be ANNEE — QUEBEC, SAMEDI, 20 OCTOBRE 1888 — No. 11

ABONNEMENTS :

Par an (d'avance)..... $1.00
Payable dans le cours de l'année.... $1.50
Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
Le *Canadien*, quotid. par an..... $5.00
" " semi-q., " $3.00
L'*Evénement*, journal populaire..... $3.00

LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT.

ANNONCES :

Première insertion..... 10 cts
Autres insertions..... 05
Naissances, mariages ou décès.... 25 "

Les annonces suivntes seront insérées pour UN CENTIN le mot :

Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employes. Annonces pour chambre ou pension.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Editeurs-Propriétaires, — BUREAU : 30, rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC

SAMEDI, 20 OCTOBRE 1888

M. l'échevin Louis J. Demers, propriétaire éditeur du *Cultivateur* est de retour d'Europe depuis la semaine dernière. M. Demers à passé trois semaines en France où il était allé pour affaires commerciales.

LE PERIL QUE NOUS AVONS EN FACE

Faisons des vœux pour que la Confédération canadienne n'ait pas à subir les tourmentes qui ont assailli les institutions de nos voisins. C'est par le fer et le feu qu'ils les ont interprétées d'une manière finale, et qu'ils ont imposé silence aux factions qui, par le moyen des législatures et des gouvernements des Etats, cherchèrent pendant de longues années à détruire le pouvoir national que le peuple souverain des Etats-Unis avait établi pour présider à ses destinées.

Comme nous l'avons observé déjà, les auteurs de notre constitution ont profité des défectuosités de la constitution américaine. Ils ont eu en vue d'édifier une autorité centrale assez puissante et munie d'une juridiction assez étendue pour exercer un contrôle et un frein salutaires sur les législatures subordonnées des provinces. Ont-ils pleinement réussi dans leur œuvre ?

Oui, répondrions-nous sans hésitation, si les législatures respectaient la lettre et l'esprit de la constitution, si elles restaient dans les limites qui leur sont assignées. Malheureusement, il est loin d'en être ainsi. Nous sommes témoins d'empiètements fréquents sur le terrain fédéral, de résistance à l'autorité centrale, d'efforts violents pour la discréditer et la détruire dans ses dispositions essentielles. Quand la conférence de 1887 a résolu que le droit de désaveu devait disparaître, elle a résolu que la Confédération devait cesser d'exister. Car, sans un pouvoir suprême capable de régulariser le fonctionnement de nos institutions politiques actuelles, nous tomberions inévitablement dans la confusion et le chaos. Ce n'est pas de " Downing Street " qu'il est possible de voir si telle ou telle loi de la Nouvelle-Ecosse, de la province de Québec, de la Colombie est contraire à la constitution du Canada ou nuisible à son crédit, etc.

Pour ceux qui croient que nous pouvons nous développer comme peuple, continuer à exister avec des institutions distinctes, qu'il est dans notre intérêt de ne pas nous annexer aux Etats-Unis, il n'y a pas deux issues. La seule chose à faire est de maintenir intacte l'autorité nationale, le gouvernement central et régulateur d'Ottawa. Sur tous les points où il existerait quelque doute, quant à sa juridiction, il faut amender la charte constitutionnelle de façon à rendre indiscutable la suprématie de son pouvoir. Et il faut exercer ce pouvoir avec l'énergie éclairée, patriotique qui veut éviter des désastres futurs. Car, les empiètements, l'ambition démesurée, les projets de révolte de certaines législatures deviennent des sujets d'inquiétudes et des causes de perturbation. Le renom du Canada, son crédit comme contrée d'ordre et de travail dans laquelle le surplus du capital et de la population des autres pays trouvent un champ profitable et certain—notre réputation et notre crédit, disons-nous, souffriront bientôt, d'une manière sérieuse, des agissements des législatures, si chaque fois qu'elles sortent de la loi, elles ne sont forcées d'y rentrer. L'exercice du pouvoir fédéral ne doit pas être arbitraire, mais il importe qu'il soit vigoureux. Le temps est venu où il serait imprudent de procéder par demi-mesures. Ce serait préparer la ruine de nos institutions, à courte échéance.

Nous ne sommes pas alarmistes. Les faits nous autorisent à tenir ce langage. Dans la plupart des provinces, les législatures sont des foyers de discorde nationale, de véritables adversaires de la constitution. Des hommes astucieux les mènent à leur guise, dans trop d'occasions, au moyen du patronage, de l'influence que donne le pouvoir, des préjugés—des préjugés de croyance et de race. Dans un pays comme le nôtre, où toutes les origines, toutes les fois religieuses sont obligées, par la force des choses, de se confondre dans la tolérance et la fraternité, où elles ont un égal titre à la liberté et à la protection des lois !

Dans la Nouvelle-Ecosse, la législature s'est prononcée, sous l'influence et la pression du gouvernement provincial, pour la sécession.

Au Manitoba, la législature et le gouvernement, sous l'influence et la passion de cliques et de corporations intéressées, ont fait des démarches scandaleuses contre une loi du Canada, passée dans l'intérêt général du pays, pour son avancement certain par la construction du chemin de fer du Pacifique. N'a-t-il pas même été question d'une rébellion, d'obtenir à main armée ce que les agitateurs appelaient " justice ", et ce qui n'était, en réalité, que la destruction d'une garantie jugée—par l'autorité responsable au peuple, le parlement du Canada—indispensable au succès de la grande entreprise destinée à accroître rapidement notre influence, notre expansion, notre fortune.

Le gouvernement central, en vue de la multiplicité des intérêts en jeu, a cru devoir en venir à un compromis, pour lequel il a fallu engager notre crédit national. Quelle a été la conséquence pour la province qui s'agitait, sous les influences que nous avons décrites ? Elle est tombée dans une crise d'où elle sortira difficilement intacte. Les cliques sont comme autant de vautours autour de son trésor vide. Son gouvernement, ses hommes publics sont dénoncés comme des spéculateurs, etc., etc.

Tout mis en ligne de compte, il n'est pas certain, qu'au point de vue des résultats, le gouvernement fédéral a eu raison de prêter l'oreille aux cris et aux menaces des factieux du Manitoba qui, du reste, avaient trouvé de l'appui dans la conférence de Québec.

Cette concession était de nature à encourager l'école " provinciale." Dans plusieurs législatures, à leurs sessions dernières, dans la presse qui a adopté cette idée " provinciale " comme programme, les opinions les plus dangereuses, les plus anti-nationales ont été émises. Le pouvoir central est représenté, dénoncé comme " l'ennemi "—l'ennemi contre lequel il faut se mettre en garde et en lutte ! Enfin, on vise directement à sa destruction pour y faire succéder la souveraineté des provinces. Le peuple de ce pays aurait sept maîtres dans les sept gouvernements des sept provinces !

C'est ce péril que nous avons en face. Il est temps encore de le conjurer.

LE POUVOIR TEMPOREL

L'entrevue du Saint-Père et de l'empereur d'Allemagne dans la Ville Eternelle a été pleine de cordialité.

Léon XIII a donné l'accolade au jeune souverain et le correspondant romain du *Herald* de New-York rapporte qu'après leur entretien qui a duré trente-cinq minutes, l'empereur d'Allemagne portait sur la figure les traces d'une profonde émotion.

Sa Sainteté—si les dépêches sont exactes—parait avoir insisté sur ce point capital : qu'il était devenu nécessaire dans l'intérêt de la civilisation européenne de règler d'une manière satisfaisante la question romaine, et d'aider à la restauration du pouvoir temporel.

L'empereur Guillaume s'est réfugié derrière un spécieux prétexte pour ne point faire droit aux réclamations légitimes du chef de la Chrétienté. Il a répondu vaguement que dans l'intérêt de la paix du monde, il était préférable de laisser les choses dans l'état où elles étaient.

Il est hors de doute que l'empereur Guillaume n'a point exprimé ici un sentiment personnel. Son rusé ministre, le prince de Bismark, avait prévu la nature des réclamations de Léon XIII et le jeune empereur n'a fait que débiter au Vatican une leçon dictée à l'avance par la cour de Berlin et apprise par cœur.

La restauration du pouvoir temporel préoccupe beaucoup moins le chancelier de fer que l'alliance de l'Italie qu'il recherche et que celle-ci appelle de tous ses vœux.

UNE EXPOSITION

La société d'agriculture, division B, du comté de Beauce a tenu son exposition annuelle à Saint-Sébastien d'Aylmer, le 3 octobre courant. Malgré le mauvais état des chemins et une température des plus insuportables qui avait précédé le jour de l'exposition, il y avait beaucoup plus d'entrées cette année que l'année précédente, on en comptait 866. Les animaux ont surtout attiré l'attention des visiteurs. Pour les bêtes à cornes seules seules, il y avait au-delà de 100 entrées de première qualité.

A 11 heures Monsieur le Président, le Révérend M, C. Nadeau fit l'ouverture de l'exposition aux accords harmonieux du corps de musique de la paroisse.

Les juges, au nombre de dix, ne terminèrent leur rude besogne qu'à 4 heures de l'après-midi. A 5 heures, l'exposition était finie.

Les prix ont été distribués par paroisse comme suit : Saint-Sébastien, 96 prix ; Lambton, 58 ; Saint-Samuel de Gayhurst 10 ; Saint-Evariste de Forsyth, 8 ; Ditchfield, 5.

Le mauvais état des chemins ont empêché les autres de prendre part à ce concours agricole.

(*Communiqué*

LA PEINE DE MORT

La *Gazette*, de Montréal, observe que la peine capitale ou le supplice de la pendaison se fait de plus en plus rare au Canada.

Ainsi sur quatorze assassinats commis depuis le commencement de l'année, il n'y a eu qu'une seule exécution.

LA VERITE SELON BISMARK

Comment le chancelier prouve que les mémoires de Frédéric sont inexacts

Rapport à l'empereur Guillaume

Sire,

Je viens vous demander la permission d'envoyer dans les plus noires forteresses les éditeurs des mémoires de l'empereur Frédéric défunt (que le diable ait son âme !)

Ces notes, écrites au jour le jour, prouvent non seulement que je ne suis pas du tout le grand homme qu'on croit, mais encore que feu l'empereur Frédéric (que l'enfer le confonde !) ne savait pas ce qu'il disait.

Ainsi il affirme que, le 10 décembre 1870, je ne voulais pas de l'unité de l'Allemagne : or, c'est le 9 qu'en effet, je me suis montré hostile à cette unité qui est maintenant toute ma gloire et dont je passe à tort pour l'unique auteur.

Il ajoute que ce jour-là je portais une redingote marron et lui un habit bleu ; c'est absolument le contraire. C'est moi qui avais l'habit bleu et lui la redingote marron.

Vous voyez comme on peut se fier aux dires de cet infortuné souverain.

Il raconte ailleurs que j'ai été à peu près opposé à toutes les mesures qui ont amené l'heureuse issue de la guerre, que je voulais le bombardement de Paris, que je passais mes journées à contredire inutilement M. de Moltke, en somme que je me suis montré en 1870 aussi mauvais diplomate que mauvais stratégiste.

—Or, si j'ai effectivement commis quelques fautes à cette époque, ce n'est pas comme le déclare feu Sa Majesté, dans le commencement du mois de novembre, mais bien vers la fin : elle prétend qu'à un déjeuner du roi où j'étalais toutes mes mauvaises idées, on nous a servi des perdreaux étaient froids.

Vous reconnaîtrez, sire, que devant des erreurs de ce genre et dont la gravité n'échappera pas, j'en suis sûr, à votre vieille espérance, il est bien impossible d'ajouter la moindre créance à l'exactitude de ces notes.

Ne pouvant atteindre les mânes de feu Frédéric, je vous prie de me permettre de faire condamner aux peines les plus sévères les gens qui ont publié des mémoires absolument mensongers.

Il est nécessaire que les éditeurs sachent que, lorsqu'on touche à ma personne, il ne faut pas se tromper d'un iota, avoir bien soin de consulter les calendriers et mettre sa montre à l'heure.

Signé : Von Bismark.

Approuvé, car rien n'est plus juste (en allemand,) Guillaume

A TRAVERS LES JOURNAUX

On a publié à Londres, il y a quelques jours, les statistique judiciaires de l'année ; elles constatent l'énorme proportion des crimes impunis, qui est, pour tous les crimes et délits 50% pour l'année 1887. Voici les chiffres donnés dans ces statistiques pour les crimes contre les personnes.

Assassinats, 163 ; arrestation, 73, condamnations, 35.

Tentatives d'assassinat, 70 ; arrestations, 20 : condamnations, 19.

Coups et blessures, 751 ; arrestations, 47 ; condamnations, 34.

Homicides, 219 ; arrestations, 192 ; condamnations, 93.

Sur les 35 condamnations à mort, il y a eu 21 exécutions et 14 commutations de peine.

Le grand total de crimes et délits de toute nature est de 42,391 ; celui des arrestations, seulement de 19,015.

La *Gazette de la Croix*, feuille officieuse de Berlin, développe cette thèse : qu'au point de vue de la civilisation et de l'ordre moral, il serait préférable que l'on n'eut jamais inventé la poudre sans fumée.

En ce qui conserne son application au combat, la poudre sans fumée rend invisibles ceux qui s'en serviront.

Jusqu'ici, la fumée blanche a clairement indiquée les positions de l'artillerie et de l'infanterie.

Au commencement d'un engagement, les deux adversaires ont de suite reconnu leurs positions réciproques, l'artillerie a pu régler son tir, l'infanterie voit de quel côté elle est menacée et la cavalerie embrasse d'un coup d'œil l'objet de son attaque.

Il en sera autrement avec la nouvelle poudre : on entendra bien le tonnerre, on verra par-ci par-là des troupes en campagne, mais on ne saura distinguer ni les emplacements des tirailleurs, ni la position de l'artillerie, ni même l'objectif du tir de cette dernière.

Celui qui prendra l'offensive sera dans la situation la plus difficile, car il ne saura ni apprécier la distance, ni établir la direction dans laquelle il faut tirer.

L'agresseur, infanterie ou artillerie, ne pourra que s'épuiser en tâtonnements. L'homme sera incapable de rectifier son tir. Quant à la cavalerie, elle ne saura ni éviter les effets meurtriers du feu, ni préparer son choc.

Le plus difficile sera de commander de grandes unités tactiques, puisque des lignes blanches de fumée ne donneront d'indications, ni sur les positions de l'adversaire, ni sur ses mouvements.

L'art militaire prendra de nouvelles formes et le combat perdra encore plus de son caractère chevaleresque.

L'article temine en disant que dans le monde des criminels, la révolution causée par la nouvelle poudre sera encore beaucoup plus considérable.

***

Jeanne d'Arc à l'exposition universelle.

On vient de commencer, avenue Bosquet, les travaux d'un musée qui comportera la reproduction de la maison de Domremy avec ses meubles et son jardin, où, à côté d'un troupeau vivant l'on verra Jeanne écoutant " ses voix. " Plus loin seront rappelés les douze principaux épisodes de sa vie jusqu'à son cachot, jusqu'à son supplice où elle brûlera sur un vrai bûcher enflammé.

Il y aura, en outre, des reliques, des autographes. Des orgues et des pianos joueront les morceaux que la vierge a inspirés à nos musiciens celèbres, etc., etc. Enfin, la façade, sur sa longueur de quarante mètres, rappellera la porte d'Orléans, le château des environs de Compiègne d'où Jeanne tenta de s'évader, et la porte de Paris devant laquelle elle fut blessée.

La garde de ce musée sera confiée à des descendants de la famille de d'Arc.

JUDICIAIRE

Le jugement dans la cause Geo. Bergeron et Paul Couture, pour contravention à la loi électorale, a été rendu par l'hon. juge Routhier. Les moyens évoqués par la défense, ont été déclarés non fondés et le défendeur, M. Paul Couture, a été condamné à payer au demandeur dans un délai d'un mois, deux cents quatre-vingt-dix-huit piastres ($298) et dépens, où à défaut de paiement à trois mois d'emprisonnement.

LE CONTRAT DES MALLES

Subvention du gouvernement impérial

Les arrangements intervenus entre le gouvernement impérial et la compagnie du chemin de fer du Pacifique pour le contrat des malles sont terminés et des soumissions pour trois nouveaux steamers seront reçues dans une semaine.

Le contrat stipule que le service devra commencer dans dix-huit mois et que la compagnie recevra annuellement du gouvernement impérial £45,000 en sus des £15,000 que lui donne le gouvernement canadien pour un service mensuel, pendant dix ans de Vancouver à Yokohama, Hong Kong et Shanghaï.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

Comment les Etats-Unis ont consolidé leurs institutions

C'est en fortifiant le pouvoir central que les Etats-Unis ont consolidé leurs institutions et assuré la paix intérieure menacée par les factions dans divers Etats. L'insolence de ces dernières était devenu très grande, si grande que plusieurs des gouverneurs des Etats n'hésitèrent pas à refuser d'obéir aux ordres du président Lincoln eur enjoignant de lever et d'équiper des troupes pour la défense de l'Union. Ils déclarèrent que cet ordre était une usurpation de pouvoir que leurs Etats respectifs ne toléreraient pas. Agissant en vertu du principe que les Etats étaient souverains, ils soutenaient que le Sud avait le droit de se séparer de la République, qu'il ne faisait après tout, que se retirer d'une société contractée antérieurement.

Ces théories, aussi dangereuses que fausses, avaient poussé une partie de la population à se mettre en révolte contre les lois et l'autorité de l'Union.

Il ne resta aux hommes loyaux, à ceux qui avaient confiance dans l'avenir des Etats-Unis, d'autre ressource que de faire triompher par la force l'intégrité des institutions américaines.

En vain, les meilleurs esprits firent-ils appel à la raison, aux sentiments de patriotisme de ceux qui allaient précipiter d'inénarrables désastres sur leur pays. Lincoln, s'adressant aux Etats insurgés, dans son message d'inauguration, tient ce langage, qui a aujourd'hui une saisissante actualité en Canada.

" Ne me serait-il pas permis de parler
" à ceux qui aiment vraiment l'Union ?
" Avant d'entreprendre une chose aussi
" grave que la destruction de notre édifice
" national, avec tous ses avantages, ses souvenirs et ses espérances, ne conviendrait-il pas de s'assurer pourquoi nous
" en agissons ainsi ? Hasarderez-vous
" une démarche aussi désespérée, quand
" une grande partie des maux que vous
" voulez fuir, n'ont pas d'existence réelle ? Ferez-vous cette démarche quand
" les maux certains vers lesquels vous
" courez sont plus considérables que ceux
" que vous voulez fuir? Voulez-vous commettre une aussi terrible chose? Tous
" prétendent être satisfaits de l'Union, si
" les droits constitutionnels peuvent y être
" tous maintenus. Est-il vrai, alors, qu'aucun droit clairement décrit dans la constitution ait été méprisé ? Je ne le crois
" pas. Par bonheur, l'esprit humain est
" constitué de telle manière qu'aucun
" parti n'aurait l'audace d'en agir ainsi.

" Indiquez, si vous le pouvez, une
" seule circonstance dans laquelle une
" disposition clairement définie de la
" constitution a été méprisée. Si, par
" la simple force du nombre, une majorité privait une minorité d'aucun droit
" constitutionnel clairement défini, cela
" pourrait, à un point de vue moral, justifier une révolution : cela la justifierait sans aucun doute s'il s'agissait d'un
" droit vital. Mais telle n'est pas notre
" cas. Tous les droits vitaux des minorités et des individus leur sont si pleinement garantis dans la constitution
" par des affirmations et des négations,
" des garanties et des prohibitions, qu'il
" ne s'élève jamais de différends à ce
" propos. Mais il ne peut être fait de
" loi organique avec des dispositions
" spécialement applicables à toute question qui pourra survenir dans l'administration pratique des affaires."

Nous prions ceux de nos hommes publics qui jettent dans l'opinion des semences de mécontentement et de disatisfaction, en parlant sans cesse de prétendus empiètements du pouvoir fédéral—de vouloir bien ne pas passer à la légère sur ces paroles de Lincoln. Qu'ils indiquent " une seule circonstance dans laquelle une disposition clairement définie de la constitution a été méprisée " par le gouvernement central ; une seule circonstance dans laquelle une minorité du peuple canadien a été dépouillée d'un droit vital ! Les dénonciations et les déclamations à l'usage de la foule ignorante ne peuvent avoir de poids, d'autorité et de valeur contre les faits et la vérité historique.

Or, il est permis d'affirmer sans hésitation que durant l'existence entière de la Confédération, il n'a été fait aucune tentative de violer les libertés constitutionnelles d'aucune province ou d'aucune classe de la population.

Au reste, la constitution n'a pas chargé les législatures des provinces de juger la conduite du gouvernement fédéral. Leurs devoirs et leurs attributions sont d'un autre genre. Et quand ils sortent de leur rôle en cherchant à changer la constitution de la Puissance, il est bon de mettre sous leurs yeux ces paroles de Webster traitant dans le sénat américain la question du droit des Etats :

" Si l'on trouve dans la constitution
" nationales, soit dans ses dispositions
" originaires, ou dans des interprétations
" subséquentes, quelque chose qui ne de-
" devrait pas y être, le peuple sait com-
" ment la faire disparaître. Si aucune
" interprétation inacceptable pour lui,
" est donnée de telle façon qu'elle de-
" vienne pratiquement partie de la consti-
" tution, il l'amendera selon sa souveraine
" volonté. Mais tant que le peuple ju-
" gera bon de la maintenir telle qu'elle
" est, tant qu'il en sera content, il refu-
" sera de la changer.—Qui a donné, ou
" qui peut donner aux législatures des
" Etats le droit de l'altérer, soit par in-
" intervention, soit par interprétation,
" ou autrement ? Nos adversaires ne
" semblent pas se souvenir que le peuple
" a tout pouvoir de faire quoi que ce soit
" pour lui-même : ils s'imaginent qu'il
" n'y a de sécurité pour lui que s'il est
" sous la garde des législatures des Etats.
" Monsieur le peuple n'a pas confié ses
" destinées, par rapport à la constitution
" générale, à ces mains. Il a exigé d'autres garanties et pris d'autres précautions. Il s'est fié à lui-même, d'abord,
" à la rédaction claire de la constitution,
" et à l'interprétation que le gouverne-
" ment lui-même, dans les cas douteux,
" donnerait à son propre pouvoir, sous
" son serment d'office et sa responsabi-
" lité au peuple ; absolument comme le
" peuple d'un Etat confie ce pouvoir au
" gouvernement de l'Etat. En second
" lieu, il a reposé confiance dans l'efficaci-
" té des élections fréquentes, et dans son
" propre pouvoir de renvoyer ses propres
" serviteurs et agents quand il le juge à
" propos... Et, finalement, le peuple des
" Unis n'a en aucun temps, en aucune
" façon, directement ou indirectement.
" autorisé aucunes législatures des Etats
" à expliquer ou interprèter sa grande
" charte de gouvernement ; encore moins
" à intervenir de leur propre pouvoir,
" pour en arrêter le cours et l'opération."

PRODUCTIONS CANADIENNES

Notre confrère de la *Patrie* signale l'apparition prochaine de plusieurs ouvrages littéraires et de droit fort importants dûs à des plumes canandiennes.

M. le juge Mathieu ouvre la série avec son magnifique travail sur le *Traité des substitutions fidei-commissaires*. L'auteur abordera un des sujets les plus épineux en jurisprudence.

M. P. B. Mignault, avocat, est à mettre la dernière main à un *Manuel de droit parlementaire*.

Une des matières les plus épineuses de notre Code civil, les Privilèges et les Hypothèques, va être élucidée par deux commentaires volumineux ; le premier, par M. Philippe Demers, avocat, qui a intitulé son livre : *Les Privilèges sur les biens meubles* ; le second, qui a pour titre : *Les Hypothèques en droit civil*, est l'œuvre de M. H. Gervais, aussi avocat de Montréal.

M. Edmond Lareau, qui a publié l'an dernier le premier volume de l'*Histoire du droit canadien*, est actuellement à faire imprimer le second volume.

L'honorable M. F. G. Marchand prépare, dans le moment, un *Code manuel et formulaire du notariat*, ouvrage qui comprendra un précis historique du notariat, des commentaires de la loi organique, et et des formules. M. le juge Dugas a sous presse un *Guide du juge de paix*, où ces fonctionnaires trouveront, tracés de main de maître, les devoirs de leur charge. Enfin, messieurs Raoul Dandurand et Charles Lanctot publient, en collaboration, un *Précis du droit criminel*.

LA CONSOMMATION DU BLÉ

Le *Bradstreet* publie un tableau des quantités de blé requises pour la consommation dans différents pays qui importent leurs céréales, et un tableau des surplus disponibles des autres pays qui exportent et conclut avec la comparaison à un déficit de 66 millions de minots qui devra être comblé par les Etats-Unis, la Russie et l'Indoustan.

QUANTITÉS REQUISES

Angleterre	154,000,000
France	80,000,000
Italie et Grèce	23,000,000
Hollande, Danemark et Belgique	25,000,000
Indes Occid., Chine et Brésil.	20,000,000
Norvège et Suède	4,000,000
Suisse, Espagne et Portugal..	25,000,000
Total	331,000,000

SURPLUS

Etats-Unis	100,000,000
Russie	80,000,000
Indes	27,000,000
Autriche et Hongrie	20,000,000
Australie	10,000,000
Roumanie, Turquie et Egypte.	18,000,000
République argentine, Chili...	10,000,000
Total	265,000,000
Déficit	66,000,000

Il n'y a pas que les Etats-Unis, la Russie et l'Inde qui seront appelées à combler ce déficit. Le Canada aura aussi sa part à fournir.

LES GRANDES ROUTES MARITIMES

Le *Courrier de Londres* nous arrive avec une étude fort intéressante sur les principales routes maritimes du globe, celles par ou passe le commerce international, et qui sont parcourues d'une manière habituelle par la grande navigation.

C'est M. de Lesseps qui a ouvert la plus importante des grandes routes maritimes, celle de Suez, qui met l'Occident en communication rapide avec l'Orient. L'Angleterre en occupe les principales stations à Gibraltar, Malte, Chypre, l'Egypte, Perim. A partir d'Aden, autre station anglaise, la route de Suez se bifurque ; elle conduit : à l'est, vers les Indes et la Chine ; au sud-est vers l'Australie et l'Afrique australe.

La route des Indes conduit en sept jours d'Aden à Bombay, ou en huit jours d'Aden à Colombo (Ceylan). On va ensuite, en sept jours de Colombo à la station anglaise de Singapore, et en huit jours de Singapore à l'île de Hong-Kong, d'où les Anglais, solidement installés, surveillent les côtes de la Chine.

Cédé en 1842 à l'Angleterre par le Céleste Empire, Hong-Kong commande l'entrée de la rivière de Canton, par conséquent, tout le commerce des provinces du sud de la Chine ; son port Victoria, que l'on a appelé le Gibraltar de l'Orient, a une population de 160,000 habitants, dont 8,000 Européens. C'est la véritable capitale maritime des mers de Chine. Sur le continent, en face de Hong-Kong, l'Angleterre a acquis, en 1860, le territoire de Kouloum, d'une superficie de 23 kilomètres carrés.

Il faut huit jours pour aller de Hong-Kong au grand port chinois de Shangaï, où les Anglais ont une concession, et huit jours de Hong-Kong à Yokohama.

L'Angleterre a commencé en outre des installations maritimes dans l'archipel de Quelpaërt, à l'extrémité de la grande presqu'île de Corée, et projeté la création d'un port militaire sous le nom de Port Hamilton.

Par suite de l'exécution de ces projets, la route anglaise de l'Extrême-Orient se prolongera jusqu'en Corée, en face du grand port russe de Wladivostok, appelé à prendre un immense développement. Wladivostok est, en effet, la métropole commerciale de l'Amour et de toute la Sibérie orientale, region de grand avenir.

Pour se rendre d'Aden dans les ports d'Australie on fait relâche au bout de sept jours dans le port anglais de Port-Louis (Maurice) ; de Maurice il faut seize jours pour toucher à Adelaïde (Australie occidentale) et vingt jours pour arriver à Melbourne (Victoria).

On va en 17 jours d'Aden à Batavia, chef-lieu des possessions hollandaises des îles de la Sonde, et en 20 jours de Singapoor à Sydney, (Nouvelle Galles du Sud).

La route du Cap de Bonne Espérance ne peut plus être considérée maintenant comme une des principales routes maritimes du globe, le percement de l'Isthme de Suez lui ayant fait perdre presque toute son importance.

Les routes de l'océan Pacifique sont au nombre de trois : celle du Cap Horn, celle du Panama, que nous mentionnons parce qu'elle va être prochainement ouverte, et enfin celle qui, de San Francisco mène d'une part au Japon et en Chine, et, d'autre part, en Australie.

San Francisco est, en Amérique, le principal port d'attache de la navigation du Pacifique. De SanFrancisco on va en 22 jours à Yokohama, en 26 jours à Hong-Kong, en 27 jours à Sydney. De San Francisco en Australie, le point de relâche est aux îles anglaises Hawaï ou Sandwich. La route maritime anglaise des îles Vancouver au Japon et en Chine qui se relie par le chemin de fer transcontinental canadien à Québec et à l'océan Atlantique, va faire une concurrence sérieuse à la ligne américaine.

Panama est à quarante jours de Melbourne. De Panama en Australie, le point de relâche indiqué semble être dans l'île française de Taïti, qui est à peu près à moitié chemin.

La route du Cap Horn cessera d'être une des routes maritimes du globe quand le canal de Panama aura été ouvert à la navigation.

Les grandes routes maritimes de l'Atlantique sont au nombre de trois : elles aboutissent à New-York, à Panama et à Buenos-Ayres, en passant par Rio-de-Janeiro, et mettent les ports européens des mers du Nord, de la Manche et de l'océan en communication rapide avec l'Amérique du Nord, le point de jonction qui sera bientôt le point de coupure des deux Amériques, et l'Amérique du Sud.

Quand le canal de Panama sera ouvert à la navigation, et nous appelons de tous nos vœux le jour de cette ouverture, on pourra faire le tour du monde en quatre-vingts jours sans descendre à terre. La conception du vulgarisateur et du pionnier scientifique Jules Verne sera réalisée et même dépassée. On prendra son billet pour le tour du globe au Havre ou à Liverpool. On passera par le détroit de Gibraltar, la Méditerranée, le canal de Suez, la Mer Rouge, l'océan Indien, le détroit de Malacca, l'océan Pacifique, le canal de Panama, l'océan Atlantique, et on reviendra à son point de départ, grâce à l'entreprise gigantesque de M. de Lesseps.

MEMOIRES DE FREDERIC III

LA PRISE DE SEDAN

Entretien du roi de Prusse et de Napoléon

Le journal de Frédéric en est rendu à la prise de Sédan. L'entretien de Guillaume et de l'ex-empereur des Français, les confidences de Napoléon au prince royal, tout cela forme un chapître important de ces mémoires. Nous relatons :

1er *septembre*.—Le comte Bothmer apporte la nouvelle que Napoléon est à Sédan. Le roi faisait une incroyable plaisanterie, me demande ce que nous ferons avec Napoléon, s'il était prisonnier y est. Bronsart lui a parlé. Il a dit qu'il enverra le général Reille. Les hourras ne manquent pas ; ils sont en proportion avec la grandeur de l'événement.

2 *septembre*.—Je suis sous l'empire d cet aphorisme : " L'histoire est le gran tribunal du monde " que j'ai appris su les bancs de l'école.

Après l'entrevue, qui dura un quar d'heure, l'empereur, en m'apercevan me tendit la main, tandis que de l'autr il essuyait une larme coulant le long d ses joues. Il exprima toute sa reconnai sance pour la générosité que lui avait t moignée le roi. Je demande s'il avait p reposer un peu la nuit. Il répondit qu l'inquiétude pour les siens lui avait enle vé tout sommeil. Sur l'observation qu'i était regrettable que la guerre eût pr un caractère aussi sanglant. il dit que ce la était d'autant plus terrible qu'il n'avai pas voulu de guerre.

Depuis huit jours, il n'avait aucun nouvelle, ni de l'impératrice ni du princ impérial. Il demanda à leur télégraphie en chiffres, ce qui fut accordé. Nou nous séparâmes avec *shake-and*. Son es cortes avait des uniformes battant neu tandis que les nôtres avaient beaucou souffert pendant la campagne. Après se départ, arriva un télégramme chiffré d l'impératrice. Je le lui fis expédier pa Seckendorff. On a des craintes que l résultats de la guerre ne répondent p aux vœux légitimes du peuple alleman

La seconde partie des mémoires de Fr déric qui va de la reddition de Sédan à retour en Allemagne, continue au mili des choses diffses, de questions d'étiquet sur le cérémonial du couronnement d nouvel-empereur, ses détails caractétioni tiques.

C'est Frédéric qui a surtout pous son père à échanger le titre de roi d Prusse contre celui d'empereur d'All magne. On trouve dans plusieurs de s pages la trace des luttes de Frédéric co tre Bismark :

18 *octobre*.—La fête de mon annive saire se passe au milieu de circonstanc uniques qui me rappellent tout le sérieu de la tâche que je devrais accomplir t jour au point de vue de la politique a lemande. J'espère ne plus voir de gue re à l'avenir. Cette campagne sera n dernière. Il est certain que beaucou envisagent avec confiance la mission qu s'il plaît à Dieu, me sera un jour dévol Cela m'encourage, car je sais que je m rite cette confiance. Les négociations a tuelles sont difficiles. Bismarck s'y co sacre entièrement. Le roi vient me vo de bon matin ; il a cédé à mes prières a mis la décoration de première classe à la Croix de fer. A table, il porte ma sa té et dit : " A celui qui nous a cond ici ! "

Un entretien avec Bismark dans l quel le kronprinz se révolte contre la d pendance dans laquelle on le tient :

14 *novembre*.—Entretien avec Bisma sur la question allemande. Il voudr une solution, mais demande ce qu'il fa drait faire contre les allemands du Su Faut-il les menacer ? Je réponds : S n'y a pas de péril à le faire. Montron nous fermes et impérieux, et vous ver que j'avais raison de dire que vous n'av pas assez conscience de votre propre fo ce. Bismark craint que des menaces jettent les Etats du Sud dans les bras l'Autriche. Il faut, selon lui, laisser question allemande se résoudre avec temps.

Je réponds que, représentant l'ave je ne pouvais admettre ces hésitations n'y avait pas besoin de recourir à la f ce ; on pouvait tranquillement courir risque de voir la Bavière et le Wurte berg se railler à l'Autriche. S'ils l'osaie rien de plus facile que de faire proclam l'empire par les souverains allemands p sents à Versailles et de promulguer ce Constitution garantissait les droits du p ple allemand. Les rois du Sud ne ré terons pas à une telle pression.

Bismark m'objecte que mon opini est isolée ; pour atteindre ce but, il fa drait plutôt une motion du Reitchst Bismark s'abrite derriére la volonté de Majesté. Je réplique que je savais c son attitude négative suffirait pour en ner le roi dans le même sens.

A quoi je réplique que je n'avais à lui donner des ordres. Il dit ensu qu'il ferait place volontiers à tout au personnage que je croirais plus apte conduire les affaires, mais que jusqu il était obligé d'agir selon ses principe l'expérience acquise. Nous nous oc pâmes ensuite de détails.

L'Enfant pleure, il veut son Caste

DRUNKENNES
Or the Liquor Habit, Positively Cure by Administering Dr. Haines' Golden Specific.
It can be given in a cup of coffee or tea wit the knowledge of the person taking it; is absolu harmless, and will effect a permanent and sp cure, whether the patient is a moderate drink an alcoholic wreck. It has been given in thous of cases, and in every instance a perfect has followed. *It never fails.* The system impregnated with the Specific, it becomes an impossibility for the liquor appetite to exist. circular and full particulars address GOLI SPECIFIC CO., 185 Race St., Cincinnat

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le dernier courrier de la malle nous apporte le discours prononcé par le général de Charette au banquet royaliste de St Sulpice.

En voici le principal passage :

La monarchie est le droit et la justice Elle est le droit historique. Que peut la force contre un droit ?

On peut chercher à l'anéantir, mais le droit reste ; et plus ce droit aura suscité de dévouements, plus il est grand, plus il est fort.

Lisez l'histoire, et dites moi si jamais vous y trouverez des dévouements pareils à ceux de nos Rois qui, selon l'expression de mes camarades, ont tracé les frontières de la France à la pointe de leurs épées, et qui ont scellé de leur sang ce pacte avec le peuple.

La monarchie est la justice.

Non seulement c'est elle qui a fait la France, mais, après tous ses désastres, il a fallu revenir à la royauté pour les réparer.

Monseigneur le comte de Paris nous a dit que la monarchie c'était l'accord du roi et du peuple.

Rien n'est plus juste.

Or, messieurs, l'accord est fait ; dans les idées, par les intérêts ; dans les sentiments, par patriotisme, par la force des événements.

Nous sommes en démocratie.

La monarchie n'a jamais eu peur de la démocratie.

Philippe VIII le prouve, et il nous promet : réformes morales, liberté religieuse, liberté communale, liberté d'enseignement...toutes les libertés et surtout des réformes sociales supérieures et étrangères à la politique.

Par son principe la monarchie, étant le droit, est l'autorité.

Etant la justice, elle ne peut être la licence.

Je suis royaliste parce que je sais où je vais avec la monarchie.

On me parle de lassitude et de défaillance ; ce n'est pas parmi vous que ces mots peuvent avoir droit de cité.

Vous n'irez pas choisir le moment où les politiciens qui nous gouvernent donnent eux-mêmes les signes d'un découragement si facile à comprendre.

Soyons donc toujours et partout patriotes, Français royalistes.

La main dans la main, cœur contre cœur, luttons de toutes nos forces.

***

M. Henri Rochefort publie dans son journal l'*Intransigeant* ce souvenir sur le traître Bazaine :

Je n'ai pas ici à défendre, dit M. Rochefort, le gouvernement de la Défense nationale, qu'à la fin d'octobre j'étais déjà résolu à quitter ; mais, mieux que personne, je sais qu'il n'a pas caché à la population parisienne la capitulation de Metz, par cette raison péremptoire qu'il ne la connaissait pas et qu'au moment même où on la critiquait dans les rues, elle n'était pas encore un fait accompli. J'ignore si ces souvenirs rétrospectifs ont un intérêt pour la génération actuelle ; mais voici exactement ce qui s'est passé :

Après le conseil du gouvernement qui avait duré jusqu'à une heure du matin, et comme nous nous disposions à rentrer chez nous, le général Trochu reçut une dépêche dont la lecture parut l'impressionner vivement.

J'étais à ce moment seul avec lui dans la salle du conseil et je l'interrogeai au sujet de ce télégramme :

" Je suis très inquiet, me dit-il. On m'annonce que le général Boyer vient de sortir de Metz, chargé d'une mission de Bazaine auprès de Frédéric-Charles. J'ai peur que ce ne soit pour lui offrir de rendre la ville."

Et comme j'hésitai à admettre cette monstrueuse hypothèse, il me dit en me serrant le bras :

" Vous ne connaissez pas Bazaine, il est capable de tout !"

La confidence que venait de me faire le général Trochu m'avait profondément troublé ; si bien qu'ayant rencontré mon ami Gustave Flourens dans l'escalier de l'Hôtel de Ville, je ne puis lui cacher mes préoccupations. Je lui répétai textuellement les paroles du général Trochu à propos de la démarche suspecte du général Boyer, et Flourens pas plus que moi ne douta qu'elle ne fut le premier acte de la capitulation. Il se rendit dans les bureaux d'un journal et y rapporta notre conversation de sorte que, le lendemain matin, le dit journal annonça comme signée la trahison qui ne fut perpétrée que le soir.

***

Le général Boulanger est toujours chansonné.

Sous le titre, *Il est partout*, M. Albert Millaud, du *Figaro*, consacre en son honneur cette jolie boutade

Il est partout. Il est au pays de la bise,
Il est dans les déserts traversés par Cambyse,
Il est loin, au delà des mers, vers le ponant,
Il est près, dans un coin perdu du continent,
Tourne-toi vers le Nord et tu l'y verras poindre,
Marche vers le Midi, tu pourras le rejoindre,
Va-t-en vers les rochers de Charybde et Sylla,
Tu le verras. Descends vers l'Afrique. Il est là.
Perds-toi dans les grands monts, et pareil à l'aurore,
Tu le verras paraître ainsi qu'un météore,
Parcours le val fleuri ; l'œil charmé, tu verras
Le vestige d'un pas glorieux. C'est son pas.
Ouvre un journal, lis une poésie,
Reçois un télégramme émané de l'Asie,
De l'Amérique ou bien des îles-sous-le-Vent
Et tu liras son nom. Dans le soleil levant
Il est comme un rayon, il est dans l'astre pâle
Qui la nuit sur nous verse une lueur d'opale,
Il est dans le nuage et l'œil le reconnait,
Dans l'étoile qui brille et dans la fleur qui naît
Il est dans l'herbe fraiche et dans l'eau qui murmure,
Il est dans le foin vert et dans la gerbe mûre,
Il est dans l'air ; il est dans le vent frais et doux,
Qui caresse nos fronts en passant près de nous,
Oh ! ne demandez pas quelle est sa résidence,
Il est partout, vous dis-je, et si la Providence
Voulait prendre un congé, pour contenter son goût,
Il la remplacerait lui-même, étant partout,
L'homme au travail le sent autour de lui qu'il plane,
Il est avec le bon comme avec le profane,
Il est partout, partout, constant au passager

C'est donc le bon Dieu ? Non ! c'est Monsieur Boulanger.

MILLAUD.

LE PACIFIQUE ET LE GRAND-TRONC

Le rapport du trafic du chemin de fer du Pacifique Canadien pour la semaine expirée le 7 octobre courant, accuse le chiffre de $281,000 contre $267,000 pour la semaine correspondante l'an dernier, toit une augmentation de $14,000 pour cette année. Ces chiffres ne comprennent pas les recettes des chemins de fer du Sud-Est et de l'International.

Le rapport du Grand-Tronc de son côté pour la semaine expirée le 6 courant, donne les chiffres suivants : passagers, $139,815 contre $50,591 pour la semaine correspondante l'an dernier : fret, $264,-901 contre $278,534, soit un total de $404,716 pour 1888 contre $429,125 pour 1887, soit encore pour cette année une diminution de $24,409.

LE CABINET MANITOBAIN

Dans l'un de ses derniers numéros, le *Call* de Winnipeg exprime l'opinion que les accusations formulées contre le ministère Greenway sont assez sérieuses pour autoriser le lieutenant-gouverneur Schultz à renvoyer ses ministres.

Le *Sun* dit de son côté que le premier-ministre a été bien mal avisé en tardant à prendre des procédures criminelles contre ses accusateurs.

Le *Free Press* qui, le premier, a commencé cette campagne virulente contre le gouvernement manitobain, est aussi violent qu'au premier jour. Ses attaques portent plus particulièrement sur le procureur-général.

VOL A LA CAMPAGNE

La chasse au voleur à Verchères, Boucherville et les environs

Deux jeunes irlandais d'une vingtaine d'années, mal vêtus, à mine farouche, font parler d'eux depuis deux ou trois jours à Boucherville, à Varennes et à Verchères, où ils ont commis plusieurs vols.

Avant-hier, ils ont volé une meule de fromage et d'autres marchandises sur le quai de " Terrebonne," à Verchères. Peu après, ils se sont emparés d'un char à bras sur le chemin de fer et s'en sont servi pour se rendre à Varennes.

Hier après-midi, les deux veleurs furent défoncer une maison inoccupée sur la côte de Boucherville, non loin de la maison d'un cultivateur nommé Aubertin.

Ce dernier ayant eu connaissance de l'affaire, courut prévenir un ou deux voisins, avec qui il se mit à la poursuite des voleurs. Ceux-ci s'emparèrent alors d'un canot, sur la grève, et firent force de rames vers l'île Grosbois, où ils se cachèrent dans le bois. Des cultivateurs organisèrent une battue, mais ne parvinrent pas à découvrir leur retraite.

Peu après, les deux voleurs furent à la demeure de M. De Grosbois qui ne les connaissant pas, les fit conduire au village de Boucherville. C'est M. De Grosbois lui-même qui est venu prevenir la police de Montréal de ces faits. C'est à Ste-Julie que ces deux hommes ont été vus la dernière fois hier soir.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria.
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore,
Quand elle fut plus grande, elle disait: Je l'adore;
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

LE SAINT-PERE ET GUILLAUME II

La visite au Vatican—Chaleureuse réception

Au Banquet—Le cardinal Rampolla propose la santé de Guillaume

Celui-ci boit à la santé du Pape

Décorations de la voie menant au palais du Vatican

Inscriptions affirmant la souveraineté temporelle du Saint-Siége

Entrevue des deux Souverains

ROME, 12.—L'empereur Guillaume se rendra au Vatican à 1 heure cette après-midi. Il sera reçu par le Pape dans la salle du trône et la cérémonie sera des plus imposantes.

Cette visite de l'empereur au Pape n'est pas regardée d'un bon œil dans les cercles nationalistes.

M. Crispi, le premier ministre italien, a télégraphié au prince Bismark tous les détails de la réception enthousiaste dont l'empereur a été l'objet à son arrivée à Rome. Le prince Bismark, en réponse, a remercié le peuple italien de ces marques d'amitié pour l'empereur d'Allemagne et renouvelé ses sentiments respectueux envers M. Crispi.

L'*Opinione* dit qu'il ne regrette pas la visite de l'empereur Guillaume au Vatican parce qu'elle prouvera la sincérité avec laquelle l'Italie a adhéré aux promesses de Victor Emmanuel que le Pape pourrait recevoir les hôtes du roi Humbert avec toute la pompe d'un souverain comme chef religieux en vertu de la loi des garanties.

De bonne heure cette matinée l'empereur Guillaume, accompagné du général Driquet, commandant le 8e corps d'armée d'Italie, s'est rendu au camp Ceretocelle où une revue militaire aura lieu demain. L'empereur retourna au Quirinal.

Il prit déjeuner avec M. Von Schloïser le representant prussien au Vatican, et se rendit ensuite au Vatican. Il portait l'uniforme des gardes du corps et était accompagné du comte Bismark. La foule était énorme dans toutes les rues conduisant au Vatican et l'empereur fut l'objet de manifestations enthousiastes.

ROME, 12.—Au lunch, l'empereur Guillaume occupait un siège entre les cardinaux Rampolla et Hohenlohe.

A l'arrivée de l'empereur au Vatican, le prince Rampolla a ouvert le carosse de l'empereur. La réception en dedans et en dehors du Vatican, a été faite avec toutes les cérémonies d'Etat. Le pape s'est rendu de son cabinet d'étude à une anti-chambre privée où il est venu souhaiter la bienvenue à l'empereur. Tous deux se sont ensuite retirés dans le cabinet d'étude où ils sont demeurés une heure et demie.

Au lunch à la résidence du baron Von Schloezer, le cardinal Rampolla a proposé la santé de l'empereur Guillaume. Ce dernier a répondu en proposant la santé du pape.

Après cela l'empereur Guillaume s'est rendu en carosse au Vatican. La voie par laquelle il est passé était bordée d'une rangée de soldats de chaque côté. Elle était bien pavoisée. On y lisait l'inscription suivante : " Vive Rome immortelle " et d'autres inscriptions de même nature.

Au palais de San Angelo, où commence la Citta Leona, on avait écrit en lettres d'une grandeur extraordinaire l'inscription suivante : " Bienvenue à l'empereur d'Allemagne, l'hote auguste de notre roi dans Rome, la capitale imprenable de l'Italie."

On avait pris des précautions inutiles pour empêcher une démonstration des extrémistes. Lorsque les visiteurs passèrent dans le district Borgo, la population ne montra que des sentiments patriotiques.

Au Vatican, le prince Rampoli a reçu l'empereur Guillaume et l'a conduit aux appartements du pape.

Deux compagnies des gardes palatines étaient stationnées à l'entrée de la salle.

Le pape, entouré de sa cour, reçut l'empereur qui mit un genou en terre devant le pape. Alors ce dernier pria l'empereur de prendre un fauteuil à côté de son trône.

Les suites ayant été présentées, Sa Sainteté se leva et précéda l'empereur pour le conduire à la Salla Gialla, où il eût une entrevue de 33 minutes avec l'empereur.

De retour, le pape, l'empereur et leurs suites se formèrent en procession pour la visite des musées. L'empereur Guillaume marchait à côté du cardinal Rampolla. Venaient ensuite, le prince Henry et le cardinal Sinistri, les gardes palatines et les dignitaires de la cour de Rome.

Les musées visités, l'empereur se rendit à la cathédrale St Pierre, puis il retourna au Quirinal.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

LA CATASTROPHE DE READING

Nouveaux détails.—Nombre des morts et des blessés

PHILADELPHIE, 12. — Voici comment un fonctionnaire de la compagnie de chemin de fer de Lehigh Valley raconte la catastrophe d'avant hier :

Huit chars de monde s'étaient rendus à la parade à Hazelton. Tout ce monde venait de Wilkesbarre, Scranton, Carbondale et d'autres endroits.

Le train était divisé en huit sections et elles venaient après le train des passagers No 2 avec ordre de partir à dix minutes d'intervalles pour chaque section. Ces ordres furent transmis aux opérateurs de télégraphe à toutes les stations de signaux.

La section 7e arriva à Mudrin en avant des autres et fut arrêtée jusqu'à ce que les 10 minutes fussent écoulées.

Le signal du " danger " fut mis à la station et on envoya les serre-freins comme autre mesure de précautions. La section No 7 se trouvait à une petite distance en arrière de la section No 8. Les serre-freins donnèrent à l'ingénieur le signal du danger mais il ne le vit pas car il n'agit pas en conséquence.

C'est ce qui fut cause de la catastrophe. Le dernier train (section) était rempli de personnes de Carbondale. Trois chars furent brisés.

Une demi heure après la catastrophe, le gérant Goodwin quitta Bethléem avec un convoi de médecins pour se rendre au lieu de la catastrophe.

56 personnes sont mortes et 40 autres mourront probablement des suites de leurs blessures.

Cook, l'ingénieur du premier train s'est sauvé en sautant de son engin il est maintenant introuvable. Le chauffeur du même train est gravement blessé mais non mortellement.

Sharkey, l'ingénieur du second engin, dit que quand il vit le signal du danger à la station, il renversa de suite la vapeur mais ne put arrêter. Sherkey n'est pas blessé. Il dit que la nouvelle que certains chars sont tombés du remblai est fausse.

Un connaisseur en matière de chars et qui est arrivé du lieu de la catastrophe, dit : " D'après mes connaissances sur la force de chars, si les deux sections qui sont venus en collision avaient été composées de chars de la compagnies de Lehigh Valley et non de chars de la compagnie Jersey Central la catastrophe aurait été de beaucoup moins désastreuse ; et je doute que plus de 3 ou 4 personnes auraient été tuées.

La distance entre l'extrémité de la 7e section et l'endroit où se tenait le serre-frein donnant le signal du danger à la 8e section était de 1000 pieds. Comme ce dernier train montait une pente, il pouvait être arrêté en moins de temps que celui nécessaite pour parcourir cette distance."

Un autre passager sur le train No 8 dit qu'il vit le signal et que dans le temps le train allait 15 milles à l'heure. Il est complètement impossible de décrire la scène qui s'est passée après l'accident.

A 6.30 hier soir, le train des funérailles est arrivé à Wilkesbarre avec 57 cadavres. On avait placé chaque cadavre sur des planches appuyées sur le dos des sièges dans des chars à passagers et ils étaient recouverts d'un drap blanc. C'était une scène des plus lugubres.

La police dut modérer la foule des parents et der amis venus de Scranton et de Pleasant Valley pour recueillir leurs morts.

Un wagon spécial avait été réservé pour les amis mais ils insistaient pour qu'on leur permit d'entrer dans les chars contenant les morts. Ils en furent empêchés par la force de police et par les instances de cinq prêtres qui se trouvaient sur le train.

Un cadavre a été retiré du train à Wilkesbarre et le train a ensuite continué par la voie du Delaware et Hudson pour Millers Mills et Scranton.

Là encore les personnes dans le wagon spécial des parents et amis voulurent de nouveau entrer dans le char funèbre. On refusa en prétendant qu'on n'avait pas les clefs de ce char.

Plusieurs personnes à la recherche de leurs amis s'impatientèrent de ce refus et enfoncèrent les portes du char funèbre et se mirent à la recherche de leurs amis.

A Millers Mills on débarqua le cadavre d'une victime.

A Pleasant Valley, la scène a été des plus lugubres.

La bulletin officielle donne la liste suivante :

De Pleasant Valley, 28 cadavaes ; Missook, 6 ; Jessup, 1 ; Hpde Park, 1 ; Millers Mills, 1 ; Old George, 1 ; Olyphant, 1 ; Scranton, 28.—Total : 58.

Un peu avant 5 p m les premiers chars sortis de la journée, dans la division ouest quittèrent les écuries de l'avenue ouest. Près de 125 hommes de police étaient en devoir et ils réussirent à tenir la foule de près de 5,000 personnes assez éloignée de la voie pour l'empêcher de l'obstruer.

Les chars sortirent à des intervalles assez rapprochés et en avant et en arrière d'hommes de police. C'est dire qu'ils purent circuler en toute sûreté. A un certain endroit une pierre fut lancée. Elle rebondit sur le toit d'un des wagons et alla blesser une personne dans la foule.

A Market street une autre pierre fut lancée sur les chars qui revenaient et l'homme ayant lancé cette pierre fut de suite arrêté.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR A MONTREAL

Il visite Villa Maria, le collége de Montréal, l'Université McGill et le collége Sainte-Marie

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Augers, accompagné de son secrétaire et de son aide-de-camp, de MM. Bergeron M. P., et L. O. David M. P. P., est allé hier matin visiter les grands établissements d'éducation de Montréal.

Sa première visite a été au couvent de Villa Maria, où il a été reçu par M. l'abbé Cavanagh, chapelain de l'établissement et M. l'abbé Maréchal, curé de Notre-Dame de Grâces.

Son Honneur a été escorté jusqu'à la grande salle des séances ou les religieuses et les élèves étaient réunies. La salle était décorée de riches tentures, drapeaux et de verdure disposés avec ce bon goût qui distingue les dames de la Congrégation. Mademoiselle Duguay donna lecture en français d'une adresse de bienvenue au nom des élèves. Une autre adresse en anglais fut ensuite présentée par Mademoiselle Norton.

Son Honneur répondit avec beaucoup de courtoisie et d'à propos et demanda à la supérieure d'accorder un jour de congé aux élèves, faveur qui leur fut accordée immédiatement. Un bouquet de fleurs des plus riches accompagnait l'adresse des élèves de Villa-Maria.

Le lieutenant-gouverneur se rendit ensuite au collège de Montréal où la fanfare des élèves salua son arrivée par un morceau de musique aux notes gaies et entrainantes.

M. l'abbé Deguire, directeur du collége alla au-devant de Son Honneur et le conduisit dans la grande salle de réception où les décorations étaient riches et abondantes. Tous les élèves de l'établissement étaient présents ainsi que les professeurs et plusieurs abbés de St-Sulpice.

Lorsque le lieutenant-gouverneur eût pris place dans un dais aux riches draperies préparé pour la circonstance il entendit la lecture de deux adresses de félicitations, l'une en français prononcé par Mr Perrault, élève de rhétorique et l'autre en anglais, par M. Dempsey. Son Honneur répondit en anglais et en français aux deux adresses et ses dernières paroles furent couvertes par un tonnerre d'applaudissements.

Après avoir visité les principales salles et la chapelle du collége, le lieutenant-gouverneur termina sa visite en obtenant pour les élèves un jour de congé.

La troisième visite a été pour l'université McGill. Là Son Honneur fut accueilli de la manière la plus cordiale par sir William Dawson, le principal, entouré des principaux professeurs. Lorsque le lieutenant-gouverneur fut introduit dans la grande salle du musée Redpath où tous les élèves en costume étaient réunis sir William lui souhaita officiellement la bienvenue dans une adresse verbale.

Tous les professeurs furent présentés à Son Honneur qui visita ensuite le musée, la bibliothèque, les cabinets de physique et l'observatoire.

A une heure de l'après-midi, le lieutenant-gouverneur prenait son lunch avec quelques amis au Windsor. A deux heures, il remontait en voiture pour aller visiter le collége Ste-Marie où on lui avait préparé une magnifique réception.

AU CAS D'ANNEXION

Un journal américain, le "Post" publié à Washington, nous donne un avant-goût des surprises qui nous seraient faites, si jamais le Canada se décide à s'annexer aux Etats-Unis :

" Si Québec" c'est-à-dire la population française, " se décide, dit-il, à entrer dans notre union, il doit être bien compris que ses habitants ne viennent pas comme membres d'une nationalité ou d'une communauté ecclésiastique spéciale, mais comme Américains purs et simples, prêts à se fondre avec notre population et à vivre harmonieusement avec elle, sans égard à aucune différence d'origine, de croyance, ou autre condition."

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria,
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore,
Quand elle fut plus grande, elle disait: Je l'adore,
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

A PROPOS DE DECORATIONS

A la *Justice* l'on affiche un superbe dédain pour les titres nobiliaires.

Les ordres de chevalerie, les croix, les crachats de toute espèce, ne lui disent rien qui vaille.

Comme tous les goûts sont dans la nature, nous ne dépenserons inutilement pas notre encre à ramener à d'autres sentiments un confrère qui parait aussi profondément convaincu de l'inanité des rubans et des décorations en général.

Il nous semble pourtant que la *Justice* dépasse quelque peu la note lorsqu'elle imprime que les ordres de chevalerie n'existent plus qu'à l'état d'institutions vieillies et passablement démodées.

Pour ne citer qu'un exemple, la décoration de la Légion d'Honneur est aussi recherchée aujourd'hui en France que sous le premier Empire qui la créa. Les hommes d'Etat, les littérateurs et les artistes convoitent tous à un égal degré cette distinction qui est généralement destinée à bonne enseigne et qui est sans contredit un hommage au mérite.

Au Canada—ajoute la *Justice*—la chevalerie n'a pas sa raison d'être, elle est même dangereuse.

Dangereux : en quoi, s'il vous plaît ? C'est ce que l'on se garde de dire.

Au Canada, nous en comptons à foison des chevaliers de tous ordres, et ils n'ont jamais constitué, à notre connaissance un danger pour l'Etat.

Sir Hector Langevin, Sir A. A. Dorion, et l'honorable M. Mercier, créé assez récemment Grand'Croix de la Légion d'Honneur, nous ont toujours paru d'excellents citoyens, même avec leurs titres, et l'on doublerait encore le nombre de leurs décorations que nous n'y verrions pas une menace pour l'Etat ni même une contravention aux usages ou aux mœurs du pays.

La *Justice* appréhende que ces décorations ne finissent par susciter chez nous des jalousies et des mécontentements. Cette inquiétude part d'un bon naturel sans doute, mais elle n'est pas raisonnable. Sir Hector et l'hon. M. Mercier ne seraient point décorés du tout que l'envie s'acharnerait encore après eux, par cela même qu'ils occupent une des positions les plus élevées dans la hiérarchie sociale.

La jalousie et l'envie n'ont jamais eu besoin d'un pareil prétexte pour se manifester. A mesure qu'un homme monte dans l'échelle sociale, il est sûr de voir s'attacher à ses pas ces deux monstres qui ne le lâcheront que lorsqu'il sera tombé.

SON EMINENCE A SAINT BASILE

Bénédiction de la nouvelle église

La visite de Son Eminence dans nos paroisses est toujours un événement de la plus haute importance. Longtemps à l'avance on s'organise : protestants comme catholiques, riches et pauvres rivalisent de zèle pour célébrer avec le plus d'éclat possible la venue du premier prince de l'Eglise canadien.

Aussi chaque visite de Son Eminence dans nos campagnes est-elle une fête qui laisse dans le cœur de tous les meilleurs souvenirs.

Mercredi dernier, 3 octobre, était pour la paroisse de St Bazile, un de ces jours de grande fête. Son Eminence devait elle-même bénir la nouvelle église. On avait multiplié les décorations ; le temps était magnifique ; de nombreux drapeaux flottaient au dessus du village qui semblait à certains endroits, disparaître sous des massifs de verdure. L'assistance était nombreuse et la joie rayonnait sur toutes les figures.

A 11 heures Son Eminence, suivie d'un cortège de près de 200 voitures, arrivait au village et tout de suite procédait à la bénédiction du nouveau temple élevé à la gloire du Seigneur ; Son Eminence assistait à une messe solennelle célébrée par un ancien curé de St Bazile, l'abbé Sasseville, curé de Ste Foye.

M. le curé de Notre-Dame de Lévis donna une magnifique instruction.

Mais pour terminer cette fête de famille il restait aux paroissiens de St Bazile la douce obligation d'offrir à Son Eminence l'expression de leur piété filiale et de leur reconnaissance profonde.

Aussi M. le curé se fit-il l'interprète des sentiments des paroissiens de St Bazile en présentant à Son Eminence l'adresse suivante :

Eminence,

Le curé et les paroissiens de St Bazile sont honorés et grandement heureux de pouvoir profiter de l'occasion de sa visite pour présenter à Son Eminence leurs respectueux hommages.

Enfants dévoués de l'Eglise, attachés par des liens nombreux et puissants au Siège de Québec, objets privilégiés de votre sollicitude pastorale, nous nous étions unis de cœur et d'esprit aux catholiques de la Puissance du Canada, célébrant avec des transports de joie et de reconnaissance, votre élévation à la dignité de Prince de l'Eglise.

Qu'il nous soit permis de donner une adhésion officielle à ces témoignages de vénération que les personnages les plus distingués de l'Ancien et du Nouveau-Monde, civils et religieux, protestants et catholiques, n'ont cessé de donner depuis deux ans au premier cardinal canadien.

C'est un besoin et en même temps une gloire pour des enfants soumis et reconnaissants de s'associer de tout cœur aux éloges que reçoivent les vertus et les mérites d'un père dévoué. Aussi, les paroissiens de St-Basile ont-ils des motifs tout particuliers d'acclamer hautement Votre Eminence, puisqu'une reconnaissance spéciale nous fait un devoir, bien doux à remplir, de vous remercier pour les encouragements sans nombre et les marques particulières de bonté que Votre Eminence nous a donnés durant l'épreuve que nous venons de traverser. Grâce à vous, notre courage, s'il a pu chanceler, n'a pas succombé et a pu tenir tête à l'orage.

Votre Eminence met aujourd'hui le comble à ses largesses en venant bénir Elle-même notre nouvelle église et demander à Dieu, qui seul peut donner de la consistance au travail de l'homme, de vouloir accepter les sacrifices déjà faits et nous préserver de nouveaux malheurs.

Que Votre Eminence daigne agréer l'expression des vœux ardents que nous formons pour le succès de ses œuvres et le bonheur de son auguste personne dont nous tenons à nous proclamer les fils les plus respectueux et les plus dévoués en Notre Seigneur.

LES PAROISSIENS DE ST-BASILE.

A cette adresse, qui traduisait les sentiments de toute l'assistance, Son Eminence répondit en français et en anglais, avec une onction toute paternelle.

Avant de se retirer la foule assista à la bénédiction d'une statue de St-Basile, don généreux d'un ancien citoyen de la paroisse.

Le soir, sur la place de l'église on lança un magnifique feu d'artifice ; il en fut de même à la gare du chemin de fer au moment du départ de Son Eminence pour Québec.

Ainsi se termina cette fête qui laissera dans le cœur de tous les plus douces impressions.

St-Basile, 6 octobre 1888.

LA PETITE BETSY

Je voyageais en Irlande avec quelques amis. Nous nous trouvions alors sur la côte sud-ouest et traversions le Conemara, la partie la plus pauvre de ce pays si pauvre, s'étendant entre Galway, Clifden et Westport.

Si quelque chose doit donner l'impression terrifiante de l'aridité et de la misère, c'est bien le Connemara. Une immense douleur semble peser sur ce coin de terre. Pas de culture ; à gauche, des plaines basses et dénudées s'étendant jusqu'à la mer ; à droite, une chaîne de montagnes pelées, comme ravagées par un vaste incendie ; des espaces immenses sans un village, sans une maison même. Celles qu'on rencontre à deux heures d'intervalle quelquefois se réduisent à quatre murs de pierres juxtaposées sans ciment, avec un toit noir et bas d'où sort un mince filet de fumée bleue.

Quand on passe devant un de ces taudis, il s'en échappe une grappe d'enfants de cinq à douze ans, pieds nus, hâves et déguenillés. Poussant des exclamations bizarres, dans un langage moitié irlandais, moitié anglais, ils se mettent à courir après la voiture pendant plusieurs milles. D'une main suppliante ils vous tendent soit de pauvres sabots à peine dégrossis, soit des bas de laine, soit quelque petit bouquet de fleurs pâles cueillies aux flancs de la montagne. Ils courent, se hâtent, se bousculent : " Penny, please, Penny please! " répètent-ils en chœur. Leurs pauvres voix grêles et argentines continuent longtemps ce chant monotone. Un penny leur est-il jeté ? Aussitôt bagarre, lutte, coups de poing. Le vainqueur reste en route, les autres regagnent la voiture ; peu à peu la petite troupe se désagrège ; à bout de forces, essoufflés, les plus jeunes s'arrêtent, d'autres font comme eux ; plus que trois, plus que deux, plus qu'un enfin qui roule à son tour dans la poussière soulevée par les roues, jetant un dernier " Penny, please ! " de sa voix rauque et haletante.

*** Vers onze heures nous étions près d'arriver à Ougtherard, où nous devions déjeuner. Depuis quelque temps déjà, une petite fille d'une douzaine d'années environ suivait notre voiture. Seule elle avait persisté d'une troupe de cinq à six enfants que nous avions semés le long du chemin.

Déjà grande et élancée pour son âge, elle avait une tête charmante, du beau type irlandais, très brune avec de grands yeux bleus. L'activité de la course mettait du rose sur ses joues ; sa bouche largement ouverte, pour aspirer l'air, montrait des dents éclatantes : sa rude chemise en toile bise, tout son costume avec un pauvre vieux jupon troué, s'ouvrait sur sa poitrine blanche, très fine, et qui, semblait-il, devait être meurtrie par ses vêtements grossiers. Ses pieds nus, remarquablement minces et élégants, semblaient voler dans la poussière. Pauvre petite ! Le cœur se serrait à la voir ainsi !

Tout à coup, elle poussa un cri, étendit les bras et tomba en avant. Nous fîmes arrêter la voiture. Ce n'était presque rien. Un caillou tranchant lui avait entamé légèrement l'orteil, qui saignait un peu.

Nous lui demandâmes qui elle était, d'où elle était ; elle s'appelait Betsy et habitait Ougtherard. Nous lui dîmes de monter avec nous, que nous la conduirions jusque-là. Elle nous regarda, ne comprenant pas. Nous dûmes lui répéter deux fois la même chose. Elle rougit de plaisir et nous lança un long regard, tout chargé de reconnaissance. En voiture ! Quelle joie ! C'était sans doute la première fois de sa vie.

Dix minutes après, nous étions à Ougtherard, pauvre village d'une quarantaine de maisons. Nous donnâmes deux shillings à l'enfant. Elle ne pouvait en croire ses yeux.

Comme elle boitait un peu, je pensai que la plaie de son orteil pourrait s'envenimer par la marche et la poussière. J'entrai dans la boutique d'un cordonnier, la seule de l'endroit peut-être, et y achetai une paire de souliers.

Betsy m'avait regardé faire, intriguée ; elle me suivait de l'œil, à travers les vitres de la boutique. Quand elle me vit sortir, venir à elle et lui tendre les chaussures en lui disant que c'était pour elle, ce fut une stupéfaction profonde, une ivresse indicible, un éblouissent. Elle n'osait les prendre ; entourée de trois ou quatre fillettes qui regardaient aussi, les yeux écarquillés, elle tendait la main, puis la retirait. Enfin, comme j'insistais vivement, elle saisit les souliers et s'enfuit en bondissant de joie, sans même me dire merci.

—Petite sauvage ! pensai-je. Et je rejoignis mes compagnons, déjà à table dans l'auberge.

***

Nous avions fini de déjeuner et allions remonter en voiture, quand je sentis une petite main qui prenait la mienne et qui cherchait à m'entraîner. C'était Betsy.

—Venez, sir, me disait-elle, venez donc.

—Et où veux-tu me conduire comme cela ?

—A notre maison, tout près d'ici.

Je la suivis. Mes compagnons en firent autant, un peu intrigués. Elle nous mena au fond d'une ruelle étroite, devant une humble maison. Elle poussa la porte et nous entrâmes.

Une pièce unique, à peine meublée, morne et triste, sans plancher. Faiblement éclairée par un jour jaune passant à travers une vitre en papier, une vieille femme filait. C'était la grand'mère sans doute.

A notre entrée, trois petits cochons tout noirs, effrayés, se réfugièrent sous sa chaise en grognant. Dans un coin, le grabat de l'aïeule ; à côté, le petit lit de l'enfant.

Au chevet de ce lit, Betsy me montra une espèce d'étagère à peine dégrossie accrochée au mur.

Sur la planchette du milieu, recouverte d'un linge bien blanc, au-dessous d'une image de saint Patrick, le patron chéri de l'Irlande, entre deux bouquets de fleurs pâles j'aperçus les petits souliers. C'était comme un coin riant et soigné au milieu de toute cette misère.

La pauvrette les regardait avec admiration, presque avec recueillement, comme une relique.

—Mais il faut les mettre à tes pieds ! lui dis-je en riant.

Elle parut étonnée, presque fâchée :

—Oh ! fit-elle, jamais ! ils sont trop beaux !

Nous glissâmes quelque argent dans la poche de la vieille grand'mère et dîmes adieu à Betsy. Mais elle ne voulut pas nous quitter encore et nous accompagna jusqu'à la voiture, qu'elle suivit des yeux aussi longtemps qu'elle put l'apercevoir.

*** Un mois après, nous repassâmes au même endroit en sens inverse, c'est-à-dire au Clifden à Galway. Nous y faisions halte comme la première fois. Nous n'avions pas aperçu Betsy. Avant de quitter ce pays où je ne reviendrais jamais sans doute, je voulus revoir un instant notre petite protégée.

Je frappai à la porte de la pauvre maison. On ne m'ouvrit pas. Je tirai le loquet et entrai. Un triste spectacle s'offrit à mes yeux. Autour du petit lit de Betsy, éclairé par trois chandelles fumantes, quelques vieilles femmes agenouillées récitaient une prière monotone.

A mon arrivée, le chant s'arrêta, toutes les têtes se redressèrent. Une des vieilles femmes se leva et vint à moi ; c'était la grand'mère. Elle m'avait reconnu. Deux grosses larmes coulèrent sur ses joues ridées.

—Betsy ! murmurai-je, Betsy....

En quelques mots, que je devinai plutôt que je ne les compris, elle m'expliqua, à voix basse, que Betsy avait pris les fièvres et était morte le matin même.

Je m'approchai. La tête pâle de l'enfant reposait paisiblement ; ses longs cheveux noirs défaits s'étalaient en boucles épaisses ; ses beaux yeux clairs avaient été fermés. De ses mains fluettes et bleuies, elle serrait sur son cœur l'image de saint Patrick et les deux petits souliers.

—Pendant tout le temps qu'elle a été malade, me dit la vieille, elle n'a pas voulu les quitter ; je la ferai enterrer avec, comme elle me l'a demandé.

Une larme me monta aux yeux. Je me penchai vers la pauvre enfant et déposai un baiser sur son front, tandis que les trois petits cochons noirs, réfugiés sous le lit mortuaire, tournaient vers moi leurs nez roses et leurs yeux effrayés.

JACQUES NORMAND.

LE MEURTRE DE WOLFTOWN

Procès de Léda Lamontagne

Comme on le sait, le procès de Madame Léda Michel, née Lamontagne, est commencé de samedi à Sherbrooke. Le témoignage de l'accusée, Mme Michel, qui a reçu à une enquête tenue à Wolfstown, a été lu en cour, donnant la version de la tragédie par la prisonnière.

Elle dit que le soir de l'affaire son frère, Rémi Lamontagne, alla à la maison vers les onze heures et frappa à la porte. Son mari se leva, ouvrit la porte et son frère entra. Elle se leva elle-même, s'habilla et entra dans la chambre où étaient son mari et son frère.

Après avoir conversé quelque temps, son frère sortit une bouteille de boissou et tous trois prirent un coup, après quoi son frère sortit et la prisonnière entra dans une autre chambre. Comme son frère ne revenait pas son mari alla à la porte pour voir ce qu'il était devenu, et au même instant elle entendit un coup de revolver. Elle courut dehors précipitamment pour voir ce qui en était, et elle vit son frère donnant la chasse à son mari. Elle sortit alors par une autre porte pour aller chercher du secours, mais elle n'avait fait que quelques pas lorsqu'elle perdit connaissance. Lorsqu'elle reprit ses sens, elle regarda en arrière, et elle aperçut la maison en flammes.

Ayant peur de retourner sur ses pas, elle se rendit à la maison de Gosselin et de là chez Arcade Boucher, où elle trouva son mari ; elle dit que la raison qui lui a fait demander s'il pouvait parler est qu'elle voulait elle-même lui parler.

Exilia Boucher, le témoin snivant, dit avoir été éveillée par Mme Gosselin, et elle se rendit avec la prisonnière chez son père, Arcade Boucher. En route la prisonnière dit qu'elle voulait avoir du secours pour éteindre le feu et elle répéta ces mots : "Pauvre Napoléon, il est dans les flammes."

Le témoin demanda à la prisonnière s'il avait sauvé quelque chose et elle répondit : Oui, deux valises. Il entra dans la maison et je l'entendis pousser un grand cri.

Madame Arcade Boucher, sœur du défunt St-Michel rendit ensuite son témoignage. Elle demeure à une courte distance de la maison incendiée, mais un peu plus loin cependant que Madame Gosselin. Elle dit que son frère vint à leur maison un peu après minuit et frappa à la fenêtre en proférant des sons inintelligibles.

Son mari s'est levé et l'a laissé entrer. Elle s'est levée ensuite, quand elle a vu son frère tout convert de sang et sentant la fumée et elle a vu qu'il avait une blessure au cou qui saignait avec abondance. Peu de temps après, l'accusée et ma petite fille Exilia sont arrivées. Elle a demandé si son mari était là et s'il pouvait parler.

Lundi—Délima Roy, de Wolfestown, dépose qu'elle faisait du blanchissage pour Napoléon Michel et que le jour qu'elle est allé là, Rémi Lamontagne y était. Il a passé la nuit là et le matin, Léda est allé dans sa chambre et y est restée environ une demi-heure. Après son départ, Léda lui a dit que Napoléon n'aimait pas qu'elle parle de ses parents ou les visite. Elle a dit qu'elle aimait Dolphis, le frère de Napoléon mieux que tout autre membre de la famille.

Ermina Croteau, la femme du frère du défunt est ensuite entendue. Ayant entendu parler de l'accident, elle est allée chez Arcade Boucher où elle a trouvé le défunt dans un état épouvantable. Pendant qu'elle était là, Léda Lamontagne a demandé pourquoi ils ne faisaient pas de recherches pour trouver le meurtrier, et en réponse au témoin elle a dit : " Si Napoléon n'avait pas parlé, ils ne l'auraient pas su, car je ne l'ai pas vu tuer."

Virginie Garneau est ensuite interrogée et raconte que le soir du meurtre elle a demandé à la prévenue comment le feu était arrivé et qui avait blessé Napoléon et elle a répondu qu'elle ne le savait pas. Elle dit qu'elle dormait profondément. Quand elle s'est éveillée, son mari était debout et elle l'a entendu parler à quelqu'un dans la chambre voisine et c'est alors que le coup a été tiré. Elle a ressenti une grande peur et a quitté la maison.

Le témoin lui a demandé si elle avait pris le temps de mettre ses souliers et l'accusée a répondu qu'elle et son mari s'étaient couchés tout chaussés. Le témoin ajoute qu'elle a entendu dire au défunt que l'accusée était présente quand son frère est arrivé et a bu avec eux. Le témoin lui a alors demandé comment cela se faisait et elle a répondu : " Je crois que Napoléon s'est trompé."

Le trait caractéristique de la preuve contre Léda Lamontagne était la contradiction trouvée dans les rapports qu'elle a fait à deux témoins, Erminie Croteau et Virginie Gareau, qui étaient à la maison où était son mari, dans la nuit du meurtre.

La prisonnière a dit à Erminie Croteau qu'elle avait été éveillé par un grand bruit produit dans la chambre voisine et qu'elle s'était sauvée, sans avoir reconnu personne ; tandis qu'à l'autre témoin, Virginie Gareau, elle affirme que, quand son frère vint à la maison, elle a entendu parler son mari. Son frère lui apporta un verre de liqueur qu'elle but, et sortit immédiatement après.

A l'instant même elle attendit le bruit d'armes à feu et l'aboiement des chiens en dehors, elle se sauva effrayée et s'évanouit sur la côte, près de là.

Quelque temps après, elle revint à elle et vit la maison tout en flammes.

Pressée de questions, dans le cours de la même conversation, elle a répondu : " Je vous assure que je ne puis raconter les choses telles qu'elles se sont passées ; je n'avais pas mes sens."

" Mais vous les aviez avant la querelle ? "

" Oui, a-t-elle répondu ; Il n'y a pas à se le dissimuler, Napoléon est bien coupable, et je serais très heureuse qu'il fut arrêté. Je pense bien que je serai arrêtée, moi aussi,

Il a été prouvé par les prêtres qui vinrent là, que Léda Lamontagne était dans une condition dangereuse d'esprit et de corps, et qu'ils la recommandèrent aux soins des gens de la maison.

La prisonnière a été acquittée hier. MM. Pannetou et F. X. Lemieux, qui étaient ses défenseurs, ont fait deux magnifiques harangues aux jurés.

Comment cela est arrivé et ce qui s'y rapporte

C'est mardi. le 11 septembre 1888, toujours madi, qu'a eu lieu le 220e grand tirage mensuel de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, comme d'habitude sous l'unique surveillance des généraux G. T. Beauregard de La., et Jubal A. Early, de Va. Les prix variaient de $100 à $300,000 et ils ont été distribués partout. Voulez-vous savoir à qui et où ? Le No. 97,429 a gagné le premier prix capital de $300,000. Il avait été vendu par fractions; une quatrième vendue à Jacob Shipsey, New-York, le reste est allé à Costa Rica, C. A. Le second prix capital de $100,000 est allé au No. 21,025, vendu en parties fractionnelles à $1 chacune, envoyées à M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Le. ; un vingtième est allé à la banque de Maysville, Maysville, Ky. ; un à J. O. Roman, paroisse St-Jacques, Le ; un à la Ohio Valley Nat'l Bank of Cincinnati, O. ; un à un dépositeur par l'entremise de la State Nat'l bank, Nouvelle Orléans, Le. ; un à B. L. Bennett, au soin de la Ss. Bank of Ga., Savannah, Ga. ; un à un dépositeur par l'entremise de Wells, Fargo et Cie., San Francisco, Cal., ; un à la banque Anglo-Californienne, San Francisco, Cal ; deux à John H. Howard, de la Columbus, O. par l'entremise de la Com'l Nat'l Bank de Columbus. Le troisième prix capital de $50,000 a été gagné par le No 44,545, aussi vendu en vingtièmes à $1 chaque, envoyé à M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Le. ; un est allé à Chas. T. Silk, Galesville, Wis., par la banque de Galesville ; un à un dépositaire par la Louisiana Nat'l Bank, Nouvelle-Orléans, Le. ; un à la First Nat'l Bank de Sulphur Springs, Tex. ; un à Israël Selignan, New-York ; un à la First Nat'l Bank de Temple, Tex. ; les autres parties sont allées dans toutes les directions. Le quatrième prix capital de $25,000 est allé au No. 1,587, aussi vendu en vingtième : un à Jno Weinning, jr., 86 Derbigney St., Nouvelle-Orléans, Le; un à R. C. Porter, Central Music Hall, Chicago, Ill. ; un à Martin Welch, par la Atlanta Bank d'Atlanta, Tex. ; un à Jamee Robard, Hillsdale, Mich., par la First State Bank de Hillsdale, Mich. ; un à D. Geiger, So., Chicago, Ill. On peut obtenir toute information en s'adressant à M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Le. Toute l'affaire recommencera mardi, le 13 nov, 1888. Prenez note de la date.

La pêche sur le lac Winnipeg a donné pour cette saison, un rendement que l'on estime à $150,000.

C'est jeudi, le 18 octobre, que les ouvriers d'Ottawa donnent un grand banquet à l'honorable M. Chapleau. Ce banquet promet d'avoir beaucoup de succès.

Le *Freeman* de Kingston, demande que le successeur de M. Pardee, dans le ministère provincial d'Ontario soit un canadien-français.

Cent soixante dix-huit *Crofters*—dit une dépêche de Londres,—ont signifié aux commissaires du gouvernement leur intention de venir se fixer au Manitoba.

LE PREMIER MINISTRE MANITOBAIN

Le premier ministre de Manitoba visitera la province d'Ontario dans le cours de l'hiver et donnera des conférences sur les nombreux avantages que présente la province de Manitoba au point de vue de la colonisation.

UNE MINE DE CHARBON

Un journal de Vancouver rapporte que l'on a découvert une mine de charbon d'une grande richesse aux îles de la reine Charlotte qui se trouvent situées sur les côtes de la Colombie Anglaise.

Les specimens que l'on a examinés ont permis d'établir que c'était du charbon anthracite que l'on avait sous les yeux.

LE COMMERCE DE FOURRURES

Le commerce de fourrures constitue une branche importante de l'industrie canadienne.

Il est vrai que nous avons à déplorer depuis quelques années la disparition du buffle dans les plaines du Nord-Ouest, mais même en tenant compte de cette perte, le commerce des pelleteries n'en laisse pas moins d'être encore fort considérable.

En 1871, la production des fourrures dans quatre provinces de la Puissance représentait une valeur de $738,038.

En 1881, la production subissait une autre augmentation et était estimée à $887,555.

Dans ce montant, les territoires du Nord Ouest figuraient pour la plus forte somme, $428,177, la Colombie Anglaise $153,442, le Manitoba $180,452 et l'île du Prince-Edouard 1,524.

En 1887, le chiffre total des fourrures non préparées et destinées à l'exportation était de $1,714,118. A cette somme il convient d'ajouter $30,261 pour les fourrures préparées.

D'un autre côté, si nous vendons des fourrures à l'étranger, nous en importons aussi pour une valeur assez considérable. Pour la seule année de 1887, nos importations de pelleteries se sont élevées à la somme de $614,444.

UNE FERME-MODÈLE

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse vient de faire l'acquisition de 100 acres de terre très fertile et bien située pour en faire une ferme-modèle en conjonction avec le collège d'agriculture provincial.

Les gouvernements commencent à comprendre l'importance de ces institutions, indispensables au véritable progrès du pays.

L'EXPOSITION DE 1889

Le gouvernement de la République Argentine a présenté au parlement un projet de loi, déjà voté par le Sénat et qui va l'être par la Chambre des députés, tendant à obtenir un crédit de 2,500,000 francs, pour les frais de la section Argentine à l'exposition de 1889 ; cette somme ajoutée à celle de 800,000 francs votés l'année dernière, porte à 3,300,000 francs le crédit total.

AU SENAT

On dit que M. Rykert, député de Lincoln au parlement fédéral, est nommé sénateur en remplacement de feu M. Plumb et que sa nomination sera rendue publique aussitôt que les bleus de Lincoln auront fait le choix de leur candidat pour une nouvelle élection fédérale dans ce comté.

L'EX-PERE PARADIS

Le père Paradis s'embarquera mardi prochain pour New-York à bord du steamer *Normandie* à destination du Hâvre. Il se rendra à Rome afin de suivre les débats de sa cause pendante devant le Saint-Siège depuis le mois de juin dernier.

Sur les instances du gouvernement français, le secrétaire du trésor à Washington vient de décider que les tableaux peints par des artistes français depuis 1878 et vendus à des Américains, pourraient être envoyés à l'exposition universelle de 1889 et réadmis ensuite en franchise aux Etats-Unis.

LA POLITIQUE COLONIALE

Les journaux de Londres enregistrent avec une satisfaction peu déguisée les échecs de la politique coloniale de M. de Bismark.

" Les Allemands, dit la *Pall Mall Gazette*, paraissent avoir éprouvé, sur la côte de Zanzibar, un avant-goût du plaisir d'annexer des colonies. Jusqu'à présent la tentative de créer un empire colonial allemand ne semblait guère qu'un sujet d'opéra-bouffe. Le chancelier Bismark, courbé sur une grande mappemonde, écrivait à certains endroits : Ceci est allemand.'

" C'est ce qu'il appelle des annexions pour rire. Il n'est pas si facile que cela de venir à bout d'un nid de guêpes, et les récents événements sur la côte de Zanzibar ne sont que le présage des embarras à venir. Si l'Italie a les siens à Massouah, et si l'Angleterre se trouve dans le même cas à Souakin, l'Allemagne paraît être sur le point de reconnaître que l'acquisition qu'elle a faite à Zanzibar est du même calibre."

LE CABINET MANITOBAIN

Le *Free Press* et le *Call* de Winnipeg continuent leur campagne contre le ministère Greenway.

Le *Free Press* dit qu'au début des négociations avec le Northern Pacific, le gouvernement a fait tout en son pouvoir pour acheter le journal et qu'ayant échoué il a voulu faire retirer M. Luxton de la rédaction et que ces jours derniers, de nouvelles offres ont été faites pour acheter le journal.

MM. Greenway et Martin nient cela et disent qu'il n'a jamais été question de l'achat de ce journal.

LA QUESTION ROMAINE

Entrevue avec un prélat romain

La diplomatie pontificale

Un rédacteur du *Matin* a pu obtenir d'un prélat de la cour de Rome de passage à Paris des confidences très-intéressantes sur la politique romaine. Nous rapportons la conversation:

—Est-il vrai, monseigneur, que le pape ait lui-même tracé le programme des congrès catholiques, tels que celui de Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne, et d'Aurillac, en France ?

—Oui, cela est vrai. Les nonces ont reçu une circulaire leur enjoignant de mettre la question romaine à l'ordre du jour de toutes les assemblées catholiques, et, au besoin, de provoquer la réunion de ces assemblées, afin d'organiser dans tous les pays une agitation en faveur du Saint-Siège. Attendez-vous donc à voir dans tous les Etats de l'Europe et du monde, voter des protestations contre la politique de M. Crispi, et de revendication du pouvoir temporel.

—Quel est l'objet immédiat de cette agitation ?

—Les manifestations gouvernementales qui viennent d'avoir lieu à Rome pour l'anniversaire du 20 septembre, les dernières lois proposées par M. Crispi, et par dessus tout, le prochain voyage de l'empereur d'Allemagne exploité par la presse ministérielle comme une considération de l'ordre de choses établi depuis 1870, ont décidé Léon XIII à faire appel à tous les fidèles afin de manifester, en toute son étendue, la puissance morale dont il dispose. C'est pourquoi il a voulu que le premier congrès protestataire, celui de Fribourg fut tenu en Allemagne. Il a même chargé ses nonces de donner le mot d'ordre à la presse religieuse pour qu'elle prêtât la plus grande publicité possible aux résolutions de ces congrès et éveillât par tous les moyens la question romaine.

—Mais encore, pourquoi aujourd'hui plutôt qu'hier ?

—Léon XIII veut préparer ainsi le sujet de son entretien confidentiel avec Guillaume II. Il espère que cette agitation deviendra assez universelle, assez brûlante pour que l'empereur d'Allemagne ne puisse éluder la conversation (*sic*).

—Le pape attend-il donc de la Prusse une action diplomatique auprès de l'Italie pour la restauration du pouvoir temporel ?

—Pour la restauration, c'est beaucoup dire. Mais Léon XIII se croit en droit d'attendre de l'empereur d'Allemagne une intervention décisive auprès de la couronne d'Italie. Il a rendu assez de services à l'Allemagne pour exiger quelque retour. Toute sa politique, depuis le commencement du pontificat et surtout depuis trois ans, a été tournée vers ce résultat : obtenir de l'Italie, par l'Intermédiaire de la Prusse, soit une restitution de territoire, soit un adoucissement à la loi des garanties.

—Pensez-vous que cette espérance soit fondée ?

—Vous me demandez là un jugement sur la conduite de Léon XIII, mon maître. Vous me permettez d'estimer la question indiscrète. Je puis vous dire seulement que le pape a de plus fortes raisons de croire qu'il aboutira par cette voie, non pas à une réconciliation totale avec l'Italie, mais à un état plus tolérable pour la liberté et la dignité du Saint-Siège.

LE ROI D'ITALIE

Les graves nouvelles émises depuis quelque temps, sur la santé du roi Humbert, se confirment et s'accentuent.

Les crises d'évanouissement, dit l'*Autorité*, dont le roi avait commencé à être atteint à Bologne, deviennent de plus en plus fréquentes ; l'appétit diminue : le moral est affecté et les forces déclinent visiblement.

Les médecins ne se sont pas encore prononcés, mais on croit généralement qu'il y a complication, et qu'à la maladie de foie, dont le monarque souffrait depuis assez longtemps, est venue se joindre une hypertrophie du cœur qui fait des progrès constants. Cette dernière complication est la cause des évanouissements.

Le mal au foie ne s'accuse que par intervalle assez longs, mais parfois il se manifeste avec une telle acuité que le malade est forcé, assure-t-on, de plier le corps en deux et de s'appuyer aux bords d'un lit pour supporter les tranchées.

On sait, d'ailleurs, qu'il y a correspondance entre les deux maladies : toutes affectent la composition du sang.

Plusieurs souverains sont, à des degrés divers, atteints dans ce moment par la maladie.

Le roi de Hollande est menacé de très près par la mort.

Voici que le roi d'Italie semble grièvement frappé.

Guillaume II souffre beaucoup et paraît être d'une santé chancelante.

Il ne se passera pas longtemps avant que de très gros événements se produisent en Europe.

AUDACIEUX CRIMINEL

La *Patrie* raconte qu'une grande sensation a été causée dans les cercles religieux de Montréal par la nouvelle suivante qui est parvenue du haut de l'Ottawa : Il paraît que depuis quelques mois, un jeune homme revêtu de l'habit religieux, se faisait passer pour le révérend M. Birtz, prêtre de Montréal. Il parcourait les lointains districts de l'Ottawa, en qualité de missionnaire, disait la messe, confessait, prêchait et à la fin de chaque cérémonie religieuse faisait une quête qui était des plus fructueuses. Cet audacieux criminel est accompagné, dans ses courses apostoliques, par un tout jeune garçon qui lui sert de servant de messe et lui aide à consommer les sacrilèges énormes qu'il commet tous les jours.

Comme sa supercherie pourrait être découverte, s'il venait en contact avec un véritable prêtre il fuit les endroits où il pourrait être exposé à cela et se confine dans les chantiers où l'on voit rarement et où le manque d'éducation des gens le met à l'abri d'une dénonciation. Il n'est pas exclusif néanmoins dans ses opinions ; quand il se trouve dans un endroit où la religion protestante domine, il commence par prêcher sur les énormités de l'église catholique et après chaque nouvelle prédication, il passe la sébile, puis pile sa tente et cherche de nouveaux champs d'action où il pourrait exercer son zèle.

Le bruit court que le susdit M. Birtz ne serait autre qu'un certain barbier de la rue St-Laurent.

ASSISES DE QUÉBEC

heures hier matin a eu lieu avec le décorum ordinaire, et en présence d'un auditoire assez nombreux, l'ouverture des assises criminelles d'automne, sous la présidence de Leurs Honneurs les juges Cross et Bossé.

L'appareil judiciaire était au complet et tous les officiers de la justice étaient à leur poste. En voici la liste :

Le shérif du district, l'hon. M. E. T. Pâquet.

Les substituts du procureur général, MM. Fitzpatrick et Amyot.

M. le Dr A. G. Belleau, coroner du district.

M. Duggan, greffier du Banc de la reine.

M. Achille Carrier, interprète.

Le grand connétable M. Gale.

M. Soulard, huissier audiencier.

M. Emile Bureau, gardien du Palais de justice, s'occupe du service d'ordre avec plusieurs subalternes.

Le geôlier de la prison, M. McClaren, et plusieurs gardes sont présents près de la boîte des accusés, vide encore.

A cette première, le banc des avocats est presque inoccupé.

Les grands jurés dont les noms suivent sont assermentés :

MM. Narcisse Lemieux, président, Louis Masse, Ignace Samson, Eusèbe Têtu, Olivier Marmette, John Rowbottom, Fréd. Hawkins, Jules Belleau, Robert Parkman, Adolphe Robitaille, Peter Hunt, Jacques Montreuil, Jacques Gauvin, James Colvin, Jean Drolet, John Campbell, J. B. Coulombe, Robert Simpson et Michael Boyce.

Son Honneur le juge Cross leur adresse alors la parole en ces termes, en français et en anglais :

Messieurs les grands jurés,

Vous avez prêté serment de remplir des devoirs de la plus haute importance. Les mesures par lesquelles la société s'efforce d'éliminer de son sein les éléments ennemis de la paix, vous ont été confiées. Empêcher le crime est le principal but de la justice criminelle, et la certitude de la punition paraît être l'instrument le plus efficace pour arriver à ce résultat.

Quand ces pouvoirs sont exercés avec sagesse et discrétion, l'institution du grand jury est adaptée d'une manière admirable à la conservation d'un état de moralité convenable.

Il exerce ses pouvoirs autant pour protéger l'innocent que pour punir le coupable. Il dénonce sans crainte ceux auxquels s'attache un soupçon raisonnable de culpabilité et rejette sans publicité n scandale les accusations non fondées. Il est rigide envers ceux dont la culpabilité est apparente, mais couvre de sa protection les victimes de la malhonnêteté ou de la persécution.

La partie la plus pratique de vos devoirs est de vous enquérir de, et prononcer sur les accusations contenues dans les divers actes d'accusation que le représentant de la Couronne placera devant vous. A ce sujet j'ai à féliciter la cité et le district de Québec, comme vous-mêmes du petit nombre de causes sur la liste, et de l'absence de crimes d'une grande gravité.

Ce fait porte témoignage en faveur de l'état moral et religieux de la société, et en rendant vos devoirs moins longs et moins onéreux permettra à la Cour de vous relever de votre charge dans un court espace de temps.

Quoique la procédure à suivre devant vous soit assez bien connue, il peut, peut-être, être de quelque avantage de vous rappeler quelques-unes des règles les plus essentielles à observer.

La preuve est offerte de la part de la Couronne seulement, et si après avoir entendu cette preuve vous êtes satisfaits qu'une présomption de culpabilité est établie contre l'accusé il est de votre devoir de rapporter l'accusation fondée, " true bill ".

Pour ce, vous devez être justement impressionnés par la probabilité de la culpabilité de la personne impliquée, ou du moins il vous faut trouver la preuve de faits, tels que des explications de sa part seraient nécessaires pour établir son innocence, et ces explications elle aura l'occasion de les donner lors de son procès devant les petits jurés. Si au contraire vous êtes d'opinion que la preuve fournie n'établit pas une cause probable vous devez rapporter l'accusation non fondée, " no bill."

Rappelez-vous que pour rapporter " true bill " il n'est pas nécessaire d'entendre tous les témoins à charge. Si après en avoir examiné une partie vous croyez l'accusation suffisamment étayée pour faire le procès de l'accusé, vous pouvez le déclarer sans entendre le reste de la preuve ; mais vous ne pouvez rapporter un " no bill " sans avoir examiné tous les témoins qui peuvent être produits dont les noms se trouvent au dos de l'acte d'accusation, et ceci est nécessaire afin qu'aucune partie de la preuve à charge n'échappe à votre attention.

Dans tous les cas, douze d'entre vous doivent concourir pour trouver un " true bill." S'il ne se trouve pas ce nombre pour rapporter l'affirmative, l'accusation tombe, et vous devez de nécessité rapporter un " no bill."

Votre président assermente les témoins, et, comme président, atteste chacun de vos rapports.

Je dois ici vous rappeler une formalité spécialement requise par une disposition statutaire, à savoir, que votre président doit écrire ses initiales au regard du nom de chaque témoin au dos de l'indictement, et cela lorsqu'il assermente le témoin.

Vos recherches doivent dans chaque cas être dirigées de manière à trouver

1o Si une offense de la nature de celle décrite dans l'acte d'accusation a été commise et si vous trouvez que oui.

2o Si elle a été commise par la personne qui est accusée.

Vos procédés doivent être tenus secrets, vous devez veiller soigneusement à ce que rien ne transpire sujet de vos rapports avant le mom leur présentation à la Cour. Pe e autre que vous-mêmes doit être présent à vos délibérations, et nul ne doit être admis en votre présence pendant vos procédés, fins a l'avocat de la Couronne et les autres officiers de la Cour autorisés à cet effet, aux faits de vous donner les renseignements qui peuvent être nécessaires.

Inutile de vous dire que vous ne devez pas par envie, malice ou haine, rapporter un acte d'accusation e fondé, et que vous ne devez non en rejeter pour des raisons de crai , faveur ou d'affection.

Votre devoir est trop solennel pour que des motifs personnels trouvent place dans votre esprit.

Si vous jugez à propos de vous occuper de sujets d'une importance publique, comme des marchés et prisons, la suppression de l'intempérance ou des autres vices, ou bien encore de la bonne administration des charités publiques, vos recommandations sur ces sujets méritent et devront obtenir l'attention toute spéciale des autorités compétentes.

Si dans le cours de la tâche que vous avez à remplir vous rencontrez quelques difficultés, vous avez droit à l'aide et l'assistance du tribunal, surtout sur les questions de droit ; vous avez aussi droit à l'aide de l'avocat de la Couronne et des autres officiers de la Cour.

La Cour a confiance dans votre zèle et votre bon vouloir dans l'accomplissement des devoirs qui vous sont imposés et sait qu'ils seront remplis avec soin, patience et assiduité.

Les grands jurés se retirent ensuite et l'on fait l'appel des petits jurés, dont sept sont absents et ne donnent aucune justification.

M. le substitut Amyot demande au tribunal de punir ces personnes, afin de leur apprendre à respecter la loi.

Son Honneur le juge Cross répond que cette demande sera prise en considération.

Plusieurs petits jurés sont congédiés à divers titres, en filant des attestations à cet effet.

M. Dunbar fait motion pour un nouveau procès dans l'affaire de l'Armée du Salut, et cette motion sera arguée vendredi.

Les causes suivantes sont appelées :

Herbert Carbray, pour corruption électorale.—L'accusé est présent, et sur motion de MM. Irvine et Dunbar, la cause est fixée à lundi.

Napoléon Wagner, pour vol, fait défaut.

Michael Griffin, pour assaut grave, fait aussi défaut.

Pierre Fortier, pour faux, comparait.

George Lippé, pour viol, se constitue prisonnier.

M. Fitzpatrick fait motion pour que Léger Leclerc, qui était accusé de meurtre et au sujet duquel les grands jurés ont rapporté *ignoramus* au dernier terme, comparaisse sur le verdict du jury de coroner.

Les petits jurés sont alors congédiés jusqu'à ce matin à dix heures, et l'audience est suspendue pour jusqu'à trois heures de l'après-midi.

A trois heures de l'après-midi, les grands jurés ont rapporté un true bill contre George Lippé et Michael Griffin.

Griffin a fait défaut, ainsi que ses cautions.

Le procès de Lippé est fixé à ce matin.

pleure. il veut son Castoria

L'EVASION DE BAZAINE

Récit d'un témoin

La mort de l'ex-maréchal Bazaine prête un vif intérêt à la lettre qu'on va lire. Elle est de M. Guy de Maupassant qui, au printemps dernier, a fait sur son yacht le *Bel-Ami*, une petite croisière sur les côtes méditerrannéennes. Au cours de cette promenade, il s'arrêta à l'île Sainte-Marguerite où il recueillit, de la bouche d'un des acteurs mêlés à ce drame, le récit détaillé de l'évasion du maréchal.

C'est ce curieux récit qu'il a gardé dans ses notes de voyage et que nous donnons ici.

"Le *Bel-Ami*, en traversant la rade dansait comme une chèvre, et je dus gouverner avec attention pour ne pas recevoir, à chaque vague qui nous arrivait presque par le travers des paquets d'eau par la figure. Mais bientôt je gagnai l'abri des îles et je m'engagai dans le passage sous le château-fort de Sainte-Marguerite.

"Sa muraille droite tombe sur les rocs battus du flot, et son sommet ne dépasse guère la côte peu élevée de l'île. On dirait une tête enfoncée entre deux grosses épaules. On voit très bien la place où descendit Bazaine. Il n'était pas besoin d'être un gymnaste habile pour se laisser glisser sur ces rochers complaisants.

"Cette évasion me fut racontée en grand détail par un homme qui se prétendait et qui pouvait être renseigné.

"Bazaine vivait assez libre, recevant chaque jour sa femme et ses enfants. Or, Mme Bazaine, nature énergique, déclara à son mari qu'elle s'éloignerait pour toujours avec les enfants s'il ne s'évadait pas et elle lui exposa son plan. Il hésitait devant les dangers de la fuite et les doutes sur le succès ; mais quand il vit sa femme décidée à accomplir sa menace, il consentit.

" Alors, chaque jour on introduisit dans la forteresse des jouets pour les petits, toute une minuscule gymnastique de chambre. C'est avec ces joujoux que fut fabriquée la corde à nœuds qui devait servir au maréchal. Elle fut confectionnée lentement pour ne point éveiller de soupçons, puis cachée avec soin dans un coin du préau par une main amie.

" La date de l'évasion fut alors fixée. On choisit un dimanche, la surveillance ayant paru moins sévère ce jour-là.

" Et Mme Bazaine s'absenta pour quelque temps.

" Le maréchal se promenait généralement jusqu'à huit heures du soir dans le préau de la prison, en compagnie du directeur, homme aimable dont le commerce lui plaisait. Puis il rentrait en ses appartements que le géôlier chef verrouillait et cadenassait en présence de son supérieur.

" Le soir de la fuite, Bazaine feignit d'être souffrant et voulut rentrer une heure plutôt. Il pénétra, en effet, en son logement : mais dès que le directeur se fut éloigné pour chercher son geôlier et le prévenir d'enfermer immédiatement le captif, le maréchal ressortit bien vite et se cacha dans la cour.

"On verrouilla la prison vide et chacun rentra chez soi.

" Vers onze heures, Bazaine sortit de sa cachette muni de l'échelle. Il l'attacha et descendit sur les rochers. Au jour levant, un complice détacha la corde et la jeta au pied des murs.

" Vers huit heures et demie, le directeur de Sainte-Marguerite s'informa du prisonnier, surpris de ne pas le voir encore, car il sortait tôt chaque matin. Le valet de chambre de Bazaine refusa d'entrer chez son maître. A neuf heures enfin, le directeur força la porte et trouva la cage abandonnée.

" Mme Bazaine, de son côté, pour exécuter ses projets, avait été trouver un homme à qui son mari avait rendu jadis un service capital. Elle s'adressait à un cœur reconnaissant et elle se fit un allié aussi dévoué qu'énergique. Ils réglèrent ensemble tous les détails ; puis elle se rendit à Gênes sous un faux nom et loua sous prétexte d'une excursion à Naples, un petit vapeur italien, au prix de mille francs par jour, en stipulant que le voyage durerait au moins une semaine et qu'on pourrait le prolonger d'un temps égal aux mêmes conditions.

" Le bâtiment se mit en route ; mais à peine eût-il pris la mer que la voyageuse parut changer de résolution et elle demanda au capitaine s'il lui déplaisait d'aller jusqu'à Cannes chercher sa belle-sœur. Le marin y consentit volontiers et il jeta l'ancre, le dimanche au soir, au golfe Juan.

" Mme Bazaine, se fit mettre à terre en recommandant que le canot ne s'éloignât point. Son complice dévoué l'attendait avec une autre barque sur la promenade de la Croisette et ils traversèrent la passe qui sépare du continent la petite île Sainte-Marguerite. Son mari était là sur les rochers, les vêtements déchirés, le visage meurtri, les mains en sang. La mer étant un peu forte, il fut contraint d'entrer dans l'eau pour gagner la barque qui se serait brisée contre la côte.

" Lorsqu'ils furent revenus à terre, le canot fut abandonné. Ils regardèrent alors la première embarcation, puis le bâtiment resté sous vapeur. Mme Bazaine déclara au capitaine que sa belle-sœur se trouvait trop souffrante pour venir, et, montrant le maréchal, elle ajouta : N'ayant pas de domestique, j'ai pris un valet de chambre. Cet imbécile vient de tomber sur les rochers et de se mettre dans l'état où vous le voyez. Envoyez-le, s'il vous plaît, et faites lui donner ce qu'il lui faut pour se panser et recoudre ses hardes.

" Bazaine alla coucher dans l'entrepont.

" Or, le lendemain au point du jour, on avait gagné la haute mer. Mme Bazaine changea encore le projet et, se disant malade, se fit reconduire à Gênes. Mais la nouvelle de l'évasion était déjà connue, et le populaire, averti, s'ameuta en vociférant sous les fenêtres de l'hôtel. Le tumulte devint bientôt si violent que le propriétaire, épouvanté, dut faire fuir les voyageurs par une porte cachée."

UN PONT A ST-HYACINTHE

M. Vallée, ingénieur du gouvernement de Québec, est allé à St. Hyacinthe, faire l'inspection et l'épreuve du nouveau pont en fer construit sur la rivière Yamaska, vis-à-vis cette ville, par MM. Rousseau et Mather, pour la société de Passage du pont neuf de St. Hyacinthe. L'épreuve a été très satisfaisante.

Ce pont coûte près de $25,000 ; c'est un chef-d'œuvre d'élégance et de solidité qui fait honneur aux constructeurs. Le tablier métallique est divisé en deux sections de 175 pieds chacune et s'élève à au-delà de 20 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

L'ANNEXION

La *Tribune* de Chicago nous offre galamment l'annexion.

Nous ne voudrions point, dit-elle sur un ton doucereux, l'imposer aux Canadiens à la pointe de la baïonnette, mais les canadiens ne seront pas lents à s'apercevoir qu'au point de vue politique et commercial l'annexion est encore ce qui peut leur arriver de mieux.

Et comment s'opérerait l'annexion, quels avantages nous procurerait-elle ?

Ici, la *Tribune* se fait fort d'établir que cette fusion pourrait s'effectuer sans la moindre commotion. Un simple acquiescement de notre part suffirait.

Nous possédons, d'après le même journal, une forme de gouvernement républicain qui est déjà une préparation préliminaire à notre entrée dans la confédération américaine. En retour de notre acquiescement, l'on nous placerait sur le même pied que les autres états. Nous aurions droit à douze ou quatorze membres qui iraient s'installer au Sénat et à quarante ou cinquante représentants à Washington. On nous assure même un représentant dans le cabinet puis une part raisonnable dans l'exercice du patronage public.

Certes, toutes ces promesses sont alléchantes, mais l'opinion publique au Canada n'est point favorable à un changement. L'état d'indépendance relative dans lequel nous vivons suffit à notre ambition. Nous changerions du reste de drapeau et d'allégeance que nous ne jouirions point d'une somme de liberté plus grande que celle qui nous est garantie par notre constitution.

Il n'est pas même certain que nos intérêts matériels bénéficieraient d'une pareille assimilation. Ce qui est moins douteux c'est que perdus comme nous le serions dans le sein de la grande confédération américaine, notre influence politique et sociale serait à peu près nulle.

LA REORGANISATION JUDICIAIRE

Certains journaux jugent qu'une réorganisation complète du banc est devenue presque impérieuse.

L'administration de la justice souffre surtout à Montréal, pour cette unique raison que plusieurs juges que l'âge a rendu impotents, ne sont plus en état de faire leur part légitime de travail.

Le "Monde" conseille fortement à ces magistrats que leurs infirmités empêchent ainsi de remplir leurs devoirs, de démissionner. Ils seront remplacés par de plus jeunes qui expédieront chaque jour la besogne et le public aura tout à y gagner.

Les remarques du "Monde" ne s'appliquent point seulement aux juges de la Cour d'Appel et de la Cour Supérieure, mais encore à ceux de la Cour Suprême.

Nous comprenons qu'il en coûte de descendre du banc lorsque l'on retire un joli traitement annuel de sept mille piastres, mais l'intérêt privé doit s'effacer devant l'intérêt public. Il n'est pas strictement indispensable qu'un juge de la cour Suprême attende que la mort vienne l'effleurer du bout de son aile pour se décider à se démettre de ses lucratives fonctions. Du moment qu'à raison de vieillesse ou d'une maladie persistante, un juge n'est plus apte à travailler, il se doit à lui-même et à son pays de prendre sa retraite. C'est là la règle et dans l'intérêt du bon fonctionnement de la justice, cette règle devrait être observée.

PRUNES ET RAISINS

M. Auguste Dupuis m'a envoyé une boîte de variétés étrangères de prunes qu'il a cultivées à son établissement de St-Roch des Aulnais. Je les ai laissées trois ou quatre jours dans la vitrine du *Canadien*, afin qu'elles servissent d'enseignement au public, et, aussi, de réclame méritée au travailleur patient dont l'énergie et l'habileté sont parvenus à dompter le rude climat de notre région.

Les efforts de M. Dupuis ont produit de merveilleux résultats au point de vue de l'avancement de l'arboriculture dans ce district. Sur combien de terres n'y a-t-il pas de ses arbres plantés, et en plein rapport ? Quel élan sa pépinière n'a-t-elle pas donné ? Que de gens son exemple a encouragés et stimulés !

Et-il rien de plus joli qu'un verger ? Sans compter que les profits en sont très considérables.

Il est évident qu'il n'y a qu'à le vouloir pour de bon, et nous pouvons tous avoir notre coin de sol ombragé d'arbres fruitiers. Notre climat nous permet cette jouissance. Pourquoi nous la refuser ?

N'avons-nous pas même des raisins capables d'orner une table princière ? Avez-vous jamais goûté aux grappes délicieuses qui mûrissent sous l'œil de M. J. M. Lemoine ?

J. Israel Tarte.

LES LETTRES ENREGISTREES

On a commencé à donner aux facteurs de la poste des livrets de reçus pour les lettres enregistrées, en mettant en opération le nouveau système recommandé par l'honorable M. Haggart, ministre des postes.

D'après ce système, il ne sera pas nécessaire d'acheter des timbres d'enregistrement pour les lettres locales ou celles destinées à l'étranger.

Toute lettre qui aura un timbre de deux cents de plus que la somme réglementaire pour le port sera affranchie par le fait même, et le destinataire, pour la recevoir, signera un reçu.

Cette lettre pourra être déposée dans n'importe quelle boîte de la ville. Ce nouveau système donne un surcroît de travail aux facteurs.

LE NEW-JERSEY AUX DEMOCRATES

Les élections municipales de New-Jersey, qui ont eu lieu mardi, donnent la presque certitude d'une victoire démocratique dans cet état pour les élections présidentielles. La grande ville industrielle de Newark a pour la première fois depuis trente ans au moins donné une majorité démocratique aux élections municipales. Une dépêche de Newark, adressée au comité national siégeant à New-York, porte ce qui suit : " Notre grande cité manufacturière vient de donner aux démocrates une majorité de mille voix, ce qui est un gain de 2,500 sur les élections municipales d'octobre 1884. C'est la première fois que la ville est démocratique [illegible]"

LA PECHE AU LABRADOR

L'on a fait savoir au ministère des Pêcheries, à Ottawa, que la pêche à la morue sur les côtes du Labrador avait été excellente cette année et qu'elle n'avait point donné un rendement semblable depuis au-delà de cinq années.

L'on n'aura pas à appréhender cette année la gêne ni la misère dans cette région.

POUR L'EUROPE

Nous lisons dans la *Patrie* :

M. et Mme Beaugrand et leur fille Estelle, accompagnés de M. et Mme J. M. Fortier et de leur fils Léopold, s'embarqueront à New-York le 20 courant, sur le paquebot *La Bourgogne*, pour un voyage en Europe de plusieurs mois. Ils visiteront la France, l'Espagne, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et la Suisse et assisteront à l'ouverture de l'Exposition de 1889, à Paris, en mai prochain.

M. Beaugrand pendant son absence adressera des lettres de voyage à *La Patrie* et M. C. A. Geoffrion, C. R., prendra la direction politique du journal.

Notre poète national M. Louis Fréchette publiera régulièrement dans *La Patrie* des articles signés et la rédaction restera comme par le passé, sous la direction de M. Sauvalle.

UN CAS D'HOMICIDE

Une femme tuée par un cocher

Le coroner a ouvert jeudi matin, une enquête à l'Hôpital-Général à Montréal sur la mort d'une femme de Kingston, Mme Jane Evans, qui vient de mourir de suites d'un accident arrivé le 30 du mois dernier sur la côte du Beaver Hall.

Madame Evans est une femme de soixante ans. Le 30 août dernier, vers 9 heures du matin, Mme Evans traversait la rue Côte du Beaver Hall. Au même moment survint une voiture de place au pas de course.

Le cheval heurta la vieille dame, qui roula sous la voiture et fut relevée sans connaissance par les passants, pendant que le constable Flynn arrêtait le cocher, un nommé Alexandre Boucher, employé au marché Ste-Anne.

D'après le témoignage du constable Flynn, le cocher en question conduisait son cheval à une allure tout à fait immodérée, et la cause de la mort de cette femme est imputable à cette infraction aux règlements de la corporation.

Boucher conduisait son cheval tellement vite qu'il lui a crié par trois fois d'arrêter et a couru après lui mais n'a pu le rejoindre qu'après qu'il eut renversé la défunte. Cette dernière fut de suite transportée à l'hôpital et Boucher fut traduit devant le recorder qui le condamna à dix piastres d'amende.

En transquestion, le témoin déclare que la défunte sortait des bureaux de la " Young Men's Christian Association " et que Boucher la voyait parfaitement bien et pouvait rallentir son allure. La seule excuse qu'il ait donnée est qu'il voulait traverser en avant des chars urbains.

Edward Stacey, gérant de l'association dit que la défunte paraissait en parfaite santé quand elle est venue dans leurs bureaux.

Les Drs Springle et Kirkpatrick, médecins internes de l'hôpital fait rapport au sujet de l'autopsie. Ils déclarent que la mort a été causée par le choc occasionné au moment où la défunte a été renversée.

Le jury après délibération rapporte le verdict suivant : " Que la défunte, Jane Evans, est morte de complication de maladies accélérée par les lésions reçues le trentième jour d'août 1888, au Carré Victoria dans la cité de Montréal, en étant renversée par un cheval et une voiture conduit par un nommé Alexandre Boucher.

ACCIDENT FATAL

Un peintre se tue en tombant d'un toit

Vers deux heures jeudi après-midi, un des peintres employés par M. Geo Roberts à la nouvelle salle Nordheimer rue St-Jacques à Montréal, est tombé du toit sur un amas de briques et s'est fracassé le crâne.

Le défunt est âgé d'environ 45 ans. Il se nommait Louis Soulières et demeurait rue St-Hypolite. Il était marié et laisse une femme et trois enfants.

Le défunt qui était employé au cinquiéme étage de la bâtisse où le plancher n'était pas encore complètement fini, a glissé sur quelques copeaux et a été précipité à une distance d'environ trente pieds. L'ambulance de l'Hôpital-Général appelée en toute hâte a recueilli le malheureux, mais il a expiré avant d'être rendu à l'hôpital. Le coroner a tenu une enquête.

SINISTRE MARITIME

Un épouvantable sinistre maritime, dans lequel vingt et un marins français ont péri, a eu lieu vendredi dernier, vers trois heures du matin, au large des bancs de Terre-Neuve. La goëlette de pêche française *Madeleine*, de Granville, a été abordée, coupée en deux et coulée sur place, par le steamer anglais *Queen*, de la National Line, qui vient d'arriver à New-York.

Des vingt-cinq hommes qui se trouvaient à bord de la *Madeleine*, quatre seulement ont été sauvés et amenés à New-York par le *Queen* ; ce sont : le capitaine, Dominique Roulet ; le premier maître d'équipage, G. Jacques ; le second maître d'équipage, Maniguet, et le cuisinier du bord, H. Salomon. Les vingt et un autres matelots dont voici les noms, tels, du moins, qu'ils ont été livrés à la presse, ont péri : J. B. Camas, Quesoneaux, Verval, Hardy, Duval, Mollet, Durel, Janin, Rignier, Chapelain, Touchard, Lesaux, Gourd, Delaunay, Menier, Gosselin, Leguen, Liron, Adam, Garnier et Amelin, la plupart de Granville ou des environs.

La *Madeleine* était partie de Granville, il y a huit mois environ ; elle avait fait une pêche des plus heureuses, et, la veille même du sinistre, elle s'était mise en route pour le Havre, avec 82,000 livres de morue. " Nous nous dirigions vers l'est-nord-est, a dit le capitaine Roulet, avec une vitesse de quatre nœuds à l'heure environ, par un épais brouillard, lorsque vendredi matin, quelques minutes avant trois heures, nous avons aperçu tout à coup, près de nous, les feux d'un d'un steamer. Presque tous les hommes de la *Madeleine* étaient couchés à ce moment, et avant même que j'eusse le temps de donner un ordre, le *Queen* se jetait sur la goëlette à tribord et la coupait en deux par le milieu, ed passant au travers. Quand j'ai pu me rendre compte de ce qui était arrivé, je me débattais dans l'eau. Quelques minutes plus tard, j'étais sauvé par une des embarcations que le steamer avait mises à l'eau. De tout notre équipage, ceux-là seuls qui se trouvaient sur le pont avec moi ont été sauvés ; les autres ont éte engloutis avec la goélette. Tous nos feux étaient allumés, et il était impossible à la " Madeleine " d'éviter la catastrophe, car le *Queen* marchait alors à toute vitesse."

Comme cela arrive toujours en pareille circonstance, le récit du sinistre fait par les officiers du *Queen* diffère, par certains faits très importants, de celui du capitaine Roulet. Le capitaine Healey, commandant du *Queen*, n'était pas sur la passerelle à ce moment. C'était le premier officier du bord, M. Jackson, qui était de quart. M. Jackson prétend que lorsqu'il a aperçu la goëlette, il n'a pu voir que son feu blanc de l'avant. N'ayant pas aperçu ses feux de couleur, sur les côtés, il en a conclu que la " Madeleine " était à l'ancre, et il a cru qu'il pouvait passer devant elle sans inconvénient. Il n'a donc pas fait changer la direction de son navire, et, lorsqu'il s'est rendu compte du danger, il était déjà trop tard pour l'éviter, car le " Queen " marchait avec une vitesse de dix nœuds à l'heure.

Il y avait 149 passagers de cabine et 275 passagers d'entrepont à bord du *Queen*. Tous ont été réveillés en sursaut par la violence du choc, et il s'en est suivi une grande confusion à bord. Cependant le *Queen* s'est arrêté aussitôt que possible et il est retourné ensuite à toute vapeur vers le lieu du sinistre. Plusieurs embarcations ont été mises à l'eau. Le capitaine de la *Madeleine*, M. Roulet, a été trouvé accroché à une épave flottante, et il a été sauvé avec MM. Jacques, Maniguet et Salomon. Les autres marins français avaient disparu avec la goëlette elle-même, et bien que les recherches aient été continuées jusqu'à sept heures du matin, on n'a pu en retrouver aucun.

Le *Queen* n'a éprouvé que des avaries insignifiantes, et il a bientôt repris sa route vers New-York, où il est actuellement à son dock, dans la rivière du Nord, à la hauteur de Houston street.

L'homme au fameux radeau

M. Hugh R. Robertson, propriétaire du fameux radeau, construit dernièrement à Joggins, New-York, est en train de se faire une célébrité. Le succès de son entreprise à Joggins a éveillé l'attention de tous les grands commerçants de bois du continent. M. Robertson est revenu à Halifax dimanche dernier. Il doit partir sous peu avec sa famille, pour aller se fixer, du moins temporairement, sur la côte de l'Océan Pacifique. Il a fait un engagement avec une grande compagnie américaine pour remorquer à la mer trois immenses radeaux de bois de construction, un à San Francisco et deux à Valparaiso. Une autre compagnie a aussi retenu ses services pour faire construire un semblable radeau près de Carolina et le faire remorquer à New-York.

Des nouvelles reçues de Rome annoncent comme certain, dit l'*Electeur*, le choix de M. l'abbé L. N. Bégin, Principal de l'école normale Laval, comme évêque du siége vacant de Chicoutimi.

DOUBLE NOYADE

Station de l'Islet, 15—Deux frères nommés Napoléon et Omer Bernier, de l'Islet, sont partis le 10 dans une petite embarcation pour l'île aux Grues, vis-à-vis l'Islet, pour affaires de commerce.

Ils devaient revenir le même soir, et l'on n'en a pas entendu parler depuis. Ils n'ont pas été vus sur l'île, et l'on suppose qu'ils se sont noyés, car un cultivateur de l'île a vu le 11 une chaloupe renversée qui s'en allait à la dérive.

Leurs cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

Ils étaient porteurs d'une somme d'argent considérable.

Accident ou suicide ?

Jeudi dernier, un nommé Wenceslas Dubois, cultivateur du haut de la paroisse de Saint-Cuthbert, partit de sa maison vers neuf heures du matin, pour aller sur une terre à bois à quelques arpents. Il conduisait une paire de bœufs avec laquelle il avait l'habitude de travailler. Rendu à son chantier, il prit une chaîne, l'attacha au joug et vers le milieu il se fit un nœud autour du cou, attacha l'autre bout à un arbre et fit partir les deux animaux. Inutile de dire qu'il fut étranglé.

On suppose que le cri d'agonie qu'il a dû pousser arrêta la paire de bœufs, sans quoi il aurait eu le cou emporté. Vers neuf heures du soir, sa femme voyant qu'il ne revenait pas, envoya quelques hommes au devant de son mari. En arrivant au chantier, quelle ne fut pas leur surprise en trouvant ce malheureux homme pris à cette chaîne et tout mutilé. Le Dr Lafontaine, de Berthier, coroner du district, assisté du Dr Gustave Paquet, de Saint-Cuthbert, ont fait l'enquête. Le défunt était malade depuis quelque temps et il laisse une veuve et deux enfants inconsolables.

—

Parmi les douleurs et les maux guéris avec une merveilleuse rapidité par *l'Huile électrique du Dr Thomos* est le mal d'oreilles. Les enfants y sont surtout sujets, et la désirabilité de cette huile comme remède de famille est augmentée par le fait qu'elle est admirablement adaptée non seulement à la maladie ci-dessus, mais aussi aux contusions, aux dérangements des intestins et aux affections de la gorge auxquels les enfants sont particulièrement sujets.

—

La vraie philosophie de la médecine ne consiste pas à faire disparaître seulement les symptômes, mais à déraciner la maladie. La *Vegetable Discovery and Dyspeptic Cure* de Northrop et Lyman, le grand purificateur du sang, s'est montrée à la hauteur de la tâche. C'est un grand scrutateur sans être un remède violent pour constipation, attaque bilieuse et indigestion. Ce remède est également propre aux besoins et aux tempéruments délicats des femmes ou à ceux du sexe fort et c'est à la fois un préventif et un remède pour la maladie.

—

Les caprices de la nature

Une négresse de Clinton (Caroline du Sud) vient de mettre au monde des jumeaux dont les corps, comme ceux des frères Siamois, étaient pour ainsi dire soudés l'un à l'autre depuis le nombril jusqu'au cou. Des deux têtes, l'une avait un visage complètement développé et d'une conformation très régulière ; l'autre tête, au contraire, présentait un aspect bizarre : la face n'était éclairée que par un œil placé au-dessous du nez, et les deux oreilles se trouvaient elles-mêmes au-dessous de cet œil, à la place qu'aurait dû occuper le menton. Ce phénomène, dont les membres inférieurs étaient parfaitement conformés, n'a vécu que quelques heures ; on a pu en faire plusieurs photographies.

—

Recommandable

" L'été dernier, j'étais presque brisé par la maladie du foie. Un ami me conseilla de faire usage du " Burdock Blood Bitters." Je le fis et quatre bouteilles m'ont guéri. Je ne saurais trop faire l'éloge de ce remède."

JOHN H. RIVERS, Or., Lac Ontario.

—

Bénédiction solennelle

Le mardi 6 novembre prochain, aura lieu la bénédiction solennelle de la chapelle de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis. Cette cérémonie sera suivie de la bénédiction des trois cloches, qui seront installées de suite dans le clocher. Son Eminence le Cardinal Taschereau présidera à cette imposante cérémonie à laquelle le public est invité à assister.

—

Pénible

La destruction presque complète du grain par la gelée a engagé une dizaine de [illegible], établies au chemin Taché, à passer aux Etats-Unis la semaine dernière. Il est probable [illegible] que [illegible] 1866.

UN ITHACAIN CHANCEUX

Alonzo C. Edwards tire $5,000 dans la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Apprenant ce matin qu'il n'y avait plus à douter qu'Alonzo C. Edwards était l'Ithacain chanceux qui était porteur d'un vingtième du billet No. 31,809 qui a tiré le second prix capital de $100,000 dans le tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a eu lieu le 7 courant, notre reporter s'est rendu à midi aujourd'hui à sa résidence pour apprendre la vérité à ce sujet.

M. Edwards est un maçon travaillant fort qui demeure à Ithaca depuis vingt ans, ne possède aucun immeuble, et loue l'extrémité sud de la maison à un étage, non peinte, portant le numéro 79 de la rue Linn. M. Edwards arrivait justement de son travail lorsque notre reporter arriva chez lui ; il lui demanda s'il était l'heureux porteur du billet ci-dessus mentionné, et il répondit dans l'affirmative en souriant.

" Avez-vous reçu l'argent ? " demanda le reporter.

" Si voir c'est croire, vous pouvez regarder la traite que j'ai reçue ce matin, et M. Edwards tira de sa poche une traite sur New-York qui valait de l'or, et portant à sa face le chiffre $4,995, la somme de cinq piastres en ayant été déduite pour les frais de la traite.

" Je suppose," dit le reporter, " que cet argent vient bien à propos de ce temps-ci."

" En effet j'ai été un peu surpris lorsque je vis dans la liste des prix que j'avais tiré $5,000. J'avais payé une piastre pour le billet ; bien que j'en aie acheté plusieurs cette année. Je veux maintenant me construire une jolie petite maison à moi, et faire vivre ma famille aussi confortablement que possible. Nous sommes cinq, ma femme et mes trois petites filles et moi-même," et il montra le groupe de sa famille qui se tenait près de la fenêtre, et qui paraissait heureux de la bonne fortune qui leur était échue.

" Allez-vous encore tenter la chance ?" demanda le reporter. " Oh, oui, " répondit M. Edwards, " je vais tenter ma chance de temps en temps, mais je ne laisserai pas se sauver ma bonne fortune avec moi.

Le plus beau de l'affaire est que je vais maintenant pouvoir avoir un chez moi, " et monsieur Edward remit la traite à sa femme pour aller toucher l'argent à la Première Banque Nationale et le placer ensuite en sûreté.—*Ithaca* (N. Y.) *Journal* 27 août.

Accident au canal Cornwall

Rupture de la chaussée--Barges échouées —Les travaux de réparations, etc.

CORNWALL, 13.—Toute la population, ici, a été mise en émoi hier matin, par la nouvelle du débordement du canal, par suite de la rupture de la chaussée, sur une longueur de 125 pieds, en face de Moulinette, ce qui paralyse complètement le trafic, et la nouvelle a été bientôt confirmée.

En moins d'une heure, le canal a été presque à sec.

Les barges suivantes se trouvent échouées, près de Mille Roches : *Colborne*, *Albany*, *McCarthy*, *Kinghorn*, *Nebraska*, de Montréal, *Erie*, de Québec, *Aid*, de Prescot, et les remorqueurs *Jessie Hall* de Montréal, et *Myra* de Prescott.

Il faudra au moins deux semaines pour réparer la brèche faite à la chaussée, vû la rareté des matériaux dans le voisinage et ce retard causé au trafic est d'autant plus dommageable qu'on approche à la clôture de la navigation.

Dans les filatures, sur le canal, la moitié des ouvriers iront travailler le jour et la moitié la nuit, pour satisfaire à la demande du coton.

M. Conway, le surintendant du canal Lachine, qui vient d'arriver de Cornwall, dit :

" Le désastre est beaucoup plus grand que je ne me l'étais imaginé. J'ai visité hier soir, l'endroit où la berge s'est brisée, Cette berge était minée depuis longtemps par l'eau et la débcâle s'est opérée de la manière la plus subite. Il est réellement malheureux qu'on ne se soit pas aperçu de la voie d'eau au moment où elle s'est formée. La berge s'est brisée en face des rapides du Long Sault, à environ 4 mille de la tête du canal sur une étendue d environ deux cents pieds.

Plus de trois pieds du lit du canal ont été charroyés dans le rapide.

Il est impossible de trouver là-bas des ouvriers compétents.

J'espère faire rouvrir le canal dans huit jours. Dans tous les cas, le travail ne durera pas plus de quinze jours."

—

Lugubre anniversaire

C'était dimanche le 22e anniversaire du grand incendie des faubourgs St-Roch et St-Sauveur. Cette immense conflagration [illegible] plusieurs milliers de familles [illegible] 1866.

Moyen facile de faire fortune

Le plus court chemin d'arriver à la richesse, c'est d'avoir une bonne santé ; et vous ne l'aurez qu'en faisant usage des *Remèdes Sauvages* de

J. E. P. RACICOT,
25 rue St-Joseph, St Roch,
Québec.

Un malade sera toujours pauvre tant qu'il ne se sera pas délivré de la maladie qui le ruine. Il n'y a pas à balancer. Si vous voulez vous guérir, vous n'avez qu'une seule chose à faire, c'est de vous hâter de vous procurer les *Remèdes Sauvages* de J. E. P. Racicot. Vous pouvez acheter à son établissement des remèdes fabriqués avec des *Herbes* et des *Racines*, dont l'efficacité n'a jamais été contestée. Ce sont des remèdes qui guérissent toutes les maladies, telles que : maladies du foie, des rognons, des intestins, dyspepsie, constipation, fièvres de toutes sortes, boutons à la figure, hémorrhoïdes, vers, catharre, asthme, rhumatismes, maladies de cœur, mal de matrice, etc., etc. Les personnes atteintes de maladies secrètes trouveront aussi un remède incomparable pour ces maladies. Le ver solitaire est chassé en trois heures, par l'usage du spécifique de J. E. P. Racicot contre ce monstre. Donnez-vous la satisfaction d'une visite au No 25 rue St-Joseph et vous ne vous en repentirez pas.

Les mêmes remèdes sont aussi en vente à Montréal au No 1434 rue Notre-Dame, et à Sherbrooke No 9 rue du Pont. Le samedi matin, on peut s'en procurer au marché Champlain, et le samedi soir au marché Jacques-Cartier.

—

Biographie de Mgr. Racine

On lit dans le " Progrès du Saguenay " :

" Le gouvernement local nous a accordé un contrat assez important. Nous sommes chargés d'imprimer 1,000 exemplaires de la " Biographie de Mgr. Racine," par le Rév. V. A. Huard, du Séminaire. Nos lecteurs sont familiers avec cette biographie dont nous avons déjà parlée. Le but du gouvernement est de distribuer cet ouvrage en récompenses dans les écoles."

—

Important pour les ouvriers

Les artisans, les mécaniciens et les ouvriers sont sujets à des accidents subits et à des blessures aussi bien qu'à des courbatures et foulures. A tous ces maux nous recommandons la " Hugyard's Fellow Oil," remède facile et recommandable et dont on peut faire usage à l'extérieur et à l'intérieur. 6

—

Echappé belle

Son Eminence le cardinal Taschereau a failli être dimanche la victime d'un accident.

Après la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle école des Frères, à Lévis, le cardinal accompagnée du supérieur de la communauté des Dominicains de St-Hyacinthe, prit place dans un carosse pour se rendre à St-Joseph de Lévis.

Mais les chevaux ayant été effrayés par la fanfare qui se mit à jouer, se cabrèrent sans qu'il fut possible de les maîtriser, et la voiture donna sur un poteau de télégraphe qui heureusement l'empêcha de renverser tout-à-fait.

—

Il n'y a rien d'égal au Mother Graves Worm Exterminator pour la destruction des vers. Aucun article de ce genre n'a donné autant de satisfaction.

—

Ça ne peut être qu'unrhume insignifiant, mais négligez-le, et il vous étreindra les poumons, et vous serez bientôt entraîné dans une tombe prématurée. Dans ce pays nous avons des changements subits de température, et nous devons nous attendre à des toux et à des rhumes ; nous ne pouvons les éviter, mais nous pouvons effectuer une guérison en faisant usage du Sirop Anti-Consomptif de Bickle, médecine reconnue comme n'ayant jamais manqué de guérir la toux, les rhumes, la bronchite et toutes les affections de la gorge, des poumons et de la poitrine.

—

Confirmation

Son Eminence le cardinal Taschereau a conféré dimanche le sacrement de la confirmation à 216 enfants, à l'église Notre-Dame de Lévis. La cérémonie, qui a eu lieu à 7 heures, a été très imposante, et le vaste temple était rempli de fidèles.

Après la cérémonie, le cardinal a adressé une touchante allocution aux jeunes confirmés.

Son Eminence a assisté à la grand'-messe, qui a été chantée à 9.30 heures, et a donné le sermon, traitant le sujet : de la nécessité de la prière.

Après la messe, le cardinal, accompagné des prêtres de la cure et de plusieurs autres, s'est rendu à la nouvelle école des Frères et en a fait la bénédiction.

Son Eminence s'est ensuite rendue à St-Joseph de Lévis, où elle a conféré le sacrement de la confirmation aux enfants de cette paroisse.

Vingt-cinq personnes tuées

LONDRES, 15.—Une dépêche de Madras annonce que 25 personnes ont été tuées par une explosion de poudre à canon à une fête du village aujourd'hui.

Nouvelles d'Halifax

HALIFAX, 15.—Le steamer *Halifax*, le premier de la ligne Canada Atlantic, devant naviguer entre Halifax, Charlottetown et Boston, est arrivé de Glasgow.

C'est un steamer de 1700 tonneaux, de 240 pieds de longueur et d'une force de 3,000 chevaux-vapeur. Sa vitesse moyenne est de 15 nœuds. Il est éclairé à la lumière électrique et a coûté $200,000.

Empoisonnement—Trois morts

JOHNSON CITY, TEN., 15.—Les pensionnaires de l'hôtel Smith ont été empoisonnés il y a quelques jours par un certain poison qui se trouvait dans les mets du souper. Trois des pensionnaires sont morts et les autres sont dans un état dangereux. On croit que ce poison a été mis dans les aliments par quelque personne dans un but criminel et qui avaient des sentiments de haine contre les propriétaires de l'hôtel.

Le rév. M. Bernard (Louis-Théodore), ancien curé de Ste-Julie de Somerset, décédé le 13 du courant, à l'Hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*, de la société ecclésiastique de Saint-Joseph et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec. M. Bernard appartenait au clergé du diocèse de Québec, et, à ce titre, les membres de la section diocésaine de la société d'une messe doivent dire une messe pour le repos de son âme.

Son service et sa sépulture auront lieu à Rimouski, mercredi prochain.

C. A. MAROIS, Ptre, C. S.,

Le Holloway's Corn Cure est la médecine pour enlever toute sorte de cor et de verrues, et il ne coûte que la petite somme de vingt-cinq cents.

—

M. J. R. Allen, Bourreur, Toronto, nous envoie ce qui suit :

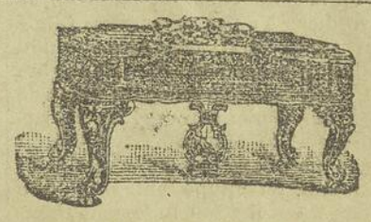
" Ma femme souffrait de dyspepsie, de constipation, des hémorrhoïdes internes et de maladies des rognons.

" Nous avions eu deux médecins et essayez un grand nombre de remèdes, sans pouvoir obtenir aucun soulagement, lorsque nous achetâmes une bouteille de la Découverte Végétale de Northrop et Lyman. Elle éprouva alors du soulagement et la première bouteille donna un résultat au-dessus de toute attente.

—

Sur l'estrade

Les orateurs et les chanteurs sont souvent pris de maux de gorge, extentions de voix et sont sujets à des attaques de bronchite qui seraient prévenues et guéries par l'usage du baume pectoral de Hoggard, le meilleur remède en usage pour la gorge et les poumons. 6



NOUS AVONS

Deux Magasins

BUREAU PRINCIPAL

No. 219, Rue St-Joseph

St. Roch, Québec

LA MAISON

GERVAIS & HUDON

Va toujours en augmentant, elle prospère en vendant des Articles de première classe

— TELS QUE —

PIANOS :

Heintzman & Cie.
Heintzman & Cie.
Heintzman & Cie.

Williams Bell & Cie.
Williams Bell & Cie.
Williams Bell & Cie.

Dominion & Cie.
Dominion & Cie.
Dominion & Cie.

Masson & Rish.
Masson & Rish.
Masson & Rish.

Schiedmayer, (Allemand.)
Schiedmayer, (Allemand.)
Schiedmayer, (Allemand.)

Aussi, plusieurs sortes de Pianos Américains.

Orgues et Harmoniums

Williams Bell & Cie.
Williams Bell & Cie.
Williams Bell & Cie.

Dominion & Cie.
Dominion & Cie.
Dominion & Cie.

THOMAS.
THOMAS.
THOMAS

Schiedmayer,
Schiedmayer,
Schiedmayer,

Machines a Coudre

New Williams.
New Williams.
New Williams,

Davis, (pour famille).
Davis, (pour famille).
Davis, (pour famille.)

Davis (pour sellier).
Davis, (pour sellier).
Davis, (pour sellier).

Tordeuses, Coffres de sûreté, (safes), Couchettes de fer, paillasse à ressort, etc.

Tous les articles que nous vendons sont garantis de première classe et nous invitons le public à venir visiter notre établissement afin de constater que nous disons la vérité.

Plusieurs de nos pianos sont faits avec les meilleures actions françaises à répétition, mais le tout de nos pianos porte une garantie de cinq ans.

GERVAIS & HUDON

219 et 339, RUE St-JOSEPH, St-ROCH

LES MALLES DU PACIFIQUE

Tous les détails du contrat règlés entre le gouvernement impérial et la compagnie du Pacifique

Une dépêche de Londres nous apprend ce qui suit :

Des arrangements ont été définitivement conclus entre le gouvernement impérial et la compagnie du Pacifique Canadien au sujet du transport des malles d'Asie. Des soumissions pour paquebots seront reçues dans quelques semaines. Il est stipulé au contrat que le service commencera dans dix-huit mois ; la compagnie compagnie recevra chaque année £45,000 du gouvernement impérial et £15,000 du gouvernement canadien pour un service mensuel pendant dix années de Vancouver à Yokohama, Hong-Kong et Shanghaï.

Les autorités impériales cherchent à faire comprendre au gouvernement canadien que l'efficacité de la route canadienne vers l'Orient dépend du service des paquebots transatlantiques canadiens. S'ils égalent ceux de New-York, dont la vitesse moyenne est de 18 nœuds, la route canadienne à Hong-Kong sera supérieure à celle de Suez. Autrement le chemin de fer et les paquebots de grande vitesse du Pacifique seront inutiles. On prétend que pour atteindre ce but, le Canada doit faire des sacrifices. L'Australie, avec une population de 4,000,000, dépense annuellement £315,000 pour son service océanique, tandis que le Canada ne dépense qu'une minime fraction de cette somme.

Dans ses commentaires à ce sujet, le *Times* dit : "Nombre de personnes attendent avec impatience la décision du gouvernement canadien. Son devoir est d'organiser un service parfait qui offre toutes les facilités possibles aux voyageurs. Si le Dominion sait profiter de l'occasion, il deviendra le véritable lien qui réunira les deux océans."

Pour améliorer le service transatlantique, les journaux suggèrent plusieurs moyens. Le *Globe* dit dans une dépêche : On pourrait faire circuler un train de Londres à Plymouth ou à Millford Haven, et des steamers rapides partiraient de là pour se rendre à Halifax ou à Québec. Le service se ferait alors en six ou sept jours.

Il n'y a pas de doute que le gouvernement canadien saura profiter de la circonstance qui se présente pour donner une nouvelle impulsion aux affaires et qu'il ne négligera rien pour augmenter la rapidité du service transatlantique.

La dépêche que nous venons de publier dit que "les autorités impériales *cherchent à faire comprendre* au gouvernement canadien", etc. Il n'est pas nécessaire que les autorités impériales fassent tant d'efforts ; car le gouvernement d'Ottawa réalise parfaitement la situation, nous en sommes convaincu, et *comprend* parfaitement quels sont les intérêts du Canada dans le moment.

HAITI

Une dépêche de Port-au-Prince mande ce qui suit :

Les élections des membres de l'assemblée constituante, qui doit élire le président et reviser la constitution de 1867, ayant donné la majorité aux partisans de l'ex-sénateur F. D. Légitime, le général Séide Thélémaque, l'autre candidat à la présidence, a attaqué le 28 septembre, à la tête d'environ 4,000 hommes dits de l'armée du Nord, le palais national de Port-au-Prince, siège du gouvernement. Le gouvernement provisoire a fait défendre le palais par les troupes régulières de la milice de Port-au-Prince. Le général Séide Thélémaque a été tué pendant l'attaque ; ses troupes se sont aussitôt débandées, et tout est rentré dans l'ordre.

Le général Légitime reste actuellement seul candidat et sera élu par l'assemblée nationale qui se réunira dans la capitale le 10 octobre. Certaines personnes craignent que le habitants du Nord ne se révoltent contre la nouvelle administration, mais ce pays sera avec le gouvernement constitutionnel et écrasera tout esprit de rebellion. On dit que les pertes subies par les troupes du général Séide Thélémaque s'élèvent à 100 tués et 45 blessés.

Chemin de fer du lac St-Jean

La Compagnie du chemin de fer du lac St-Jean vient d'adopter le tracé de l'embranchement de Métabetchouan à Chicoutimi et St-Alphonse.

Le tracé par Hébertville a été rejeté comme impraticable.

On a adopté le tracé Guay, fait en 1884, pour 30 milles à compter de Métabetchouan.

Le chemin traversera St-Bruno, Alma, St-Gédéon, Jonquière, etc.

ASSISES DE QUÉBEC

L'affaire Lippé

La fille Elmina Laverdière raconte son histoire

Deux actes d'accusation fondés

"True Bill" contre Audy, l'ex-employé de la Banque Nationale en fuite

Mardi, 16 octobre.

Enfin, le cocher Lippé est appelé à comparaître devant douze de ses pairs pour être excusé ou condamné de son crime.

Placé entre deux gardiens, le prévenu se tient debout, la tête légèrement penchée en avant, les bras croisés sur la poitrine. Le moindre bruit qui se fait dans la salle attire son attention, et il détourne la tête. Il a l'air abattu, honteux d'avoir à répondre devant ses concitoyens d'un acte aussi ignoble que celui dont il est accusé.

MM. les juges Cross et Bossé sont sur le banc.

MM. Amyot et Fitzpatrick représentent la Couronne.

M. F. X. Lemieux défend l'accusé.

Sur demande de l'avocat du prévenu on procède au choix d'un jury parlant le français, ce qui dure près d'une demi heure.

Finalement, le jury se trouve composé comme suit :

MM. Etienne Lessard, Ferdinand Denis, Narcisse Dépatis, Louis Fortier, Charles Nolin, Jean B. Lépine, Pierre Royer, Nazaire Lambert, George Villeneuve, Ed. Maheux, Charles McGreevy et William Couture.

Les petits jurés sont avertis qu'ils peuvent se retirer jusqu'à cette après-midi, puis M. G. Amyot expose la cause au jury. Il le fait en quelques mots, d'une manière calme, disant en conclusion que le crime dont le prévenu s'est rendu coupable est un des plus affreux qui puissent se commettre.

Et l'on commence la preuve.

Le premier témoin appelé est Elmina Laverdière, la jeune fille au préjudice de laquelle l'acte criminel dont Lippé est accusé a été commis. C'est une personne fluette, d'une figure peu intelligente. Elle est tout de noir habillée, et un immense voile noir lui descend jusqu'en bas du dos.

M. Amyot lui fait raconter son histoire, mais sa voix est tellement faible que ses paroles viennent à peine aux oreilles des jurés et des curieux. On est même obligé de rapprocher le banc des jurés.

Le témoin, qui est âgé de 21 ans, raconte son histoire qui est à peu près ce que nous avons rapporté dans le temps.

En quittant, le 18 août dernier, la maison de M. Lemieux, rue St-Jean, où elle était engagée comme domestique, elle se rendit à la Basse-Ville où elle rencontra le cocher Lippé. Elle lui demanda d'aller chercher sa valise qui était chez M. Lemieux. Il la fit embarquer dans sa voiture et monta à la Haute-Ville. En passant en face de chez M. Lemieux, la fille Laverdière n'a pas demandé à Lippé d'arrêter parce qu'il avait été entendu qu'on allait se promener. Près de l'église St-Jean, Lippé alla chercher un flacon de boisson d'une couleur rouge. A la barrière Ste-Foye, le témoin a payé le droit de passage aller et retour. On se rend dans le bois Gomin où Lippé outrage la fille Laverdière a qui il a fait tellement prendre de la boisson qu'elle est ivre.

En remontant dans la voiture, la fille Laverdière constate que sa montre et ses pendants d'oreilles sont disparus. Lippé les lui remet. Puis on revient par le chemin Ste-Foye et la rue St-Jean. Chez M. Lemieux, Lippé a pris la valise du témoin et l'a mise dans la voiture. On descend à la Basse-Ville, puis on traverse à Lévis. Comme il n'y avait pas de train pour St-Raphaël, la fille Laverdière se rend chez M. Octeau où elle raconte son aventure.

En se rendant au bois Gomin, la fille Laverdière a demandé à Lippé son nom. Il lui donna et son nom et son adresse qu'elle inscrivit sur l'enveloppe d'un petit paquet qu'elle mit sur le siége de la voiture. Ce paquet était une paire de souliers qu'elle avait achetés à la Basse-Ville avant de rencontrer Lippé. Le témoin prit beaucoup de boisson ; elle ne voulait pas en prendre, mais Lippé lui mettait le gobelet dans la main et elle ingurgitait le contenu. Elle but tellement, qu'elle dut restituer. Elle ne se rappelle pas beaucoup ce qui se passa ensuite. A Lévis, elle examina son porte-monnaie et elle constata qu'il lui manquait un billet d'un dollar et une autre piastre en menue monnaie.

En transquestion, M. Lemieux fait subir au témoin un interrogatoire des plus corsés semé par ci par là de petites contradictions. La fille Laverdière dit qu'elle n'a pas tenté de se sauver lorsque Lippé est descendu de voiture pour aller chercher de la boisson, rue St-Jean. C'est elle qui a payé pour Lippé, sa voiture et son cheval en traversant à Lévis, mais elle nie l'avoir invité à l'aller reconduire à St-Raphaël, lui promettant qu'il n'en aurait pas regret et que son cheval serait bien soigné. Elle avait deux parasols dans la voiture, mais elle ne s'en est pas servi contre Lippé. Elle lui obéissait de peur, mais il n'était pas malin et ne l'a aucunement frappée. Dans le bois Gomin, elle n'avait pas sa connaissance mais elle se rappelle que Lippé l'a déshabillée et qu'il l'a outragée. En revenant, elle a de nouveau pris de la boisson. Le Dr Vallée l'a examinée à son bureau.

Pendant le témoignage de la fille Laverdière, les grands jurés ont rapporté "true bill" dans les causes suivantes :

Pierre Fortier, pour avoir forgé un billet promissoire au préjudice de Gervais et Hudon, le 19 novembre 1887 ; Les syndics des chemins à barrière de la rive sud.

Cette dernière poursuite, qui est privée, est faite au nom de George Roy, de Beaumont.

Le détective Fleury raconte l'arrestation de Lippé. Le prisonnier lui avoua avoir passé l'après-midi avec la fille Laverdière. Il lui dit qu'ils avaient fêté tous les deux, qu'il en avait eu bien soin, qu'il ne lui avait fait aucun mal, qu'il avait pris soin de sa montre et de ses pendants d'oreilles et qu'elle n'avait pas raison de lui faire des misères pour ça. Le témoin traversa à Lévis avec Lippé pour rencontrer la fille Laverdière. Lippé lui dit qu'elle n'avait pas raison de mettre la justice à ses trousses, attendu qu'il en avait eu bien soin. La fille, elle, répliqua qu'elle voulait sauver son honneur.

La séance est levée.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Dès l'ouverture de la cour, à deux heures, on interroge le Dr Vallée qui a fait l'examen de la fille Laverdière, deux jours après l'affaire du Bois Gomin. Le docteur n'a constaté aucune violence, et la victime elle-même lui a avoué à plusieurs reprises que le prisonnier n'a pas pénétré en elle.

M. Lemieux continue alors à transquestionner le détective Fleury.

Lippé lui remit un mouchoir qu'il avait trouvé sur le siège de sa voiture, en disant que ce mouchoir appartenait à la fille Laverdière.

Les petits jurés sont déchargés jusqu'à demain matin.

Théophile Octeau, de Lévis, raconte qu'il a vu la fille Laverdière chez lui le 18 août au soir ; elle était avec le cocher Lippé qui lui dit que c'était affreux pour M. Lemieux d'avoir gardé cette fille-là si tard à travailler chez lui. Voyant qu'elle avait les yeux rouges et qu'elle paraissait *débiffée* il lui demanda si le charretier l'avait insultée. Elle déclara que Lippé l'avait maltraitée, et elle demanda la police.

En transquestion, le témoin dit que Lippé a remis à la victime ses souliers mais il n'a pas vu la fille lui parler. C'est quand il lui a demandé si elle avait été insultée, qu'elle lui raconta son histoire.

Emma Rouleau, femme de Th. Octeau, a vu la fille Laverdière assise sur un banc dans sa maison, le 18 août au soir. Elle lui dit qu'elle avait été maltraitée par un charretier et elle lui raconta toute l'affaire.

George Denis, chef de police de Lévis, subit un court interrogatoire, puis la couronne déclare sa preuve close.

La défense fait entendre ses témoins.

M. l'abbé Rouleau, assistant-principal de l'école Normale, connaît le prisonnier pour l'avoir rencontré quelque fois. Lippé l'a conduit dans sa voiture, plusieurs fois, et il s'est toujours comporté en gentilhomme.

Damase Lacasse, sergent de la police riveraine, dit que le prisonnier est un bon garçon et un bon charretier.

Thomas Joly, ouvrier sellier, dit qu'il était sur le ferry lorsque Lippé et sa victime ont traversé à Lévis. Tous deux étaient dans la voiture et causaient.

Louis Garneau, policeman de Québec, était près du tourniquet, sur le quai de la traverse, lorsque Lippé et la fille Laverdière sont passés pour prendre le bateau. C'est la fille elle-même qui prit de l'argent dans son porte-monnaie pour payer le prix de passage de Lippé, de sa voiture et d'elle-même. Elle paraissait gaie.

Joseph Guay, journalier, a vu Lippé et la fille Laverdière monter sur la rue St-Jean en voiture entre midi et une heure ; il les a vus revenir entre 5 et 6 heures.

Michel Gauthier, charretier, dit que le prisonnier passe pour un gentilhomme, un individu très respectale.

Le Dr Larochelle, de St-Sauveur, et M. Soulard, huissier-audiencier, connaissent l'accusé depuis plusieurs années ; pour eux, c'est un brave homme.

La séance est ici suspendue pendant un quart d'heure, en attendant l'arrivée de quelques témoins de la défense.

On interroge M. Dallaire, à l'emploi de M. Octave Lemieux, puis Napoléon Latulippe, charretier.

Ce dernier a vu Lippé et la fille Laverdière, le 18 août au soir, sur le quai de la traverse. Lui et l'accusé sont allés prendre un coup ; Lippé lui demanda de traverser avec eux à Lévis pour s'informer d'une maison de logement pour les passagers. Il monta sur le siége de devant tandis que Lippé se plaça sur le siége de derrière aux côtés de la fille. Ils conversèrent entre eux et la fille paraissait joyeuse bien qu'elle eût un peu froid. Il lui demanda si elle avait pris de la boisson, et elle se mit à rire. Elle dit qu'elle avait fait un tour de voiture avec Lippé de l'autre côté de la barrière Ste-Foye. Dans la voiture, Lippé et Elmina étaient comme cavalier et blonde. Quand l'accusé et la fille Laverdière se sont séparés à Lévis, Lippé lui a dit : "bonjour et bonne chance."

En transquestion, le témoin déclare que c'est Lippé lui-même qui lui a demandé de traverser à Lévis, lui disant qu'il paierait son passage et qu'ils attendraient les chars pour ramener des passagers. Elle paraissait avoir froid, mais elle n'avait pas les yeux rouges. Elle riait et semblait heureuse. Lippé ne lui a pas raconté comment il avait passé l'après-midi.

Telle est la preuve de la défense.

Le grand jury entre en cour et rapporte "true bill" contre F. X. Audy, ex-employé de la banque Nationale, pour détournement de fonds.

M. Lemieux, président du grand jury, donne alors lecture du rapport suivant :

"Les grands jurés remercient la cour de son adresse qui leur a été du plus grand service dans leurs délibérations.

"Les grands jurés ont visité la prison. Ils ont trouvé tout en ordre parfait de propreté. Cependant, ils désirent faire remarquer que l'infirmerie manque de ventilateurs, au grand préjudice des malades. Le drainage laisse beaucoup à désirer. Nous sommes heureux d'apprendre que cette question est actuellement sous la considération du bureau des travaux publics.

"Nous prenons la liberté d'attirer l'attention du gouvernement au sujet d'un tourne-clefs nommé Browning qui a été au service du gouvernement pendant vingt-quatre ans et qui est mort laissant sa famille dans la destitution.

Les grands jurés ont aussi visité l'asile. Ils se prononcent satisfaits de la manière dont les aliénés sont traités et de la propreté et l'entretien des bâtisses. Seulement ils désirent attirer l'attention de la cour sur le fait que le nombre des aliénés est trop grand dans quelques salles.

Le tout respectueusement soumis.

N. LEMIEUX,
Président."

M. le juge Cross félicite les grands jurés de la manière avec laquelle ils ont rempli leurs devoirs et ajoute que leurs suggestions seront soumises à qui de droit.

Les grands jurés se retirent, puis M. Lemieux adresse la parole au jury en faveur de son client Lippé.

Comme toujours, son plaidoyer est très habile. Quand il dit, dans un grand mouvement d'éloquence, qu'un homme respectable qui a une femme vertueuse, une vieille mère qu'il aime et respecte, ne peut ainsi du jour au lendemain se rendre coupable de viol, crime odieux s'il en fut jamais, des larmes montent aux yeux de Lippé, aux yeux de sa femme et de sa mère assises en arrière de l'orateur.

M. Lemieux avoue que l'accusé s'est rendu coupable de conduite inconvenante, mais proclame que la preuve ne démontre pas qu'il ait outragé la fille Laverdière. Il insiste sur le fait que la victime a consenti à tout ce qui s'est passé. S'il y a eu consentement, il n'y a donc pas eu viol, mais simplement aventure galante. Une femme qui tient à sa vertu combat et lutte jusqu'à la mort, s'il le faut. La fille Laverdière s'est-elle defendue ? A-t-elle fait quelque effort pour sauver son honneur ? Non, elle fait acheter de la boisson, elle en boit ; dans le bois, elle descend de voiture volontairement. Au retour, on la voit souriante, heureuse.

M. G. Amyot fait un magnifique plaidoyer de la part de la couronne. Il fait la revue de la preuve et dit que tout condamne l'accusé. A la Basse-Ville, Lippé engage la jeune fille à monter dans sa voiture et à faire une promenade avec lui ; il va acheter de la boison, lui en fait boire, l'enivre. Il fait tout cela pour arriver à son but : outrager Elmina Laverdière. Pourquoi aller dans le bois, loin des habitations ? Pourquoi y passe-t-il tout l'après-midi ? Etait-ce pour faire de l'argent ? Non, puisque le prix convenu n'était que de 40 cents. Mais c'était pour connaître charnellement sa victime. L'histoire de cette dernière doit être crue, et les jurés ne peuvent manquer de prononcer un verdict de culpabilité. L'avocat de la couronne demande un tel verdict pour l'honneur de la corporation des charretiers et la protection de la société.

C'est M. le juge Bossé qui résume la cause aux jurés. Il le fait d'une manière lucide, claire, qui est admirée des avocats et de tout l'auditoire. En résumé, le savant juge dit que le prévenu Lippé s'est rendu coupable d'une conduite inconvenante, mais que la fille Laverdière s'est également conduite d'une manière bien étrange. Si on en croit le témoignage de Latulippe, la fille n'a certainement pas agi comme une femme qui aurait à se plaindre d'un attentat aussi odieux. Maintenant, il n'y a pas eu violence. Le médecin chargé d'examiner la victime n'a trouvé aucune trace de violence. La fille était-elle dans un si grand état de prostration, d'insensibilité, qu'elle n'ait pu faire aucune résistance ?

M. le juge Bossé finit en disant que les jurés peuvent rendre trois verdicts : viol, tentative de viol ou simple assaut.

Il était 6.10 heures lorsque les jurés se retirèrent pour délibérer.

Après douze minutes d'attente la cour fut ajournée à 8.30 heures.

A 8.30 heures, MM. les juges Cross et Bossé montaient sur le Banc. Mais comme on leur annonça que les jurés n'étaient pas prêts à prononcer leur verdict, ils ajournèrent la cour à ce matin.

C'était la croyance générale au Palais hier soir que le cocher Lippé va être acquitté de son crime.

MORT SUBITE ET ENQUÊTE

Encore les spiritueux

M. le coroner Belleau a tenu mardi l'après-midi une enquête sur le cadavre d'une femme du nom de Pearson, qui est morte subitement dimanche après-midi à son domicile, au village Stadacona.

Les jurés étaient MM. Félix Thérault, président, Pierre Thérault, Jean St Hilaire, Michel Métivier, Louis Giroux, Wm Desrosiers, Pierre Martin, Louis Lebel, Jos Rousseau, Ed. Longchamp, G. St Pierre et Jos. Belleau.

Voici un résumé des dépositions :

Cyprien Pearson, cordonnier, est le mari de la défunte, Philomène Moreau, âgée de 54 ans, qui habitait avec lui et ses deux garçons. Sa femme s'est levée vers 5.30 heures dimanche matin. Tous ont déjeuné, puis elle a commencé à faire son ménage et à préparer le dîner. Elle est sortie le matin, mais il ne peut pas dire combien de fois ni où elle est allée. Vers midi, ils ont dîné tous ensemble ainsi qu'une de ses connaissances dont il ne connaît pas le nom et qui travaille à la fabrique de tissus. Elle a pris un verre de whisky en dînant avec son mari et son ami. Ils ont mangé de la soupe et du bœuf. Elle n'a pas pris de boisson avant ou après le dîner. Suivant son habitude elle s'est couchée sur son lit vers 2½ hrs. Elle paraissait en bonne santé. Vers trois heures ou trois heures et demie, l'un de ses fils l'a averti que sa mère râlait et qu'il croyait qu'elle allait mourir. Il s'est levé et l'a secouée, mais elle n'a pas bougé. Elle respirait encore toutefois. Quoique d'une bonne constitution et très grasse, elle se plaignait d'oppression dans la région du cœur. Sa mère et son frère sont morts subitement il y a quelques années. Son fils Théophile et lui étaient seuls lorsqu'elle est morte.

Théophile Pearson, fils de la défunte, a pris le déjeuner avec la famille, puis il est sorti et n'est rentré que vers cinq heures de l'après-midi. Sa mère était alors sans connaissance, et elle est morte presqu'aussitôt. Il est arrivé à la maison avec son frère Philippe. Son père était *chaud* lorsqu'ils sont arrivés. Il n'y avait pas de boisson dans la maison.

Philippe Pearson, âgé de 17 ans et cordonnier, est l'autre fils de la défunte. Il corrobore la déposition de son frère. Il ajoute qu'après sa mort sa mère avait la figure enflée et noire.

Mme Delamarre, une voisine, a été mandée vers six heures chez les Pearson. La défunte avait la figure bleue. Le ménage vivait en bonne intelligence. La défunte prenait de la boisson de temps à autre, assez souvent.

Joseph Dufresne dit qu'il connaissait la défunte pour l'avoir vu trois ou quatre fois. Vers dix heures dimanche matin il est allé chez elle avec son mari, et comme la table était mise elle l'a invité à manger. Il a pris une tasse de thé, mais la défunte n'a pas mangé avec eux. Tous trois ont pris trois ou quatre coups.

Il y avait une bouteille pleine de gin et une bouteille contenant du whisky. Il est parti vers 11.30 heures. La femme était sobre à mon arrivée, mais elle ne devait pas l'être lorsque je suis sorti. Le mari était chaud quand je l'ai rencontré et il l'était davantage à mon départ. Moi-même je ressentais l'effet de la boisson que j'avais prise.

Le Dr Catellier dit qu'il a été mandé vers 7 heures dimanche soir pour voir la défunte, ou plutôt pour constater sa mort. Je viens d'examiner la surface externe du cadavre, et je n'y ai pas trouvé de marques de violence ; seulement des signes de putréfaction. Il m'est impossible de dire la cause de la mort ; je soupçonne soit une apoplexie foudroyante, soit une congestion des poumons, soit même une rupture du cœur. A la demande du coroner et des jurés, j'ait fait l'examen interne du cadavre, et j'ai constaté que l'apoplexie cérébrale était la cause de la mort. Le cœur et les poumons étaient relativement sains ; les autres organes aussi. L'estomac était vide ; il ne contenait qu'un morceau de patate. Je suis porté à croire que l'apoplexie cérébrale est due aux excès alcooliques qu'il appert qu'elle a faits dans la journée.

Les jurés ont rapporté un verdict basé sur les conclusions du Dr Catellier.

L'EXPOSITION DE PARIS EN 1889

A quel point en sont les travaux—La tour à sa moitié—Une plate-forme inattendue—L'histoire de l'habitation—Le pavillon de la presse—Machines et beaux-arts—Isba, cottage et cirque.

Des gens d'humeur chagrine, ou des jaloux, jouaient ces temps derniers au mauvais prophète et prétendaient à tout venant que jamais l'Exposition ne serait pas prête pour la date où on la doit ouvrir.

" On comptait, disaient-ils, sur un été " fort beau ; les travaux auraient fort " vite avancé pour peu que le soleil se " fût mis de la partie ; architectes, ma- " çons, peintres, ingénieurs espéraient " trois mois de ciel pour regagner le " temps perdu l'hiver dernier et rattra- " per même quelque avance, mais ne " voilà t-il pas que tout le trimestre chaud " a été brouillé de pluies, qu'il a venté, " qu'il y a eu faillite complète de la belle " saison et que l'on se trouve maintenant " contraint de donner le coup de collier " suprême avec accompagnement proba- " ble de neiges et de frimas ! Comment " voulez-vous qu'au 5 mai prochain la " dernière pierre soit posée, le dernier " clou planté et qu'on nous présente une " Exposition qui ne ressemble pas a un " déballage ! "

Si les grogneurs avaient fait comme moi, que vite eussent été calmés leurs inquiétudes ! Le moyen est simple, j'y suis allé voir et j'en suis revenu tout à fait enchanté. C'est merveilleux la transformation qui s'est opérée en trois mois dans ce Champ de Mars dont un bourgeois de Paris disait bonnement qu'on y pourrait bâtir " une ville de fêtes."

Au commencement de l'été les routes étaient à peine tracées, les ossatures des palais énormes s'élançaient à peine du sol, squelettiques et largement espacées ; ici ci de là quelque muraille montait, un ciltrage resplendissait au soleil, un lac miniature se dessinait au milieu d'une ceinture de roches, c'était le cahos, le difforme et, pourtant, à voir la prodigieuse activité de cette immense ruche on devinait bien que des prodiges allaient naître de ce bourdonnement et que la cité monstre surgirait tout à coup, dominant Paris de ses dômes. Et le miracle s'est opéré, car aujourd'hui, d'un bout à l'autre de l'esplanade, tout a pris forme, les charpentes se sont soudées, les dômes se sont arrondis, les galeries s'allongent vitrées et parquetées, les arbres transplantés se garnissent de feuilles, par un étrange renouveau, le sol s'égalise et, là-bas, vers la Seine, la gigantesque tour monte dans les nuages !

***

Quand on arrive par les quais c'est elle tout d'abord qui vous captive. Comme on se sent petit au pied de cette colonne de fer, découpée en si fines dentelures, et quelle étrange sensation on éprouve à passer sous les arches démesurées qui s'emplissent d'azur et semblent faites pour que de victorieuses armées de géants y défilent fièrement couronnées par leurs courses ! Et l'on s'intéresse à la croissance de la tour de fer.

On la mesure de l'œil, on évalue sa hauteur, on compute la date où le pavillon tricolore flottera à son faite, car elle est bien parisienne, Paris s'en glorifie ! La voilà maintenant à ses 150 mètres, en route pour sa trosième plate-forme. Ce balcher, vous ne le verrez pas indiqué dans les plans. Il n'y a été introduit que récemment ! tout d'abord on pensait en effet n'en établir plus qu'un dernier à 300 mètres, mais M. Georges Eiffel a changé d'avis et la tour aura quatre plates-formes. Cinquante mètres encore et le nouveau l'ingénieur nous convoquera sans doute, pour fêter l'heureuse arrivée de son chef-d'œuvre à sa troisième épe.

Il y aura peut-être, comme au mois d'août un temps d'arrêt apparent dans le mouvement ascensionnel de la tour, mais ce nul ne s'en inquiète, avant la fin de l'année le dernier boulon sera posé et M. Eiffel aura victorieusement écrit la dernière page de ce gigantesque poème du fer.

On disait, aux premiers coups de marteau, que la tour serait teinte de sang humain et coûterait bien des existences, on rappelait les pyramides, les canaux du Nil engloutissant des milliers de vies, enfin l'on prophétisait de malheur, et comme à tort ! C'est à peine si deux ou trois accidents se sont produits sur les chantiers et maintenant la tour a beau monter, les ouvriers sont aussi gaillardement à la besogne que s'ils travaillaient à trois mètres de terre. Ils ne sont pourtant pas trop payés, les braves gens ! Soixante-dix centimes l'heure, pour la plupart, et il leur faut durant dix heures grimper, descendre, aller, venir, risquer cent fois la mort, pauvres mouches qui, en bas, s'emblent s'agiter en quelque immense toile d'araignée ! Comme je demandais à l'un deux s'il n'éprouvait aucune crainte :

—Bah ! me répondit-il, tant qu'il ne fait pas de vent ! Ah ! quand il vente, par exemple, on n'est pas sûr de descendre vivant. Ça fait " fregi " dans les yeux et alors vous comprenez, on n'y voit pas bien. Tenez, il y en a un qui s'est tué l'autre jour, comme ça, aux machines. Ce n'est rien.

Comment voulez-vous, avec de pareils travailleurs, si calmes, si résolus devant le péril de toutes les minutes, que la tour n'aille pas crever les nuages à trois cents mètres ?

***

Donc le clou de l'Exposition pointera fièrement aux cieux, mais on est en train de lui faire concurrence.. à son pied même, et la concurrence, c'est l'étrange ville que M. Charles Garnier est en train de bâtir, le long des quais d'Orsay et de Grenelle. Vous connaissez l'heureuse idée qu'il a eue : ressusciter tous les types de l'habitation humaine, depuis la grotte des premiers hommes, depuis l'âge où les errants s'abritaient.

Sous des tentes de poil dans le désert profond

jusqu'à l'épanouissement architectonique de la Renaissance.

Déjà cette résurrection prend tournure. Voici, tout près du pont, les rochers sauvages où les Trogolytes creusaient leurs refuges ; les huttes pointues de l'époque du renne, faites de branchages entrelacés et de troncs d'arbres sectionnés au feu et carbonisés à leurs extrémités ; les habitations des Hébreux, plates et basses, en pierre blanche, avec leurs portes en triangle tronqué ; les maisons étrusques, assises sur trois colonnes trapues ; les cabanes des Germains, bâties sur pillotis, entourées d'eau de tous côtés ; les minarets assyriens, hauts et droits, crénelés au faite, puis les huttes gauloises, affectant la forme de nos meules de foin, et les tentes des Huns, et les tours phéniciennes.

En aval du pont, on défilera devant les constructions des peuples primitifs ou contemporains qui n'ont exercé aucune influence sur la marche générale de la civilisation : Esquimaux, Lapons, sauvages de l'Afrique équatoriale, Peaux-Rouges, Aztèques, Incas, Scandinaves, etc. Enfin, l'habitation de la Renaissance, avec ses élégantes tourelles, ses sculptures fouillées, ses hautes cheminées, sera comme le couronnement de cette magnifique revue rétrospective où les moindres détails ont été respectés. A l'intérieur de chaque specimen, le visiteur retrouvera le mobilier et les ustensiles du temps, depuis la hache de silex jusqu'au dressoir merveilleusement orné de manoirs moyen-âge, et tout autour des habitations les annexes qui, par quelque côté curieux, en peuvent compléter le caractère archéologique. On prête même à M. Garnier l'intention de peupler ces constructions de personnages portant les costumes conformes aux types et aux époques représentées.

L'idée est engageante, mais que l'architecte y prenne garde. Ces sortes de déguisement n'ont jamois bien réussi, parce quils ont toujours un côté ridicule et que dès le troisième jour on fait foin de l'exactitude historique. L'on pourrait citer mainte exhibition où des dames romaines portaient bravement de fort jolis souliers Molière et vendaient très cher de détestables cigares. Puis, voyez-vous un cabaratier de ce Chaussée de Maine accoutré au goût du treizième siècle et servant du Pernod aux consommateurs du dix-neuvième ! Pour être dans le vrai, le Gaulois ne devrait débiter que de la cervoise dans des coupes de terre noire ; le Grec du temps de Solon du brouet noir et du vin à couper à la spatule, et l'homme préhistorique n'aurait droit qu'à des côtelettes de mammouth ! Avouez que ces anachronismes nous feraient rire et qu'un gardien, pas trop sot, remplacerait avantageusement les figurants rêvés par M. Garnier pour son admirable reconstitution.

***

Les autres merveilles de l'exposition prennent aussi très belle tournure. Dans quinze jours, l'ossature du palais des machines sera complètement terminée, et je crois bien qu'à l'heure où j'écris, les deux pignons du palais sont déjà debout. A ce propos, M. Alphand et ses collaborateurs ont trouvé cet ingénieux moyen de faire visiter la galerie toute entière sans fatigue pour les curieux : un pont roulant établi au-dessus des supports des arbres de couche, parcourra le palais dans toute sa longueur, et le public pourra de la sorte passer en revue tous les appareils exposés, toutes les machines mises en activité, à une hauteur de huit mètres au-dessus du sol. Peut être la galerie des arts industriels aura-t-elle aussi son pont roulant : quoiqu'il en soit, elle est achevée quant au gros œuvre et d'ici quelques jours le palais des beaux arts, qui lui fait pendant, en arrivera au même point. A peu près à la même époque, les ouvriers mettront la dernière main au superbe pavillon de la Ville de Paris, qui sera, dit-on, une merveille de construction en fer. Tout avance, on le voit, et sur divers points on a même terminé.

C'est ainsi que le pavillon de la presse est aujourd'hui entièrement achevé, du perron à la toiture. On nous a gâtés, car la construction est toute charmante et du meilleur goût. A droite du bâtiment central on installera un vaste cercle, à gauche une sorte de restaurant et, tout à côté, le service télégraphique. Dans le pavillon même, les salles sont nombreuses et bien distribuées. Il y en a pour la lecture, pour nos confrères de province, pour les journalistes étrangers, pour les comités, pour la tollette même ! la décoration non plus ne laisse rien à désirer.

Je citerai notamment les deux panneaux du porche, hauts de 2 m. 40 et qui peuvent à bon droit être regardés comme des chefs-d'œuvre de céramique. L'un représentant la *Critique* : une jeune femme couronnée de houx--qui s'y frotte s'y pique--tient en main une plume et de l'autre déroule un parchemin avec cette légende : *Unguem time*—gare à mes ongles !—L'autre panneau, la *Pensée*, est d'allure plus sobre, plus austère, mais d'une réelle puissance d'exécution, et l'on doit savoir gré à l'auteur des cartons, M. Léon Roger, de tout le talent qu'il a dépensé pour bien orner notre charmante maisonnette.

***

Si nos entrepreneurs déploient une fiévreuse activité pour n'être pas en retard à l'ouverture de l'Exposition, les étrangers non plus ne restent pas les bras croisés, déjà la République Argentine, la Bolivie, le Mexique s'installent au Champ de Mars. Les autres puissances ont choisi leurs architectes, retenu leurs emplacements, et dans quelques jours les ouvriers de nationalités diverses arriveront au Champ de Mars pour commencer la construction des pavillons étrangers. La section russe sera, dit-on, très curieuse. Dans ces jardins s'élèveront plusieurs habitations d'un cachet original, notamment une véritable isba où des moujicks du Troïtz travailleront le bois, et une maison rustique où seront exposés les produits des campagnes.

La Grande-Bretagne n'a pas voulu se laisser dépasser par la Russie et nous promet aussi une très intéressante " exhibition ". Le comité britannique prend, en effet, ses dispositions pour reproduire en son parc un véritable cottage avec moulin, boulangerie, laiterie, beurrerie modèle. Le goût semble avoir pris de ces reproductions tout à fait exactes, car les Pays-Bas vont aussi construire deux villages des Indes néerlandaises : le Maroc, un grand bazar avec cafés et divans annexes ; l'Egypte, une rue du Caire avec ses boutiques, sa mosquée, ses enseignes et ses artisans même travaillant sous les yeux du public ; la Norvège, une pêcherie ; l'Espagne, enfin, un immense cirque où des Frascuello de premier ordre courront au taureau.. comme à Séville.

Et quand tout cela sera sorti de terre, quand le même souffle agitera les drapeaux de tous les peuples conviés aux fêtes de la concorde et de l'apaisement, quand les barrières de l'Exposition s'ouvriront devant l'univers entier, nous aurons bien le droit d'être fiers de notre œuvre et de jouir un peu du silence où seront réduits tous les prophètes de malheur. Ils auront mal prédit, l'Exposition se fera, grandiose, magnifique comme nous l'avons rêvée, et le 5 mai 1889, le canon tonnera pour son ouverture.

JEAN SOLEIL.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Arrivée à Naples.—Démonstration enthousiaste

ROME, 16—L'empereur Guillaume II et le roi Humbert sont partis pour Naples. On leur a fait une ovation à leur départ de cette ville.

NAPLES, 16.—L'empereur Guillaume II, le roi Humbert, le prince Henry de Prusse et les ducs d'Aoste et de Gênes sont arrivés en cette ville à 2.30 hrs cette après-midi. La marche des visiteurs royaux de la gare au palais royal fut lente, tant était immense la foule qui s'était réunie sur le parcours de la route. On affirme qu'il y avait plus d'un demi million de psrsonnes dans les rues. Une splendide et chaleureuse réception a été faite au parti royal.

Le premier ministre Crispi, le comte Herbert Bismark, le général Vitili, ministre de la guerre, l'amiral Brissi, ministre de la marine, étaient dans le même carosse.

Dans la procession on remarquait des membres des sociétés ouvrières et des pêcheurs en costumes pittoresques.

Lorsque l'empereur Guillaume et le roi Humbert se montrèrent au balcon ils furent acclamés à outrance par la foule qui se trouvait là.

Le premier ministre Crispi a été l'objet de réceptions cordiales en se rendant au palais.

L'empereur Guillaume et le roi Humbert ont été conduits au musée par le professeur Boseli. L'empereur a conversé avec les ministres et les officiers qui se trouvaient présents. L'empereur a fait l'éloge spécial de la conduite du peuple italien à son égard.

Ce soir le Piazza Plebiscita a été illuminé et les deux souverains ont été *sérénadés* par une fanfare.

L'empereur et le roi Humbert se sont montrés au balcon à plusieurs reprises.

Obituaire

M. Wm. J. Pratten, juge de paix et maire de South Ireland, comté de Mégantic, est mort dimanche, à l'âge de 36 ans. Le défunt était fils de M. Pratten, député greffier de la Couronne, et gendre de M. S. B. Foote, ancien propriétaire du *Morning Chronicle*, qui voudront bien agréer nos condoléances.

Terrible accident à Berthier

Un bien triste accident a eu lieu à Berthier samedi soir, Madame Smith, femme d'un résident de la localité, a été tuée d'un coup de fusil, dans les circonstances les plus extraordinaires. Le fusil, chargé à balle, était posé sur un meuble ; un chien en gambadant, mit le pied sur la détente, le coup partit et madame Smith tomba l'épaule fracassée par une balle. Elle a cependant pu se relever et a même fait quelques pas vers la porte, mais avant de l'atteindre elle est tombée de nouveau, et cette fois elle était morte.

L'éperlan au flambeau

D'ordinaire l'éperlan se pêche le jour. Lundi soir on a changé le système ordinaire. Quelques amateurs ont essayé la pêche au flambeau. Grande a été leur surprise quand ils ont constaté que du ponton de la compagnie du Richelieu on pouvait capturer de très jolis petits bars et des poissons blancs de grosseur très respectable. A trois lignes on a réussi à prendre onze bars, huit poissons blancs et à peu près onze douzaines d'éperlans, et cela dans l'espace de deux heures.

Fruits de l'intempérance

On rapporte qu'une femme de St-Sauveur s'étant enivrée lundi et ayant parcouru dans cet état les rues de la localité, son mari est entré en fureur et dans son indignation il lui a flanqué une tripotée un peu trop rude, car il lui a cassé un bras.

Rétabli

Le jeune Simard, qui avait été victime d'un si triste accident en tombant du haut d'une maison de la rue Garneau, il y a quelques semaines, est aujourd'hui complètement rétabli. Il est sorti de l'Hôtel Dieu, pour retourner à son ouvrage.

Nouveau carillon

On attend par le steamer *Nestorian*, de la ligne Allan, un carillon complet de huit cloches destiné à l'église St-Mathieu, rue et faubourg St-Jean.

Course au trot

La course qui a eu lieu sur l'hippodrome St-Charles, entre les chevaux de MM. Blouin et Letarte, a été gagnée par le premier, qui a remporté trois épreuves consécutives. A la dernière épreuve, la voiture de M. Blouin s'est brisée et le conducteur a failli être écharpé.

Militaire

Lundi matin, la batterie B a fait à la Citadelle l'exercice du canon de 64 appelé le shifting ordinance et qui consiste à démonter un canon et à le remonter après l'avoir traîné une certaine distance sur le sol. Quoique la manœuvre ait été quelque peu entravée, elle a été faite en 6 minutes et 24 secondes, battant la batterie A de 20 secondes.

Noyade

Jeudi après-midi, le coroner du district de Berthier à tenu une enquête à Lanoraie sur le corps d'un nommé Boucher, qui s'est noyé en abargeant un bateau.

Vol audacieux

Mardi après-midi vers deux heures, un individu bien mis entré aux bureaux de la banque de Québec, à Montréal, au moment où une personne venait faire son dépôt. Celui-ci eut l'imprudence de laisser le montant sur le comptoir pendant qu'il allait à un autre guichet. L'inconnu profita de la circonstance pour mettre la main sur l'argent et s'esquiver avec. Le montant volé est considérable. L'affaire a été confiée de suite aux détectives Robinson et Barret qui se sont mis en campagne.

Des perdrix sans gêne

Lundi après-midi, vers 2.30 heures, la famille Paulet, de Lévis, qui se trouvait réunie dans la salle à dîner, fut fort surprise de voir tout à coup deux carreaux de la fenêtre voler en éclats et un objet, qu'on a cru d'abord être une pierre, entrer dans l'appartement.

Après le premier moment de surprise passé, on a constaté que l'objet en question était tout simplement une perdrix.

Les chats du voisinage lui faisant une chasse acharnée, elle s'est élancée dans cette fenêtre pour y chercher un abri.

Elle a été capturée facilement par M. Paulet qui a l'intention de la garder vivante aussi longtemps possible.

Samedi dernier, une perdrix est aussi entrée dans l'église de Lévis en brisant deux vitres. Elle est sortie quelques instants après en défonçant de nouveau deux vitres d'une autre fenêtre.

Les marchés de Québec

PRIX EN GROS

Québec, 15 Octobre 1888.

FARINES

	$ cts.		$ cts.
Patente	$6 50	@	$7 50
Supérieure extra	6 25	@	6 50
Extra superfine	6 10	@	6 25
Extra du printemps	5 75	@	5 90
Superfine	5 50	@	5 60
Forte du Canada pour boulangers.	6 40	@	6 60
do Manitoba do	6 57	@	6 75
do Etats-Unis do	6 20	@	6 70
Fine	5 20	@	5 40
Middlings	4 75	@	4 80
Pollards	4 50	@	4 50

ONTARIO EN SACS

Medium	$2 95	@	$3 05
Extra du printemps	2 80	@	2 90
Superfine	2 65	@	2 70
Fine	2 50	@	2 55
Middlings	2 25	@	2 35
Farine d'avoine par quart	5 75	@	6 20

GRAINS

Avoine—34 lbs	0 50	@	0 52
Pois —66 lbs	1 05	@	1 15
Fèves blanches—60 lbs	2 50	@	2 60
Sarrazin—48 lbs	0 60	@	0 65
Maïs —56 lbs	80	@	0 80

LARD ET BŒUF

Lard—Canada—coupé court—par quart	$20 00	@	$21 00
Mess de l'ouest	19 00	@	19 50
Thin mess	18 00		18 50
Bœuf—mess	0 00		0 00
Bœuf—India mess	0 00		0 00
Jambons—City cured, la livre	13c.	@	14c.
do Couvert en toile	0 00		0 00
Saindoux, de l'ouest en seau	2 55	@	2 60
do canadien	2 40	@	2 50
Lards en carcasse, par 100 lbs	9 00	@	9 00
Bœuf, par 100 lbs	5 00	@	8 00

POISSON

aumon No 1—par baril	$16 50	@	$17 00
do No 2— do	15 00	@	15 50
do No 3— do	14 00		
Anguille, par livre	5½c.	@	6c.
Hareng No 1, Labrador, par quart	5 50	@	6 00
do No 2, do do	5 00	@	5 25
do No 1, d'Anticosti do	3 50	@	3 75
do No 1, Cap Breton do	5 00		5 25
Morue No 1, Grande do	5 50	@	0 00
do No 1, do	5 25	@	5 50
do No 2, do	4 50	@	
Flétan No 1, do	0 00	@	0 00
Truite No 1, do	10 00	@	11 00
do No 2, do	8 50	@	9 00
Morue sèche. 112 lbs	3 00	@	4 50

HUILES

Huile de Loup marin Pâle	0 37	@	0 40
" " Paille	0 31	@	0 36
" de morue	0 33	@	0 35
" de marsouin, Pâle	60	@	0 70
" " " Paille	0 40	@	0 40

FRUITS

Poires de Californie, par bsite	5 00		
Pommes nouvelles, par baril	2 50	@	3 00
Citron, la boite	3 50	@	0 00
Coco, le cent	4 50	@	0 00
Pommes évaporées, la lb	0 11	@	0 00
Pruneaux Bosnia, la lb	0 09	@	0 00
Bananes, la botte	1.00	@	2 00
Union Egyptien, la lb	0.03	@	0 00
Dates Fraîches	0.04	@	0 00

FROMAGES ET BEURRES

Nouveau, en petit meule et grosse	10c	@	11c.
Produit des beurreries (nouveau)	12c.	@	15c.
	1 c.	@	20c.
Sucre d'érable	9c.	@	10c.
Œufs	18	@	20c.

LEGUMES

Choux ..... $0.30 à $0.35 la doz.

PRIX DU DETAIL

Samedi 12 octobre 1888.

BEURRE

	$ cts.		$ cts.
Le plus beau	0 18	@	0 22
Beau	0 17	@	0 18
Inférieur	0 15	@	0 16

PATATES

Early Rose, les plus belles	0 40	@	0 45
Do belles	0 40	@	0 45
Chili	0 40	@	0 50
Snow Flake	0 45	@	0 55

ŒUFS

Œufs frais	0 18	@	0 20

VOLAILLES

Par couple, les plus belles	$0 75	@	0 80
Do belles	0 70	@	0 75
Do moins belles	0 60	@	0 65
Do inférieures	0 40	@	0 50

NAISSANCES

DEMERS.—Le 13 du courant la dame de H. Honoré Demers, un garçon. e c cl

MARIAGES

BISHOP-COLLET.—Le 16 du courant, à la Basilique, par le Rév. M. Faguy, M. T. Parkin Bishop, de la maison St-Basile Paper Co., conduisait à l'autel Mlle C. Collet, fille de M. U. Collet, marchand de St-Basile.

L'heureux couple est parti immédiatement pour un voyage.—e. c. cl.

DECES

LEPINE.—Décédée le 15 octobre, à l'âge de 70 ans, Dame Christine Guy, épouse de M. Jean B. Lépine, laitier.

ROY.—A St. Roch, le 14 du courant, Dame Julie Lacombe, épouse de feu Joseph Roy, à l'âge de 48 ans.

MORISSET.—A Notre-Dame de Lévis, le 13 du courant, à l'âge de 83 ans, Mme Olivette Lacroix, épouse de feu Pierre Morisset.

GOUDREAU—Le 4 du courant, à l'âge 42 ans, Dame Marie Malvina Marcoux, épouse de Sieur Timothé Goudreau.

LACHANCE.—Le 6 du courant, à l'âge de 34 ans, dame Hedwidge Lepage, épouse de M. Achille Lachance, ferblantier-plombier.

TENTAVIVE DE MEURTRE A MONTREAL

Un homme frappé et laissé sur le carreau par un assassin.—Sauvé par une petite fille.—L'assassin mystérieux, etc.

La *Presse* raconte que samedi soir vers les sept heures, les habitants de la rue Mignonne, dans le voisinage de la rue Champlain, et ceux de la rue Champlain à Montréal, furent mis en émoi à la nouvelle qu'un meurtre venait d'être commis à cet endroit. Renseignement pris, on s'assura que la victime n'était que blessée et que les médecins avaient déclaré que la blessure n'était pas mortelle. Voici quelles sont les circonstance de cette tentative de meurtre, car il paraît évident que le personnage mystérieux dont il s'agit n'avait d'autre intention que celle d'attenter à la vie de l'honnête ouvrier qui a été sa victime.

Vers 6½ heures, samedi soir, M. Frédéric Goedicke, employé à la manufacture de prélarts de Montréal, eut affaire à sortir de sa maison, 869 rue Mignonne, coin de la rue Champlain.

Malgré son nom allemand, M. Goedike est un canadien-français âgé d'environ 35 ans, marié et père de famille.

Il sortit donc samedi soir, un peu après 6½ heures, accompagnée d'une petite fille de 13 ans, sa nièce, qui marchait derrière lui. Au moment où il allait mettre le pied sur le trottoir, en sortant par la porte de la cour, M. Goedike distingua l'ombre d'un homme qui paraissait adossé à un hangar qui longe le trottoir.

Au même instant, il entrevit un lourd bâton, probablement un bâton ferré, au-dessus de sa tête. Il n'eut pas le temps de parer le coup, un coup terrible, appliqué sur le côté droit de la tête, par un bras puissant, l'étendit sans connaissance dans la porte de la cour même.

Le misérable et lâche assassin avait de nouveau brandi son arme et, vif comme tous les criminels qui redoutent la police, il se préparait à asséner de nouveaux coups au malheureux ouvrier étendu à ses pieds, qu'il aurait sans doute achevé sans les cris d'épouvante de la petite fille, qui en voyant s'affaisser son oncle et paraître l'assassin, s'était enfuie, remplissant l'air de ses cris.

L'infâme comprit sans doute que la foule allait accourir aux cris de l'enfant, car il renonça à frapper de nouveau sa victime sans défense pour prendre la fuite.

On manda tout de suite le médecin qui ramena le blessé à ses sens et pansa ensuite sa blessure. M. Goedicke est un homme d'une vigueur peu ordinaire et il avait fallu un coup formidable pour l'abattre de la sorte. En effet, le médecin constata qu'il avait à la tête une blessure très grave, longue de 2½ pouces et tout à fait dénudée. Il fallut cinq sutures pour en refermer les lèvres ensanglantées.

Cependant, M. Goedicke, tant sa vigueur est grande, a pu se lever ce matin et se rendre au bureau de police, demander à la police de le protéger, car il craint que le misérable qui a attenté à ses jours ne veuille tenter de nouveau de l'assassiner.

Quant au motif qui a pu armer contre lui cette main coupable. M. Goedicke affirme qu'il lui est tout à fait impossible de le deviner. Il ne se connait pas d'ennemi et se demande, sans rien trouver, ce qui a pu faire naître contre lui tant de haine, ou quel intérêt cet assassin peut voir à désirer sa mort.

Plusieurs enfants affirment avoir vu un homme étranger rôder autour de la maison de M. Goedicke environ un quart d'heure avant l'assaut. Cet homme portait, disent-ils, un imperméable, avec colerette, et un large chapeau de feutre mou, rabattu sur ses yeux. De son côté, M. Sainte Marie, barbier du voisinage, dit qu'un peu auparavant, le même homme est venu lui demander où se trouvait la rue Mignonne et M. Sainte-Marie la lui a indiquée ; mais cet homme ne parut pas se presser d'aller vers la rue Mignonne, dont il n'était, du reste, éloigné que de quelques pas. Il fit même observer à M. Sainte-Marie qu'il n'était pas pressé.

Cette affaire a créé beaucoup d'excitation dans le quartier et fait aujourd'hui le thème d'une foule de conversations.

LA TRAGÉDIE DE ROXTON FALLS

Vendredi dernier, le procès d'Arouette, accusé d'avoir assassiné un nommé Bonhomme à Roxton Falls, dans la nuit du premier septembre dernier, s'est déroulé devant la Cour d'Assises du district de Bedford, siégeant à Sweetsburg, et présidée par l'honorable juge Mathieu. La preuve a démontré que vers les trois heures, le jour en question, Bonhomme, le prisonnier et quelques amis se rencontrèrent à l'hôtel Ledoux, on but et on chanta lorsque, à neuf heures du soir, une querelle s'éleva entre Bonhomme et le prisonnier. Ils sortirent tous deux de l'hôtel pour se battre, et ils furent suivis des autres personnes présentes. Une fois dans la rue, le prisonnier, sachant qu'il ne pouvait venir à bout de Bonhomme, qui était un homme d'une force plus qu'ordinaire, ne voulut plus se battre, mais Bonhomme, qui était en colère, persista, frappa et terrassa le prisonnier.

On les sépara, mais Bonhomme, dont la colère n'avait fait que s'accroître, réussit à mettre la main sur le prisonnier et lui administra une dégelée en règle. Le prisonnier, fou de rage, courut à une boutique de forgeron qui se trouvait à quatre-vingts pieds plus loin, y saisit un tuyau en fer d'environ cinq pieds de longueur et de deux pouces de diamètre et revint sus à Bonhomme qui se trouvait alors à l'hôtel, criant à tout le monde qu'il voulait l'assommer. On essaya de le calmer et l'on courut à l'hôtel avertir le propriétaire.

Avant d'avoir eu le temps de revenir' Bonhomme, qui était à allumer sa pipe, en tournant le dos à la rue, fut frappé à la tête par derrière sans un mot d'avertissement, et la barre de fer lui infligea une blessure à laquelle il succomba, le lendemain matin. Arcouette lui avait fracassé le crâne.

La Couronne ne demanda qu'un verdict de *manslaughter*, vu qu'Arcouette avait été grandement provoqué. Le jury a rendu un verdict en conséquence.

L'AFFAIRE DE BEDFORD.—ASSAUT SIMPLE

Chagnon, le constable de Bedford, qui a fait feu sur un nommé Hakey, aux courses de Bedford, le 22 août dernier, a été trouvé coupable d'assaut simple. Hakey avait été arrêté par Chagnon et avait essayé de s'échapper. Le constable tira de sa poche un revolver et fit feu, n'ayant, dit-il, l'intention que de l'effrayer, mais la balle l'atteignit dans les reins. Hakey a été pendant deux ou trois semaines entre la vie et la mort. La balle n'a pas été extraite, mais le blessé semble maintenant en bonne voie de guérison.

UN MONSTRE

Aux assises de Bedford, un nommé Métivier, accusé de relations criminelles avec sa propre fille, âgée de 10 à 11 ans, a été trouvé coupable.

Revision de la constitution

Un résumé du projet publié par le "Temps"

M. Floquet expose à la Chambre les amendements projetés

Il en fait une question de confiance.—Le vote.—307 contre 187

PARIS, 15.—Le *Temps* donne un résumé du projet de révision de M. Floquet. Le sénat et la chambre des députés seront renouvelés par tiers à tous les deux ans. Le conseil d'Etat aura un plus grand pouvoir et les membres seront élus par la chambre. Le sénat aura le droit de veto (*suspensive veto*) pendant deux ans et quart aux projets de loi de finance, il n'aura que le droit de conseil et provoquera un second débat à la chambre des députés. Le président aura le droit de dissoudre la chambre des députés, les ministres ne seront obligés de démissionner que sur une déclaration solennelle devant la chambre qu'ils ont perdu la confiance de la nation.

Plus tard

La chambre des députés s'est réouverte aujourd'hui. Le général Boulanger était présent. Le premier ministre, M. Floquet, présenta un projet de révision de la constitution aux applaudissements de la gauche.

M. Floquet dans son discours de présentation du projet de loi de révision de la constitution exprime l'espoir que la nation désire que la constitution soit revisée.

La république, dit-il, vivra ; son existence ne saurait être discutée puisqu'elle est née du suffrage universel. La monarchie exclut tout système de gouvernement reposant sur le suffrage universel. (Protestations de la droite.)

M. Floquet a dit qu'en revisant la constitution on ne proposait pas de détruire les institutions républicaines mais de les améliorer. "La révision, dit-il, est surtout dirigée contre les conspirations royalistes et les complots pour la création d'un dictatorat."

M. Floquet a ajouté que le projet de révision proposait d'accorder aux ministres une période légale durant laquelle ils resteront au pouvoir. Les ministres seraient ainsi moins préoccupés des votes des deux chambres. Ces dernières auraient toujours le droit de censurer les ministres.

En terminant son discours, M. Floquet a dit qu'il était convaincu qu'une entente aurait lieu entre les républicains de toutes dénominations. Il a ensuite proposé que ce bill soit référé à un comité.

M. Andrieux a demandé l'urgence pour ce projet de loi et il a proposé qu'il soit référé à un comité spécial.

M. Ribot dénonça le projet.

M. Floquet a insisté pour que la question soit référée à un comité. Il a dit qu'il regarderait le résultat du vote comme un vote de confiance dans le gouvernement.

M. Delmas, au nom des républicains modérés, a déclaré que, pour des raisons de patriotisme il supporterait le gouvernement.

La proposition de M. Floquet fut adoptée par un vote de 307 contre 187.

UNE FANTAISIE DE NEW-YORK

Accusations du "Times" contre un échevin de Montréal—Une action de $50,000

On annonce qu'une action de $50,000 doit être prise par M. l'échevin Préfontrine de Montréal, contre le journal le *Times*, de New-York, qui a publié, samedi, la dépêche susvante de Montréal.

"Le maire ivre

QUELQUES NOTES SUR SES AGISSENENTS DISGRACIEUX

"Montréal, 12 oct. | La véritable version de la scène disgracieuse qui a eu lieu à le réception du lieutenant-gouverneur Angers mercredi, a été répandue dans le public ce soir.

"Il paraît qu'à l'assemblée du conseil, lundi, le maire suppléant, Clendinning, était en état d'ivresse au fauteuil. Il refusa de mettre devant le conseil les motions faites par les échevins, et le conseil fut ajourné au milieu d'une scène de désordre inouïe dans ses annales.

"Le jour suivant, Clendinning, qui était encore en fête, visita l'Hôtel-de-Ville et se rendant à la chambre privée du maire, il se revêtit du costume officiel au grand complet, y compris l'épée, insigne de l'autorité civique. Il parcourut alors chacun des départements, donnant avis à tous les employés ébahis qu'il était le gouverneur de la ville et que s'ils ne se mêlaient pas de leurs affaires, il les traiterait sans merci.

"Quelques échevins, témoins de ces prouesses de leur maire temporaire, craignant qu'il se compromit lui-même et la ville lors de la réception du Lieut.-Gouverneur, résolurent de le mettre dans un état d'ivresse plus avancée comme le seul moyen de l'éloigner de l'Hôtel de-Ville mercredi.

"L'échevin Préfontaine, *leader* du parti canadien-français du Conseil, donna $20 à deux *sports* pour arranger un pari de $50 avec un ami de Clendinning, que ce dernier ne lir ait pas l'adresse du gouverneur. Les *sports* remplirent leurs instructions à la lettre. A midi, il s'endormit et fut renfermé dans une chambre d'un des principaux restaurants de la ville et peu avant l'heure fixée pour la réception, il s'éveilla et frappa à la porte pour sortir.

"Personne ne fit attention. Alors le maire, furieux, se mit à briser les meubles et, après avoir causé $200 de dommages, il obtint sa liberté en enfonçant la porte avec une chaise. Il arriva à la chambre du conseil trop tard pour lire l'adresse et Préfontaine gagna son pari.

"On a déjà publié ce que Clendinning a fait ensuite.

"S'adressant à l'échevin col. Stevenson, ce soir, le correspondant du *Times* demanda: "Clendinning va-t-il résigner?"

Nous ne lui en donnerons pas la chance, répondit-il ; "si la loi ne le punit, nous le chasserons du conseil."

M. Préfontaine a lu avec indignation ce rapport fantaisiste et en nie emphatiquement tons les détails, que nous croyons d'ailleurs indignes d'un échevin de Montréal. Quant au maire suppléant sa conduite à la réception du gouverneur est très répréhensible, mais il ne paraît pas qu'il ait commis ces excès.

On dit que le correspondant qui a envoyé cette dépêche de Montréal sera arrêté pour libelle.

Il ne s'agit pas ici de l'honneur d'un particulier, mais de l'honneur de Montréal, dont les personnes désignées sont des échevins, et il serait bon de prouver à ces grands journaux qu'ils ont tort de dire : A beau mentir, qui vient de loin.

Exécution d'une femme

Union Springs, Alab., 15—Une négresse, nommée Pauline MacCoy et âgée de dix-neuf ans, a été pendue pour avoir tué au mois de février dernier une jeune fille blanche de quatorze ans, la petite Annie Jorand. L'exécution n'a pas été publique ; seules les personnes dont la présence est exigée par la loi y assistaient.

Le crime que vient d'expier la négresse était d'un genre particulier ; Annie Jorand, la victime, avait disparu tout à coup de Montgomery, où elle habitait, sans qu'on pût savoir ce qu'elle était devenue jusqu'au jour où son cadavre fut retrouvé dans une petite localité du comté du comté. Les soupçons se portèrent sur Pauline et la négresse fut arrêtée ; elle avait sur elle les vêtements d'Annie. Reconnue coupable et condamnée à mort, elle a été exécutée malgré toutes les démarches qui ont été faites en sa faveur auprès du gouverneur de l'Etat.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

GUILLAUME II ET LEON XIII

La visite de l'empereur Guillaume au Pape.—Berlin et le Vatican sont faits pour s'entendre.—L'opinion du "Times" sur cette entrevue.—Le banquet du Quirinal.—L'empereur boit à la brillante armée italienne, etc.

Londres, 15.—Dans ses commentaires sur l'entrevue de l'empereur Guillaume et du Pape, le *Times* s'exprime ainsi : "Aucune visite plus curieuse n'a été faite à un pape à Rome depuis qu'un Lohenstauffen était venu se prosterner à Canossa. Ce fut la dernière fois qu'un empereur d'Allemagne et le pape se trouvèrent en présence. Il fut un temps où la papauté avait une position toute différente de celle qu'elle occupe à présent et l'on peut en dire autant des empereurs d'Allemagne. Pendant un instant on crut que l'empire d'Allemagne, après sa reconstruction récente, allait continuer l'œuvre de Barberonrse. Ce n'était qu'un caprice politique ou un tour de diplomatie de la part d'un joueur qui reconnut bien vite son erreur.

"Naturellement Berlin et le Vatican sont faits pour s'entendre. Tous deux sont essentiellement conservateurs dans leurs tendances temporelles et la diversité de leurs croyances théologiques empêche plutôt qu'elle n'encourage les jalousies. Il n'y a plus rien aujourd'hui qui trouble leur amitié et la visite de l'empereur à Rome devrait la consolider. Leur estime mutuelle est si complète qu'ils n'ont pas dû causer des questions politiques sur lesquelles l'entente n'est pas encore faite et encore moins de l'hospitalité du Quirinal. Le pape est un homme d'Etat trop habile pour compromettre sa cause par des propos inopportuns. Il a eu une heure ou deux pour analyser un caractère nouveau et inexploré et chaque diplomate européen serait heureux de savoir ce que le pape pense de Guillaume. Le prince de Bismark ne serait pas fâché non plus d'être éclairé à ce sujet. La curiosité du monde ne sera pas satisfaite. L'empereur Guillaume ne porte pas son cœur sur la manche. Il est une force inconnue et il faut espérer que cette force restera telle quelque temps encore."

Le *Esercito* dit que l'alliance italienne avec l'Allemagne a commencé en 1866 ; que cette alliance a été le résultat logique d'une situation plus forte que toutes les traditions ou les sympathies personnelles et qu'elle s'est développée avec tant de force pendant les vingt dernières années qu'elle forme maintenant la base essentielle de l'équilibre européen.

En revenant du Vatican l'empereur a rencontré le roi Humbert et la reine Marguerite qui faisaient une promenade en voiture. Les deux souverains se sont salués et échangé quelques paroles. La foule a fait à l'empereur une ovation étourdissante. Ce n'était pas de l'enthousiasme, c'était du délire.

Rome, 15.—Au banquet qui a eu lieu au Quirinal, le roi Humbert a porté le toast suivant :

"C'est avec un profond plaisir et une fervente gratitude que je salue ici dans la résidence royale de la capitale d'Italie l'empereur-roi Guillaume II d'Allemagne. La présence à Rome du chef d'une grande nation et d'une dynastie glorieuse à laquelle je suis lié par une ancienne amitié est un nouveau gage que notre alliance condulra à la paix de l'Europe et au bien-être de nos peuples. Je bois à la santé de mon hôte auguste. Ses vertus me donnent la confiance qu'il plaira à Dieu de lui accorder un règne long et glorieux. Je bois à la santé de l'impératrice-reine et à l'armée allemande ce rempart de la gloire de l'Allemagne."

L'empereur Guillaume a répondu en allemand :

"Je remercie Votre Majesté du fond de mon cœur pour les paroles chaleureuses qu'elle m'a adressées. Votre allusion à l'alliance dont nous avons hérité de nos pères trouve en moi un profond écho. Nos pères, guidés par de grands souverains, ont conquis leur unité avec l'épée.

"L'analogie entre l'histoire des deux nations implique une entente perpétuelle entre nos peuples, car le maintien de cette unité est la plus sûre garantie de la paix. Nos relations ont trouvé leur expression dans le superbe accueil que Rome m'a fait. Je bois à la santé de Votre Majesté, de la reine et de la vaillante armée italienne.

Drame sanglant

Somerville, Mass., 15—Dans un accès de jalousie, un jeune homme du nom de Winfield Walker a essayé de tuer sa femme à coups de revolver et s'est ensuite mortellement blessé avec la même arme. Quoique très graves, les blessures de la jeune femme ne sont pas considérées comme mortelles.

Une affreuse trouvaille

Edgewood, Georgie, 15—Un nègre, le Dr Williams, ministre d'un temple protestant en cette ville avait monté avec ses paroissiens une société coopérative dont il tenait le magasin. Mais des discussions se sont élevées, la société a fait faillite, et on vient de trouver au milieu des bois le pauvre révérend, avec le corps criblé de chevrotines ; on attribue l'attentat à une vengeance des paroissiens.

Institutrice demandee

Une institutrice diplômée, ou avec certificat, est demandée pour tenir une école élémentaire à St, Ulric de Rimouski.

S'adresser à FORT ROSS, Sec.-Très.
St. Ulric.

16 octobre.—1f.

RADWAY'S READY RELIEI

Une Guérison pour toutes les Maladies de l'Eté

Une demie-cuillérée à une cuillerée à thé dans la moitié d'un verre d'eau guérira en quelques moments les Crampes, Spasmes, Mal de Cœur, Nausées, Vomissements, Nervosité, Insomnie, Mal de Tête, Diarrhée, Choléra Morbus, Coliques et tout mal interne. Pour les cas sévères des maladies précédentes voyez nos directions imprimées. Il est important que chaque famille garde du "Radways Ready Relief" dans sa maison. Son usage sera avantageux chaque fois que l'on se sentira des douleuss ou que l'on sera atteint de maladie. Il n'y a rien au monde qui arrêtera les douleurs aussi promptement que le R. R. R.

Les voyageurs devraient toujours porter sur eux une bouteille de "Radway's Ready Relief" Quelques gouttes dans de l'eau préviendront les désordres qui pourraient résulter d'un changement d'eau. C'est un meilleur remède que le Brandy français ou les amers, comme stimulants.

CULDUFF P. Qué., Déc. 6 1887.

DR. RADWAY.—Nous avons fait usage de vos Pilules de Radway comme Médecine de famille et nous les avons trouvés supérieures à toutes les autres médecines.

Plusieurs de nos voisins font la même chose Il se vend plus de Pilules de Radway que de toutes autres médecines patentées.

WILLIAM WILSON
Maitre de Poste et Marchand

Là où des maladies épidémiques se font sentir telles que la Fèvre, Dysenterie, Choléra Fièvre Scarlatine, et autres maladies malignes le "Radway Ready Relief", si on s'en sert tel qu'indiqué, protège le système contre les attaques de la maladie et si le malade est atteint il guérira en peu de temps.

La Malaria dans ses différentes formes les Fièvres Tremblantes et les Fièvres sont aussi soulagées par le

RADWAY'S READY RELIEF

Non-seulement guérit le patient attaqué de Malaria ou air infect, mais si le malade, en sortant du lit tous les matins prend vingt ou trente gouttes du "Radway's Ready Relief" dans un verre d'eau et mange un biscuit, il échappera à l'attaque.

PATIENTS FAISANT USAGE DU R. R. R.

MONTAGUE, Tex.—DR. Radway & Co, J'ai fait usage de votre médecine depuis vingt ans et dans tous les cas de frissons et de fièvre, il n'a jamais manqué de guérir. Je ne fais jamais usage d'autre chose que du "Radway's Ready Relief.

THOS. J. JONES.

FRUITLAND, Ia.—Cher monsieur ; Nous faisons usage de vos médecines pour les fièvres typhoïdes et le Malaria avec le plus grand succès. Personne ne peut dire le bien qui est résulté du R. R. R. et des Pilules de Radway.

Il n'a pas un remède au monde qui guérira la fièvre Malaria, bilieuses aidés des "Pilules Radway" aussi vite que le "Radway's Ready Relief."

Le Radway's Ready Relief opère la guérison de toute douleur, Mal de dents, Mal de tête, Sciatica, Lombago, Névralgie, Rhumatisme, Douleurs dans les joints, Entorses, Meurtrissures, Douleurs dans les os, de l'estomac ou dans les membres.

L'application dans les parties malades procurera de suite un soulagement.

Prix, 25c. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

PILULES REGULATRICES

— DU —

DR. RADWAY

Le Grand Remede pour Maladies du Foie et d'Estomac

Purgatifs certains, Remède calmant, Agit sans Douleurs, toujours Efficace et Naturel dans son Effet

Pour la guérison de tous désordres d'estomac, Entrailles, Maladies, de Rognons, Vessie Maladies nerveuses, Perte d'appetit, Mal de Tête, Constipation, Indigestion, surcroit de Bile, Fièvre, Inflammation des Intestins, Hémorhoïdes et dérangements des Viscères internes, purement végétal, ne contient pas de mercure, minéral ou drogues delétères.

Un Nouveau Bail pour la Vie

MAMISBURG, O., 13 Mars 1888

DR. RADWAY.—Je suis contant de constater que j'ai éprouvé beaucoup de soulagement à prendre vos pilules et les recommande fortement. Elles ont donné du ton à mon système délabré et ont prolongé ma vie. Quand des désordres se font sentir, vos pilules amènent promptement une guérison.

THEO. E. SCHEFFER.

DYSPEPSIE

LES PILULES du DR RADWAY sont un remède pour ce mal. Elles redonnent la force à l'estomac et lui permettent de remplir ses fonctions les symtômes de dyspepsie disparaissent et, avec eux, la tendance du système à contracter des maladies.

Les Pilules de Radway et la Dyspepsie

NEW-YORK, Ky., 27 Fév., 1888.

DR. RADWAY : J'ai été troublé par la dyspepsie durant quatre mois. Je fus soigné par deux médecins différents sans éprouver de soulagement. J'ai vu votre annonce et ai acheté, il y a deux semaines, une boite de vos pilules, et je me sens beaucoup mieux. Vos pilules m'ont fait plus de bien que tous les médecins dont je me suis servi, etc, Je suis votre respectueux,

ROBERT A. PAGE

OMAHA. Neb., 29 juillet 1888.

DR RADWAY : J'ai été troublé par la dyspepsie depuis au delà de trois ans et je n'ai pu trouvé de soulagement avant d'avoir fait usage de vos remèdes qui m'ont tout à fait guéri.

THOMAS MCCULLA.

PRIX :—25 cts. la boite. En vente chez tous les pharmaciens.

☞ Envoyez un timbre poste à "RADWAY & CIE." 419, rue St Jacques, Montreal, Can.

☞ Des milliers de certificats vous seront envoyés.

LES ELECTIONS CONTESTÉES

M. le juge Johnson a exprimé à un reporter du *Star* sur les causes des élections contestées une opinion qui est asssez généralement partagée.

"Ces causes, a-t-il dit, sont une véritable nuisance."

Véritable nuisance, en effet, en tenant compte seulement du temps qu'elles absorbent et des dépenses qu'elles entrainent.

Quoique la loi déclare que les causes de contestations d'élections doivent se poursuivre avec la plus grande diligence, c'est un fait reconnu qu'il faut un an ou même deux ans avant d'arriver à une solution.

les numéros du *New-York Illustrated News*, exposés en vente à Kingston, ont été saisis par les autorités comme une littérature immorale.

LES PREDICTIONS METEOROLOGIQUES

On raille M. Wiggins qui prophétise sur la température et auquel les faits donnent assez souvent un démenti.

L'on pourrait se moquer avec autant de raison, dit à ce sujet un confrère anglais, des prophètes officiels du service météorologique qui sont encore plus fantaisistes que le pauvre M. Wiggins.

Ainsi dans une seule année, ces prophètes officiels ont fait 7,388 prédictions et sur ce nombre l'on en a compté 737 qui étaient absolument erronnées !

LE REVENU EN ANGLETERRE

Le rapport annuel des Commissaires du revenu de l'intérieur en Angleterre accuse pour la dernière année fiscale une diminution dans les recettes de £206,786.

La perte à même la taxe du revenu représente à elle seule une somme de £1,855,672.

Les recettes totales du revenu ont donné £55,619,974.

La quantité de spiritueux soumis à un droit peut-être repartie ainsi, pour les trois pays, dans l'année :

Angleterre	12,185,176 gallons
Ecosse	8,445,219 "
Irlande	6,741,592 "

Soit un total de 27,371,987 gallons contre 266,35,873½ gallons pour l'année précédente.

Il appert d'après les tableaux du rapport, que proportionnellement à la population, c'est l'Ecosse qui consomme le plus de spiritueux.

MEMOIRES DE FREDERIC III

M. M. Trochu, Favre, Thiers,

Le traité de paix

L'émotion causée par la publication des mémoires de l'ancien empereur Frédéric n'est pas calmée.

Sauf pour M. Bismark qui est intéressé à ne pas reconnaître pour vraies les révélations faites par l'ex-empereur, ce document conserve son caractère authentique pour tous ceux qui n'ont pas de parti pris et qui connaissent le caractère et le tempérament de Frédéric.

La presse française naturellement a saisi avec empressement l'occasion de mettre devant le public français l'historique des événements de 1870 tels que racontés par Frédéric. A cet égard, ses témoires offrent le plus grand intérêt. Voici quelques nouveaux extraits que nos lecteurs liront avec plaisir. On y verra que MM. Thiers et Favre y sont assez maltraités.

4 janvier.—Premier jour de bombardement.—Que diront les Berlinois en apprenant que dans quinze jours, que rien n'est changé ? Werder est dans une situation critique. Dans cette lutte de géants, rien ne sera épargné à mon horizon personnelle de la guerre ; mes sentiments à ce sujet sont connus ; on dit même, à ma grande joie intime, que partout où le devoir me le permet je recommande la clémence et les ménagements.

20 janvier.—On me demande de sortir pendant le repas de famille ; le comte d'Hérisson est envoyé par Trochu pour demander un armistice ou au moins une suspension d'armes de quarante-huit heures. Quand j'ai annoncé cette nouvelle à l'empereur, il m'a regardé fixement pendant un instant. Tous les deux, nous sentions qu'une pareille démarche était le présage de grands événements. Je fais prévenir Bismarck, qui est du même avis.

24 février.—Grand émoi. Bismark annonce, dans une conférence chez l'empereur, à laquelle assistaient de Moltke, Roon et moi, que Favre demande un armistice, qu'il offre de livrer les forts et de déposer les armes. Il avoue que la famine règne à Paris et qu'une sédition y a éclatée. Trochu s'est retiré et n'est plus que président de la défense. Favre a peur de rentrer à Paris et montre un appétit de loup au dîner de Bismrrk.

On nous a imposé le secret ; mais Bismark, en revenant de chez l'empereur, a sifflé l'hallali, et cela a suffi à Lehndorff pour comprendre.

14 février.—Le cardinal Bonnechose, archevêque de Rouen, se présente chez moi ; il est très bien élevé, très ouvert ; après s'être assuré que son vicaire ne pouvait pas l'entendre de la pièce à côté, il me parla de la contribution de la guerre et ensuite de la situation du pape. Il espère que par le rétablissement de l'empire allemand le pape pourra rentrer en possession de son territoire et que l'Italie sera réduite à la Lombardie et à la Vénétie, que le roi de Naples et le grand-duc de Toscane seront rétablis sur leurs trônes, et que l'Allemagne saura dompter la revolution. Ce serait rendre, à son avis, un service à la France elle-même qui, après le départ des troupes allemandes, sera certainement livrée à l'anarchie. Sur ma demande par quel moyen on pourrait arriver à tout cela, il me répond : "Par un congrès."

23 février.—La première tâche, la paix conclue, sera la solution des questions sociales, que je veux travailler à fond.

La paix vient d'être signée et le kronprinz n'en a pas encore été informé :

25 février.—Lorsque j'arrive chez l'empereur pour le rapport ordinaire, il me demande ce que je pense du résultat de la négociation d'hier qui s'est prolongée fort avant dans la nuit. Il ne voulait pas me croire quand je le regardai tout étonné et que je lui répondis que, selon l'habitude, personne n'avait jugé nécessaire de me le communiquer. Thiers n'a pas voulu, comme Bismark le demandait, nous procurer le Luxembourg. On a alors discuté si on garderait Metz ou Belfort, Thiers a beaucoup parlé, Bismark a perdu patience, s'est emporté et s'est mis à parler en allemand. Thiers a dit qu'on était cruel avec lui. Bismark s'est plaint de ce qu'on lui avait envoyé un vieillard avec lequel il ne pouvait discuter librement. Bray, Mittnach et Jolly, qui ont assisté à l'entretien, ne pouvaient assez vanter la supériorité de Bismark. Le peu de connaissances qu'avait Thiers des affaires lui a constamment nui.

26 février.—Signature. Où sont les hommes qui, d'un œil clair, sauront affirmer les vrais principes pour être à la hauteur de ces résultats ? L'empereur m'apporte la nouvelle qu'on a signé à cinq heures, après avoir encore discuté toute la journée. Il m'embrasse, ainsi que Moltke et de Roon. Je témoigne mon étonnement à Bismark de n'avoir pas été mis au courant de rien ; il s'excuse en disant que l'heure était très avancée et que tous ses employés étaient sur les dents.

3 mars.—Bleichrœder me parle de l'incapacité en affaires des français. Bismark a été très dur pour Rotschild qui lui a adressé la parole en français.

7 mars.—Je n'ai pas de sentiments de haine contre les français ; je désire au contraire la réconciliation des deux pays.

EN ROUTE

SOUVENIRS DE VOYAGE

(Treizième lettre)

L'heure de la séparation est venue. Il me faut quitter St Hippolyte du Fort avec ses vieux souvenirs historiques. Il me faut dire adieu à l'hospitalité si bonne, si sincère de ses habitants, aux officiers de la garnison, à l'excellent M. Desclaux et pardessus tout à la famille de Chartrand qui m'a accueilli comme l'un des siens. Ils sont là, à la gare. On s'embrasse, les mouchoirs s'agitent et le train file sur Nîmes.

Chartrand m'accompagne. De la main il me montre les endroits que nous passons.

—Voici Vic-le-Fesq, me dit-il : ici sur cette colline boisée est perchée Fontanes. Les ruines que voilà sont celles du château de Pondres.

Il m'explique avec la plus grande des patiences, tout ce qui défile sous nos yeux. Langlade — un vieux nom acadien - nous donne, me dit-il, les meilleurs vins du midi. A Noyes on retrouve de belles mozaïques et un aqueduc romain ; à Congéniès travaille en paix une caravane de sectaires : les quakers, les méthodistes, les kinchistes, les dissidents de toutes dénominations vivent là dans le plus parfait des communismes ; à Somnière existe une partie d'un pont romain ; aux environs la charrue ramène à la lumière de vieux vases, des monnaies romaines, mêlés à des reliques de l'ancienne Gaule. Ici eurent lieu les plus tristes scènes de la guerre de religion ; à Aubais, nous saluons un vieux château presque intact.

Au milieu de toute cette nature pittoresque, le soleil poudroie. Dans la campagne ont n'entend pas un chant d'oiseau. Ce sont des champs, des collines, des ruines qui se succèdent sans cesse. Les maisons sont groupées en bourgs ou en villages. Puis nous faisons kilomètres sur kilomètres sans rencontrer d'autres habitations que des *mazets* ou *bastides*, réduits quelques fois assez mignons.

Les travailleurs des champs viennent prendre le repas et faire la sieste du midi ; là vivent aussi les gardes préposés à la surveillance de la moisson et de la vendange.

Enfin voilà Nîmes. Un jeune sous-lieutenant des chasseurs des Alpes nous attend à la gare et nous invite à déjeûner au mess de l'artillerie. Ils sont là une douzaine de lieutenants, jouant bravement de la fourchette et éparpillant à pleines mains sur la nappe le sel gaulois. Notre hôte, Eychenne, ne reste pas en arrière, et la matinée se passe à causer et à écouter le récit de la dernière campagne que les chasseurs à pieds viennent de faire dans les Alpes. Comme agilité, comme gymnase, comme souplesse, ils sont devenus les émules des chamois.

Ancien pompier de Paris, le sous lieutenant Eychenne promet non seulement d'être un brillant officier, mais il a un merveilleux crayon qui bientôt prendra rang parmi les plus fins, les plus originaux des caricaturistes militaires. Il illustre en ce moment les *Souvenirs de Saint-Maixent*, de Chartrand. Comme texte et comme dessins, ce livre sera un des succès de la librairie du jour.

Le café pris nous nous mettons en route pour visiter les curiosités que Nîmes renferme. La promenade de la fontaine est une des plus belles du monde. Ce ne sont partout que perspectives admirables, allées de jardins bondées d'arbres exotiques, statues anciennes, vasques romaines, bains à colonnades du temps des empereurs, sources d'eau vive. C'est en parcourant ces allées ombreuses que l'on a le plaisir d'étudier le temple de Diane et son musée lapidaire. La voûte est en partie effondrée, mais ses trois portiques qui forment aujourd'hui la façade et les couloirs,, ainsi que l'intérieur qui "forme une *cella* rectangulaire, défiant les efforts du temps."

A 114 mètres de hauteur, s'élève la Tour Magne : elle est sur le mont Cavelier. Nous étions dans une voiture faite en osier, couverte d'une tente en toile et traînée par une vieille haridelle qui aurait rendue jalouse l'excellente rossinante. Le soleil tapait dur, la montée était rude. A tout instant, nous touchions a la tour, mais un nouveau lacet de la route l'éloignait de nous.

Nous discutions les origines de la Tour Magne. L'un disait :

—C'est un ancien *aerarium* ou trésor public.

—Non, répliquait l'autre, ce devait être un phare ou une tour à signaux.

—J'ai lu en quelque part, répliquai-je à mon tour, que c'était un mausolée phocéen, érigé à une riche famille grecque. *Scinduntur doctores.*

Tout-à-coup, Barnabé—c'était le nom de notre cheval—refuse tout service. Il se mâte, nous acule contre un mur et : cric ! crac ! patati ! patatras ! nous voilà applatis sur une muraille en beton. Zouave, chasseur à pied, votre humble serviteur, restent pendant quelques secondes enveloppés dans la toile de la bache devenue un filet. Enfin, un sabre apparaît suivi du chasseur, puis un pantalon rouge contenant le zouave et deux bottes dans lesquelles était l'écrivain de ces lignes.

—Ouf ! il fait gênant là-dedans, criâmes-nous en chœur. Décidément, la Tour Magne doit être un tombeau !

Pendant la durée de ce sauvetage, Barnabé n'avait cessé de nous regarder d'un air narquois, et subissait sans broncher tous les jurons de la langue française que son maître lui prodiguait à pleine bouche.

La tour Magne avait autrefois 160 pds de hauteur : elle n'en a plus que 112. On arrive au sommet par un escalier de 140 marches. La vue y est belle au-délà de toutes expressions. Vous avez devant vous les montagnes de l'Herault, le pré de Saint-Loup, le mont Carrigan, des Cevennes, le mont Ventoux, les Alpines, la plaine du Vistre. D'aucuns disent qu'on voit à l'est le cours du Rhône et les remparts d'Aigues-Mortes. J'eus beau ouvrir les yeux, je restai comme le dindon de la fable et je ne vis rien.

Tout près de la Tour Magne, sur un promontoire qui surplombe Nîmes, se voit le tombeau du colonel de gendarmerie Glacier : comme beaucoup de riches protestants français il a voulu se faire enterrer sur sa propriété.

De la Tour Magne nous allons à la Maison Carrée. Elle est en face de l'hôtel Manivet, où nous sommes descendus. C'est une merveille, et tous les jours elle donne l'hospitalité à de nouveaux trésors, à des amphores, des bijoux, des colonnades, des mosaïques découverts dans les caves de la ville. La Maison Carrée a passée par bien des péripéties. Tour à tour, a dit un écrivain, église, maison consulaire, propriété particulière d'un seigneur de Chaptes qui en fit une remise et une écurie, puis magasin d'entrepôt, ce charmant édifice que Colbert voulait faire transporter à Versailles pierre par pierre et pour lequel le cardinal Alberoni demandait une enveloppe d'or, a été réparé au siècle dernier, et vers 1827. Les colonnes qui supportent la Maison Carrée sont des plus gracieuses. L'édifice lui-même forme un parallèlogramme rectangle de 25 mètres 13 de longueur, sur 12 mètres 29 de largeur.

Nous avions réservé les Arènes comme bonne bouche, et franchement nous fûmes ici plongé dans l'état le plus perplexe du monde. Que devions-nous le plus admirer ? Etait-ce le vieux monument attribué à Antonin, ou le cicerone qui nous en faisait les honneurs ? Sec, nerveux, type militaire, parole brève, chaude, tenue correcte, connaissant à fond son sujet, Langevin,—c'était son nom—nous a tenue, pendant une heure, à l'écouter faire une conférence sur l'amphithéâtre. A mesure qu'il parlait il s'identifiait tellement avec son sujet qu'il disait :

— Mes arènes !

Notre édifice a la forme d'une ellipse. Les immenses blocs de pierre qui la forment sont posés sans ciment les uns sur les autres. 24,000 spectateurs trouvaient place sur les gradins et 124 vomitoires leur permettaient de sortir ou d'entrer.

Tant qu'il nous parlait d'antiquités, de gladiateurs, de monarchies de *velariens*, de chapiteaux, de pilastres, de consoles, Langevin était intéressant et fort renseigné ; mais là où il était sublime de colère c'est quand il nous montrait ces portiques, ces corridors, ces arches, illuminés au gaz.

Dans son amour pour l'antiquité je crois qu'il serait volontiers retourné à l'ancien système d'éclairage et qu'en un jour de grande liesse romaine, il aurait illuminé l'amphithéâtre avec des chrétiens enduits de résine et de poix.

Tout au fond des arènes, à la place d'honneur il y avait un guignol en planches que la municipalité nimoise avait fait ériger pour le théâtre de la foire.

Langevin en passant par là, poussa un soupir, se ferma les yeux et ne dit rien. Il en était au paroxisme du mépris.

C'est ce type qui conduisait il y a quinze jours Francisque Sarcey aux arènes.

—Je ne veux pas d'explications, lui dit le maître : je connais à fond mon sujet.

Langevin sourit respectueusement, le suivit à distance, lui disant de fois à autres quelques mots.

—De fil en aiguille, nous disait-il, je finis par prendre la parole. Au bout d'une demi heure il avait avalé mon petit boniment, et après tout il ne doit pas être si mauvais. Le voilà ; il est signé par Francisque Sarcey : il vient de paraître dans le *Figaro*.

Et c'était vrai.

Les autres monuments antiques de Nîmes sont le Château d'Eau romain, découvert en 1844, et la porte d'Auguste retrouvée en 1790 dans un vieux château où elle était enclavée.

Parmi les édifices modernes, il faut visiter l'église de Saint-Castor, de Saint-Paul, de Saint-Baudil, la porte de France, le palais de justice, l'hôpital général et le nouveau lycée, l'un des plus beaux de France. Le musée et les collections sont curieux. Nîmes a une bibliothèque publique de 50,000 volumes et de 200 manuscrits.

A huit heures je quitte Chartrand. Il retourne prendre son service. Nous avons le cœur gros. Pourquoi se dire ainsi toujours adieu ?

La soirée se passe en compagnie de M. Roger, officier de chasseur des Alpes.

—Vous devriez rester encore quelques jours à Nîmes, me disait-il, entr'autres choses. Nous irions à 16 kilomètres d'ici, à Beauvoisin ; à 2 kilomètres plus loin, à droite, se trouve le château de Candiac, bâti en 1630. C'est là que votre grand général, le marquis de Montcalm, naquit en 1712. Si vous acceptez nous irons à cheval et je vous promets une bonne partie de campagne. A Nîmes et dans les environs le souvenir du grand marquis est encore vivace. Nos amis du 55e de ligne sont installés ici dans la *caserne de Montcalm*.

Hélas ! il me fallait partir pour Marseille et y rejoindre le transport qui devait me mener à Tunis.

—A qui appartient maintenant le château de Montcalm ? demandai-je au lieutenant Roger.

—A un grand industriel qui a fait sa fortune dans le vermouth, à M. Neuilly-Pratt.

Ainsi vont les choses de ce monde. L'alambic, la cornue, les aromates plongés dans le petit vin blanc mènent sûrement aux lambris dorés, aux tours féodales, aux salles d'armes habitées jadis par les ancêtres. Les victoires, les hourrahs des champs de bataille, la mort glorieuse, ne laissent aux descendants que les désillusions, quelque fois la pauvreté et très souvent l'oubli.

Lequel des deux ont raison ? est-ce la gloire ou le vermouth ? Pourtant ils n'ont pas à se jalouser. L'un et l'autre ont eu autant d'hommes.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

Morrison va se rendre

L'inconcevable dépêche suivante, qui est un défi lancé à toutes les autorités constituées, avec lesquelles un meurtrier propose ni plus ni moins de traiter à des conditions qu'il dicte, a été publiée par le *Star*, de Montréal :

Sherbrooke, 10 oct.—La personne qui a le plus d'influence auprès de Morrison et qui a agi depuis quelques jours comme intermédiaire entre lui et les autorités, vient d'arriver de l'endroit où il se cache. Elle informe votre correspondant que Morrison va se livrer aussitôt après le retour du négociateur de Québec, où il est sur le point d'aller pour faire les arrangements préliminaires nécessaires.

Il n'a pas de doute que Morrison sera ici vers la fin de la semaine, et qu'il sera alors fait une motion, avec la permission de l'avocat de la Couronne ici et d'après des instructions du procureur - général, pour que son procès ait lieu dans le district de Québec. Quoique les détectives aient fait tout ce qu'ils ont pu pour l'arrêter, dit l'intermédiaire, la chose était impossible, et il est fort heureux pour le gouvernement qu'il n'ait pas poussé l'affaire plus vigoureusement, car il aurait pu y avoir un bon nombre de pertes de vie.

Morrison a beaucoup de chauds amis de toutes les classes et de toutes les nationalités, tant anglais français, et il est tout-à-sait en sûreté entre leurs mains. Dans ses rapports avec lui, votre informateur a trouvé que c'était un parfait gentilhomme.

Les négociations entamées pour régler par arbitrage ses difficultés avec McAuley, n'ont pas abouti, mais il est résolu à défendre sa réclamation jusqu'au bout. Il dit en parlant de sa prétendue réclamation de $800 contre McAuley : "J'ai travaillé trop fort pour l'argent dont on m'a frustré, et je n'accepterai pas cinquante sous de moins que la somme demandée."

A l'amende

Afin de leur apprendre à respecter la loi et à remplir leurs devoirs de citoyens, Son Honneur le juge Cross a imposé une amende de cinq piastres à chacun des petits jurés qui n'ont pas répondu à l'appel hier, aux Assises criminelles, et qui n'ont pas justifié de leur absence.

Suicide d'une femme

Une jeune femme du nom de Pellerier, mère de quatre enfants, s'est suicidée à St-Léon, comté de Maskinongé, en se jetant dans un puits.

C'est le découragement, dit-on, qui a porté cette malheureuse à s'ôter la vie.

Neige et inondation

On rapporte de toutes parts que la dernière neige a donné le coup de grâce aux grains restés dans les champs, ainsi qu'aux pommes de terre.

On nous écrit de Ste-Marie de la Beauce que le sol est recouvert d'une épaisse couche de neige et que les routes inondées, rendant les communications absolument impossibles même entre voisins.

Noyé à la Colombie

Un jeune homme de St-Augustin, comté des Deux-Montagnes, nommé Zotique Rochon, vient d'être victime d'un accident fatal à la Colombie Anglaise. Il était parti il y a un mois, de Montréal, où il demeurait temporairement depuis quelques années, pour aller travailler à la Colombie Anglaise avec deux autres jeunes gens, dont l'un, F. Guindon, de St-Augustin. La semaine dernière, ses parents ont reçu de ce dernier une dépêche, leur apprenant qu'il s'était noyé accidentellement. Il parait qu'il travaillait sur le bord d'une rivière, lorsqu'il a tombé à l'eau et a disparu sous une pile de billots. On ignore encore si le corps a été retrouvé.

Le défunt n'était âgé que de vingt-deux ans et appartenait à une bonne famille de St-Augustin.

Avis aux Mères

Pour les enfants cruels, il n'y a pas de sirop pour égaler le Rob Bonum. C'est vraiment magique. Deux gouttes pour un nouveau né, quinze gouttes pour un enfant d'un an, leur font oublier leurs douleurs, leurs coliques, leur mal de gencive et les laissent dormir tranquillement. En vente partout.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Son arrivée à Montréal

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers est arrivé mardi soir à Montréal, accompagné de l'hon. M. Garneau, de son aide de camp et de son secrétaire, M. Taché.

L'hon. M. Mercier, l hon. M. McShane et M. Robidoux, M.P.P., sont venus à sa rencontre jusqu'à l'Epiphanie.

Lorsque le train est arrivé en gare, une foule de citoyens marquants se trouvaient là pour lui présenter leurs respects.

Hier après-midi, dit un journal de Montréal, la salle des séances du conseil municipal était envahie par une foule axieuse de voir le lieutenant-gouverneur. La salle avait été décorée pour la circonstance. Des guirlandes de fleurs naturelles et banderolles étaient étalées à profusion. Les officiers municipaux avaient revêtu leurs habits de fête. Tous les échevins étaient r leur poste en grande tenue. Le chef de police Hughes, revêtu de son nniforme avec le sous-chef Kehoe, 2 sergents et trente hommes de police se tenaient près de l'entrée de l'hôtel de ville et formaient une garde d'honneur au lieutenant gouverneur.

Parmi les personnes présentes on remarquait : l'hon. Horace Archambault, ex-échevins Mount et Stroud, échevins Robert, Rainville, Villeneuve, Wilson, Dr Leprohon, R. Bellemare, R. Roy, juges Jetté, Gill, Mathieu, J. J. Curran, etc.

Un grand nombre de dames parmi lesquelles on remarquait Mme juge Mathieu, Mlles DeLorimier, Laurier, Villeneuve, Leprohon, Mme et Mlle Laurent, Mme et Mlle Duhamel, Perrault.

Le pro-maire M. Wm. Clendinning occupait le fauteuil de la présidence.

Vers trois heures et demie est arrivé Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers accompagné de son aide-de-camp M. Sheppard, de l'honorable M. Mercier et d'un grand nombre d'autres personnes.

M. l'échevin White s'avança alors et présenta au nom du Conseil-de-Ville une adresse.

M. L. David, au nom de la Société St-Jean-Baptiste, et M. Dennis Barry, président de la société St-Patrice, lurent aussi des adresses auxquelles Son Honneur le lieutenant-gouverneur répondit avec le tact qu'on lui connait.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers a lancé des invitations pour un grand dîner officiel qui sera donné à l'Hôtel Windsor, samedi, à 8 heures du soir.

ROME ET LES ALLEMANDS

La ville de Rome n'a pas toujours eu à se féliciter des visites que les empereurs d'Allemagne lui ont faites.

Charlemagne en 800, Othon Ier en 964, Othon III en 986, s'y rendirent dans le but de détruire la république et de rétablir sur le trône pontifical des papes que les Romains en avaient chassés. Lorsque Henri III vint à Rome, en 1045, ce fut pour déposer les trois papes qui se disputaient la tiare ; il se fit en même temps reconnaître comme souverain de la ville éternelle.

En 1084, Henri IV mit Rome à feu et à sang pour s'emparer de la personne de Grégoire VII qui avait osé prétendre que le pape, étant le représentant de Dieu sur la terre, était par conséquent le souverain des empereurs.

Enfin Frédéric Ier en 1155, Frédéric II en 1241, Henri VII en 1312, firent le siége de Rome, où du reste ils ne purent entrer, tant fut énergique la résistance opposée par les habitants.

UN PONT A ST-HYACINTHE

M. Vallée, ingénieur du gouvernement de Québec, est allé à St. Hyacinthe, faire l'inspection et l'épreuve du nouveau pont en fer construit sur la rivière Yamaska, vis-à-vis cette ville, par MM. Rousseau et Mather, pour la société de Passage du pont neuf de St. Hyacinthe. L'épreuve a été très satisfaisante.

Ce pont coûte près de $25,000 ; c'est un chef-d'œuvre d'élégance et de solidité qui fait honneur aux constructeurs. Le tablier métallique est divisé en deux sections de [illegible] chacune et s'élève à au-delà de [illegible] au-dessus du niveau de l'eau.

EPOUVANTABLE CATASTROPHE

Un train d'excursion jeté hors la voie

Environ 80 pertes de vie

Scènes lamentables — Organisation des secours

WILKESBARRE, PEN., 10.—La 5e division du train d'excursion organisée par le Rév. Père Mathews sur la voie du chemin de fer Leghigh Valley et qui revenait de Hazelton, a été jeté hors la voie, près de Pennhaven, ce matin. Les chars sont empilés les uns sur les autres en une masse énorme. Tous ces chars étaient remplis de monde et les pertes de vie doivent être des plus considérables. Tous les médecins de White Haven et des environs sont rendus sur le théâtre de la catastrophe ainsi que les fonctionnaires de la compagnie en cette ville.

Le nombre des morts est diversement rapporté. Les uns disent qu'il est de 25 et les autres de 80. Les seuls détails reçus sont apportés par des passagers du Central Railway qui disent que la scène est déchirante et qu'on entend les cris des victimes d'un côté à l'autre de la rivière.

A la gare ici, des centaines personnes sont accourus pour s'informer de ce que sont devenus leurs amis qui étaient sur le train.

Cette catastrophe est la plus épouvantable qu'on ait encore eue dans cette partie de l'Etat. Bien qu'on ait pu encore recevoir de détails, il n'y a aucun doute que le nombre de personnes tuées est de 80.

Ce train revenait de la célébration de la fête annuelle des sociétés catholiques de tempérance du diocèse de Scranton.

Cette fête attira des milliers de personnes et sept chars remplis autant qu'ils pouvaient l'être passèrent à White Haven ce matin, suivant l'ancienne route par Penhaven.

Au retour le premier train passa à Hazelton vers 5 p. m. Les autres trains venaient à des intervalles aussi rapprochées que le permettait la sûreté des passagers.

Les trois premières sections passèrent sans aucun accident. La catastrophe était réservée pour la quatrième et la cinquième section.

Pour une raison qu'on ne connaît pas la quatrième section se trouvait sur la voie près de la petite station de Mudrin, à 8 milles plus bas que White Haven, lorsque la 5e section au détour d'une courbe assez prononcée se lancer sur les chars de la 4e section.

La voie ici se trouve près de la rivière Lehigh et il y a à cet endroit une levée de 60 pieds de hauteur. Plusieurs chars tombèrent de cette levée dans la rivière.

A 12.30 a. m., il n'y avait pas encore de communications établies entre cette ville et le lieu de la catastrophe. Les employés de la voie ici, s'ils savent quelque chose, refusent absolument de donner des renseignements.

Plus tard.—A une heure ce matin les nouvelles de l'accident sont encore très contradictoires. On sait cependant, par des dépêches reçues à la gare ici, que l'accident n'est pas aussi considérable qu'on l'a d'abord rapporté et qu'il y a 30 personnes au plus de tuées. Un train est parti du lieu de la catastrophe et on l'attend vers quatre heures ce matin. Les blessés sont surtout de Scranton et Lackawanna.

La succession Ross

Il paraît certain que feu James Ross n'a pas laissé de testament. Les héritiers *ab intestat* sont ses frères Frank et William prenant chacun un tiers, et les trois enfants de John, par représentation prenant chacun un neuvième.

Accident

Lundi, un accident pénible est srrivé au lac Edouard. Un jeune homme nommé Quinn, employé sur le chemin de fer du lac St-Jean au nettoyage des locomotives, voulant sauter d'un engin, tomba sur les rails et se fit écraser un pied. Il fut ramené à la ville et conduit à l'hôpital de la Marine. Aujourd'hui, le malade ne souffre pas trop, mais les médecins croient nécessaire de lui faire l'amputation de deux doigts du pied.

Déraillement sur l'Intercolonial

Lundi dernier, un convoi express de l'Intercolonial a déraillé près de Matapédiac. Cet accident est dû au fait que les pluies continuelles de l'été dernier avaient miné le terrassement qui s'est enfin écroulé. Tout le convoi a été jeté à côté de la voie. Heureusement il n'y a pas eu d'accidents de personnes. On est maintenant à réparer cette partie de la voie, et en attendant les passagers sont obligés de faire un bout de chemin à pied afin de monter sur le convoi qui les attend de l'autre côté de cet effondrement.

Cheval tué par les chars

Lundi soir, un cheval appartenant à M. Francœur, de Ste-Anne de la Pocatière, a été tué par un convoi de l'Intercolonial près de la gare de Montmagny. Ce cheval, qui était de grande valeur, était vendu à M. Joseph Casault, de Montmagny, qui n'en avait pas encore pris possession, l'animal n'étant arrivé à destination que tard le soir. Le cheval fut mis dans un enclos acheté par le gouvernement à cet effet, mais réussit à s'échapper et en traversant la voie il fut frappé par le convoi de nuit.

M. P. A. Choquette a été chargé de faire une réclamation au montant de $150 contre le gouvernement fédéral à qui appartient le chemin.

Chute d'un arbre

Un gros peuplier près de chez M. François Dussault, à St David de Laubervière, a été renversé lundi soir, par le vent. Dans sa chute, il a brisé les fils du télégraphe.

Un acqueduc à Montmagny

Dimanche prochain, les contribuables de la ville de Montmagny se réuniront sur l'invitation du maire de la ville, M. N. Bernatchez, M. P. P., afin de discuter l'opportunité de la construction d'un aqueduc.

Un district modèle

Le district judiciaire de Montmagny est certainement un district modèle. Depuis trois ans il n'y a pas eu un seul terme de la cour criminelle, et cela pour la meilleure des raisons : il n'y avait pas de prisonniers. Cet automne il n'y aura pas de terme, car il n'y aurait qu'une couple de causes pour assaut à mettre devant les jurés, et ces causes ont en conséquence été remises au terme d'avril.

Il y a eu un grand nombre de cures merveilleusas opérées par le *Remède du Dr Sey*, contre la dyspepsie et les affections qui en sont la suite.

Mort accidentelle

M. L. N. Allaire vient de recevoir une lettre l'informant que M. Frank Meagher, âgé de 33 ans, natif de Maria, Baie des Chaleurs, a été tué accidentellement par l'explosion d'une mine de fer où il travaillait à Besseiner. Il était le beau-frère de M. Chs. Cyr, le candidat à la dernière élection pour représenter le comté de Bonaventure.

Eboulement à l'Assomption

Il vient de se produire un éboulement considérable au village de l'Assomption, près de la chapelle du Sacré-Cœur.

Un morceau de terre mesurant un arpent en longueur, 50 pieds de largueur et 20 pieds de profondeur, s'est détaché et a glissé à la rivière. Sept gros saules qui bordaient la rivière ont été emportés, sans éprouver aucun dommage, à une centaine de pieds d'où ils étaient auparavant. On dirait qu'ils ont poussé sur un îlot.

Les lisses du chemin de fer restent suspendues au-dessus du précipice. Le conseil a fait mettre des barrières afin de prévenir tout accident.

Il faudra maintenant élargir la rue, ce qui nécessitera l'achat de jardins potager de grande valeur.

L'église de Ste-Claire

Ceux qui ont assisté dimanche à la bénédiction des cloches de cette église, ont beaucoup admiré les fresques qu'y exécutent en ce moment MM. Gauthier et frère, de cette ville. En outre, un de leurs employés, M. G. S. Dorval, orne les murs et la voûte de cartouches et de tableaux d'un relief admirable.

Les plans et la surveillance des travaux qu'on a faits dans l'église avaient été confiés à l'architecte G. E. Tanguay, et la menuiserie a été faite par M. Frs. Gosselin, maire de la paroisse.

C'est M. St. Pierre, un ouvrier de St. Roch de Québec, qui a installé les trois nouvelles cloches.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

Ah ! que je souffre ! Ah ! que je suis malade !

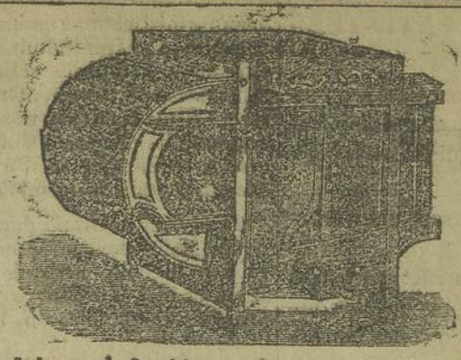
Telles sont les paroles que profèrent ceux qui ne sont pas encore allés rendre visite à

J. E. P. RACICOT

25, Rue St. Joseph, St. Roch

Rien d'étonnant que vous souffriez inutilement, quand vous ne prenez pas le moyen de vous guérir. Il n'y a qu'une seule place où vous pouvez vous procurer de véritables Remèdes Sauvages, et c'est au No. 25 rue St. Joseph St. Roch. Depuis quelques années beaucoup de gens parcourent les campagnes et font de beaux discours sur les places publiques, prétendant avoir des Remèdes Sauvages, ce qui n'est qu'un appât pour tromper le public. J. E. P. Racicot avertit tous les malades de Québec, et ceux des campagnes qui seraient tentés de se laisser séduires par ces belles apparences, de laisser à ces imposteurs leurs puériles, pour ne pas dire, vaines inventions. Si vous êtes malade, ne vous fiez pas à un passant, mais rendez-vous chez J. E. P. Racicot et vous aurez là de véritables Remèdes Sauvages, capables de vous guérir, quelle que soit votre maladie.

Instruments Aratoires



Instruments Aratoires

Charrues, Machines à battre, Coupe-paille, Coupe-Racine

TRES BONS ET A BON MARCHÉ

401, Rue St-Valier, St-Sauveur, Québec.

R. J. LATIMER, 92, Rue McGill, Montréal

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

Les Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

Les Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

Les Pilules de Vallet donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

Les Pilules de Vallet sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

207, rue St-Honoré, à PARIS

Tels que: ORIZA-OIL ★ ESS. ORIZA ★ ORIZA-LACTÉ ★ CRÈME-ORIZA ORIZA-VELOUTÉ ★ ORIZA-TONICA ★ ORIZALINE ★ SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.

2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA pour vivre sur leur réputation

nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

Plus de Feu! Plus de Tares!

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS



Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil. Adopté par les *vétérinaires* renommés ; *éleveurs, entraîneurs, haras*, etc.

Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons*, Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc. Revulsif et Résolutif infaillible et sans rival dans les *Angines, Catarrhes, Bronchites*, Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, *Pleurésies*, Hydropisies, Rétentions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc.

Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

DÉPOTS : Paris, MESTIVIER & Cie, 275, rue Saint-Honoré

MONTRÉAL : LAVIOLETTE & NELSON. — QUÉBEC : ED. MORIN & Cie.

St-HYACINTHE, OTTAWA, ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que : *Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau*, etc.

TRÈS IMITÉS ET CONTREFAITS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES

1f 50 la 1/2 boîte (50 grains) — 3 fr. la boîte (105 grains). Mais dans chaque ville, à Québec : Pharmacie de H. MORIN, et les bonnes Pharmacies.

Biere et Porter Labatt

DE LONDON

Les Boissons par excellence sont les célèbres Bière et Porter Labatt

Les plus hautes autorités médicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorable à la santé comme stimulant et tonique

Faites usage de la celebre BIERE et PORTER LABATT de London et n'en prenez pas d'autre en substitution

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT A QUEBEC

179, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

LE TRÉSOR

—DE—

L'ABBAYE

PAR

RAOUL DE NAVERY

Annibal repoussa son assiette, passa sa langue sur ses lèvres, et se pencha vers le citoyen Brutus.

Celui-ci venait de déployer une carte grossièrement collorée, illustrée à certains endroits d'un uniforme dessin représentant l'apparence d'un manoir.

—Voici le château du marquis de l'Argentaie, caché au milieu des bois qui baignent leurs pieds dans l'Arguenon ; on y tient de temps en temps des réunions royalistes.. Un coup de filet savamment lancé pourrait amener une belle pêche.. Tu surveilleras le manoir de Monchoix, propriété des de Bédée, fanatiques du roi prêts à se faire tuer à son service, et suspectés de cacher des prêtres dans le château et dans les fermes avoisinantes. Partout où tu vois une tour nichent des oiseaux bons à prendre.. Informe-toi, surveille, questionne.. je ne veux pas de maladresse.. Il me faut des listes de ces pirateurs, mais je ne commencerai point par faire de fouilles qui resteraient sans résultat . Regarde bien ces tourelles, maintenant ; j'ai tracé une croix rouge sur l'une d'elles.. n'entre pas là, n'approche pas même de cette demeure seigneuriale.. elle est marquée pour le fer et le feu, mais je me la réserve..

—Ce château se nomme ? demanda le petit joufflu.

—Le château de Coëtquen, répondit Brutus dont un frisson subit secoua les épaules.

Puis, comme si ce nom eût remué en lui trop de souvenirs et de haine, il se leva brusquement.

—Le comité dinanais doit être organisé demain, dit-il, et la justice y fonctionnera sans retard. Savez-vous que vous cessez d'être des hommes du jour où la Nation vous charge de punir.. Il n'existe devant elle ni enfants ni vieillards. Elle n'excuse jamais, elle frappe ; ceux qu'elle ne fauche pas, elle les atteint de son anathème et les mettant hors la loi.. un mot qui pèse autant que le couperet.. Hors la loi les aristocrates qui ont quitté le sol français.. hors la loi les filles, mères et sœurs d'émigrés partageant les opinions des fugitifs.. hors la loi le fils qui ne révèle pas le lieu de retraite du père, l'aïeul qui ne livre pas son petit-fils.. les liens de la famille disparaissent devant les obligations de patriotisme.. les fermiers convaincus ou même soupçonnés d'avoir donné asile à des prêtres ou des aristocrates seront déclarés ennemis de la République et traités comme tels. Quiconque ne livrera pas les fauteurs d'une conspiration sera considéré comme en faisant partie.. La Nation refusera inflexible pour ceux qui complotent sa ruine ! Mais en même temps qu'elle châtiera les criminels, elle se montrera prodigue de bienfaits envers ceux dont le dévouement lui sera prouvé. Les biens des emigrés deviendront le juste salaire de ceux qui les livreront à la justice du peuple, et celui qui se distinguera par son zèle a le droit d'aspirer aux premiers emplois de la République. Souvenez-vous de ces promesses si vous êtes ambitieux.

Annibal et Scévala se levèrent d'un même mouvement automatique, saisirent l'un la liste des gentis hommes suspectés de comploter avec le chevalier de Prémorvan, l'autre la carte descriptive de pays.

—Bonne nuit ! citoyen Brutus, dirent-ils d'une seule voix.

Scévola balança son corps oscillantf en laissant retomber ses longs bras, Annibal arrondit les coudes, tourna ses pouces d'un air satisfait, redressa sa taille, et quitta la salle en sautillant.

A peine se trouva-t-il sur le seuil, qu'il se mit à fredonner :

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira..

puis il sourit à Scévola et ouvrit prestement la porte de sa chambre.

—Diable ! fit-il, c'est moins confortable que chez le citoyen Brutus.. Il faudra voir à améliorer mon intérieur d'abord, ma table ensuite.. La République a du bon pourvu que ce soit la république l'Athènes.. Sparte, pouah ! ce n'est pas non affaire.. Commençons cependant par le brouet, nous aurons ensuite le temps l'effeuiller des roses dans nos coupes..

Et satisfait de la phrase qu'il venait l'arrondir, Annibal se dirigera vers son lit-

Pendant ce temps le citoyen Brutus était demeuré seul.

A peine fut-il débarrassé de la présence de ces deux seides, qu'il lança loin de lui son bonnet rouge, et répéta d'une voix sourde :

—Enfin ! l'heure est venue..

Un feu sombre illumina son regard une flamme rapide colora son visage et ses lèvres frémirent en blémissant. Puis tout-à-coup ses yeux réflétèrent une immense douleur, et il cria dans un sanglot :

—Rosette ! Rosette !

Pendant une partie de la nuit, il marcha dans sa chambre ; vers l'aube, il se jeta tout habillé sur les couvertures, et le premier rayon du soleil le trouva debout.

Un quart d'heure plus tard, assis à son bureau, il préparait une proclamation adressée aux habitants de Dinan.

Pendant ce temps Annibal et Scévola se mettaient en campagne.

A cette époque, une partie des gentilshommes bretons étaient allés rejoindre les princes ; quelques autres à la tête desquels se trouvait le chevalier de Prémorvan, conservant l'espoir de former dans le pays un partie royaliste assez puissant pour délivrer le roi, restaient dans leurs manoirs, afin d'organiser une légitime défense contre l'infâme pouvoir qui surgissait au milieu des massacres. Malgré son âge avancé, M. de Prémorvan déployait une énergie merveilleuse il préparait les réunions, formait les listes, dirigeait d'une façon régulière la petite armée de braves gens sur laquelle il pouvait compter. On se recrusait de paroisse en paroisse. On devait se reconnaître à une croix rouge sur laquelle s'épanouissait un lis d'argent. Alix Prémorvan, Jacqueline de Guingamp. Havoise de la Houssaye, Aliette de Gouvelle s'occupaient tout le jour à broder ces insignes, à franger les écharpes blanches des chefs, hélas ! aussi à roules les bandes, à effiler la charpie qui deviendrait nécessaire pour le pansement des blessés.

Les paysans mettaient avec enthousiasme leur croix au bas des listes de soulèment et recevaient genoux en terre l'insigne bénite par un prêtre caché dans les terres ou errant à travers la campagne.

Depuis que l'on interdisait aux paysans de faire baptiser leurs enfants par les pasteurs légitimes de leurs églises, depuis que la Révolution s'attaquait à Dieu, ils éprouvaient le besoin de lutter pour leur croyance. La foi devenait d'autant plus vivace qu'elle était proscrite. On tentait d'enlever à ces âmes simples l'espérance ciel, elle se trouvaient prêtes à tout pour le conquérir. La persécution a toujours enfanté plus de martyrs que d'apostats. Le sang versé ne fait germer que des palmes.

Mais tandis que s'organisait la résistence, les comités révolutionnaires de Bretagne recevaient le mot d'ordre du club des Jacobins ; Paris vomissait sur la province les hommes chargés d'organiser le règne de la Terreur.

Jusqu'à ce moment, le pays de Dinan avait peu ressenti le contre-coup du bouleversement révolutionnaire ; les spoliations, les crimes commis, l'avaient été par des misérables qui s'arrogeaient droit de justice pour avoir droit de pillage. Les hordes qui traversaient les campagnes, menaçant, dévalisant, brûlant, n'étaient point encore en possession d'ordres directs. Le massacre ne fonctionnait pas d'une façon régulière et pour ainsi dire administrative. On tuait sommairement on ne jugeait pas encore.

Le citoyen Brutus arrivait à Dinan chargé des pouvoirs d'un comité dont la férocité ne pouvait être dépassée, et qui devait approuver les exactions et les crimes commis au nom de la détesse Raison de la liberté et de la fraternité des peuplus.

Pendant les trois premiers jours qui suivirent son arrivée à Dinan, Brutus rigait ou dédaigna de se montrer dans la ville.

Annibal et Scévola affichèrent ses proclamations, recrutèrent les membres du comité chargé d'exercer ce qu'on appelait la justice. Les réunions avaient lieu le soir à l'hôtel de ville et se prolongeaient fort avant dans la nuit. On ne s'occupait pas seulement alors de préparer des ordonnances, de composer des discours dont les journaux et les mémoires du temps nous ont conservé le texte : les membres du comité donnaient souvent audience aux misérables qui venaient chercher les trente derniers d la trahison. Des mendiants vendaient ceux qui les avaient nourris, des serviteurs trahissaient leurs maîtres. Le lucre obtenait ce que ne provoquait pas la conviction. Les journées de Scévola et d'Annibal étaient si remplies, que chaque soir il devenait indispensable de signer de nouveaux ordres d'arrestation.

Brutus au bout de trois jours commandait à une colonne de soldats prêts au pillage comme au meurtre. Cette bande était en grande partie formée de la troupe des mauvais gars ramassés le long du chemin par Jean l'Enclume ou bien enrôlés dans le cabaret de Corentin la Fumade.

Il n'y avait pas deux jours que le citoyen Brutus était arrivé à Dinan quand Blaireau lui vint annoncer qu'une troupe de patriotes rassemblés sur la place du Champ attendait ses ordres.

—Qui la conduit ? demanda Brutus.

—Jean l'Enclume.

—Fais monter le forgeron répondit Brutus.

Un moment après les marches de l'escalier résonnèrent sous les pas lourds du mari de Claudie et de ses deux lieutenants Trécor le Borgne et Kadoc l'Encorné.

Jean l'Enclume porta la main à son bonnet rouge et commença :

—Citoyens Brutus..

Puis fixant ses prunelles ardentes sur le délégué du comité nantais, il murmura :

—Simon, je ne me trompe pas, c'est Simon !

—Oui, répliqua l'ami des Jacobins, Simon qui vient exercer ici une mission terrible ; Simon qui, fidèle à son serment, accourt où l'appelle sa vengeance.

Jean l'Enclume prononça d'une façon interrogative ce seul mot :

—Coëtquen ?

—Tu l'as dit ! répéta Simon, Coëtquen depuis cinq ans ce château maudit m'attire comme un aimant.. Si la Révolution n'était pas faite je la fomenterais. J'ai traversé un monde pour parvenir jusqu'ici.. Il m'a fallu imposer silence à toutes mes idées, épouser celle d'autrui, mentir et me courber pour arriver au point où je me trouve et devenir ce que je suis ! J'avais juré que les maîtres de Coëtquen me reverraient et nous allons nous trouver face à face.. Je ne te demande pas pourquoi tu as recruté une troupe de va-nu-pieds.

—Je hais les moines et les prêtres comme tu hais les nobles..

—Je sais, dit Brutus, on m'a conté que l'abbé Guéthenoc..

—Il avait refusé de prêter serment, répondit Jean l'Enclume.

—Combien as-tu d'hommes ?

—Une centaine.

—Armés ?

—A peu près.. les uns possèdent un coutelas, les autres un merlin, celui-ci une faucille, celui-là un bâton ; beaucoup portent des faux emmanchées à l'envers. Mais tous gardent au cœur la haine contre ceux qui possèdent.. Qui dit liberté dit pillage, donne-leur le pillage et le pardon des peccadilles du passé, et tu les conquerras tous à la République.

—Pour le moment, dit Brutus, je puis me servir de toi en qualité de recruteur seulement ; pendant quelques jours, tes hommes resteront forcément dans l'inaction ; il faut jeter le filet avant d'attirer le poisson sur l'herbe. Enrôle sous les drapeaux de la République tous ceux qui veulent assouvir leurs passions et satisfaire leurs haines. La Révolution est bonne fille elle fermera les yeux sur les antécédents de ceux qui se dévoueront à son service. Il me faut plus de deux cents hommes d'ici à huit jours. Jusque-là j'interdits les visites domiciliaires sans ordres, les pillages de fermes ou de châteaux. Nul n'agira sans mes ordres. Chaque soir les amis de la Révolution qui croiront devoir révéler certains détails sur les habitants du pays seront reçus par Scévola et Annibal, mes secrétaires ; on soldera chaque déclaration suivant sa valeur, et une part proportionnelle sera mise en réserve sur les objets saisis ou les propriétés, en faveur de ceux qui auront aidé à la capture des rebelles placés hors la loi.

—Et l'affaire de Coëtquen ? demanda Jean l'Enclume.

——Plus tard, répondit Brutus, plus tard.

Un flamme de convoitise passa dans les yeux de Jean l'Enclume, tandis que Brutus souriait.

—Reviens dans trois jours, reprit l envoyé du comité de nantais.

—Dans trois jours, répondit le mari de Claudie.

Un moment après Brutus se trouvait seul de nouveau, et reprenait la composition des discours qu'il avait l'intention de prononcer, et des lettres qu'il comptait adresser à Robespierre.

Pendant les trois jours suivants il fit afficher des proclamations, des avertissements, mais il resta obstinément enfermé dans la salle de l'hôtel de ville, qui lui servait de cabinet de travail.

L'heure du dîner réunissait près de lui Scévola et Annibal. Le premier lui parlait d'un air lugubre de mauvais esprit animant la population du pays ; de l'amour des paysans pour leurs prêtres, des superstions des gens des campagnes qui menaçaient de leurs fourches et de leurs bâtons ceux qui jetaient des pierres aux croix des chemins.

—Par ma foi, citoyens Brutus, ajouta Annibal en éclatant de rire, et en frottant la paume de ses mains, le spectacle que j'ai vu tantôt était la chose la plus bouffonne en ce genre, dont il m'ait été donné d'être témoin ; j'ai rencontré sur ma route une femme en haillons, pieds nus, traînant deux enfants accrochés à ses jupes, et portant dans ses bras le plus petit qui tremblait la fièvre ; elle parlait tout haut en marchant, et j'ai compris qu'elle récitait des prières. Arrivée devant le grand calvaire, elle s'est agenouillée, les bras étendus en croix, elle a recommencé ses oraison. Naturellement après avoir ri de sa folie superstitieuse, j'ai voulu savoir qui elle était, et pourquoi elle récitait ainsi de oremus tout le long de sa route.. Elle m'a regardé de ses grands yeux un peu hagards, et m'a répondu d'une voix douce :

—Je demande au bon Dieu de ne pas faire retomber sur la tête de ces innocentes créatures le sang de l'abbé Guéthenoc et du petit gars Maclou.

—Comment t'appelles-tu ? ai-je repris.

—Claudie.

—Et ton mari ?

Elle a baissé la tête en murmurant.

—Jean l'Enclume,

—Un fier patriote ! et qui doit mal s'accommoder de tes mômeries.

—Il m'a chassée, et je prie pour lui.

Alors sans plus faire attention à moi que si j'avais disparu, elle a repris ses patenôtres. J'allais peut-être vous la faire amener en raison du scandale causé par sa conduite, mais une pauvresse vieille comme les Parques s'est dressée devant moi :

—Claudie est folle ! m'a-t-elle dit, bien folle !

C'était vraiment drôle ! si drôle que je ris encore en y songeant !

—Oui, Claudie est folle, répéta Brutus d'ailleurs son mari nous rend des services laissez-la en paix elle et ses enfants.

Brutus vit dans son souvenir la maison de la forge blanche sous les pampres verts, et Claudie toute jeune promenant dans l'enclos son premier-né ; il se rappela qu'un être qui lui avait été bien cher le seul qu'il eut aimé, s'intéressait à cette femme pâle, et il poussa un profond soupir.

Après le repas, Scévola et Annibal se retiraient dans une pièce exiguë, mal éclairée, dont la porte basse s'ouvrait de temps à autre pour laisser passer un homme au regard faux. à l'allure craintive. Il se glissait près de la table couverte de papiers, et debout, à voix basse comme s'il avait peur au son de sa propre voix, il parlait plus ou moins longtemps, racontant, commentant des faits, citant des noms, courbant le front sous le poids de son infamie, et tendant la main pour recevoir le prix de sa délation.

Tandis qu'il parlait Scévola écoutait, dirigeait l'interrogatoire, complétant les délations, amenant le misérable sur un terrain nouveau ; Annibal écrivait à mesure ; on ne demandait point sa signature à l'espion, il donnait son nom et quittait la salle par une porte dérobée, pour être remplacé par un nouveau traître.

Les dossiers grossissaient sur la table des secrétaires du citoyens Brutus, quand une femme dont le visage disparaissait presque complétement sous de grandes coiffes vint le second jour dans le cabinet où l'on préludait à tant de crimes attroces.

—Ce que j'ai à dire vaut cher, dit la femme d'une voix fausse dont elle s'efforça d'abaiser le diapason. Il ne s'agit pas cette fois de vous apprendre où se cache un émigré revenu de Coblentz, ni de livrer la cachette d'un prêtre qui refuse de prêter le serment constitutionnel.. Je ne vous dis pas ; je sais le nom d'un homme qui conspire contre la République je viens vous offrir de vous mettre sur la voie d'un complot ayant tout simplement pour but d'enlever le Roi et la Reine et leurs enfants de la prison du Temple.

—On vient chaque jour nous révéler de prétendus complots, dit Scévola, et au moment de mettre la main sur les conspirateurs.. évanouis ! plus personne ! La République a fait des avances en pure perte.. Donc, ma fille, donne des gages de la sincérité si tu veux être payée, et n'oublie pas que se défier du gouvernement révolutionnaire est déjà un crime aux yeux de celui qui le représente.

—Je suis sûre de ce que j'avance, dit la femme ; ne me payez pas si vous voulez, je ne demande que les bijoux des aristocrates que vous allez prendre d'un coup de filet.

Annibal se mit à rire :

—Il faut encourager la bonne volonté. Scévola, que diable ! les femmes ont bien le droit d'aimer les bijoux.. celle-ci est sans doute jeune et jolie quoiqu'il soit bien difficile d'en juger à cause du capuchon noir qui retombe sur sa figure.. Allon c'est convenu ! Scévola, un pur ! ferait prendre la Révolution et les comités républicains en horreur ! Moi j'aime la gaîté ! et les concitoyennes ont le droit d'aimer les pierreries nous avons la faiblesse de chérir le vin vieux.. parle, ma fille ! la République se montrera reconnaissante.

—Eh bien ! reprit la femme dont la voix s'étrangla dans la gorge, ce soir, à minuit vous pourrez prendre les chefs du complot..

—Où cela ? demanda Scévola.

La femme eut un dernier tressaillement l'horreur de son crime passa devant sa conscience ; elle fit un mouvement comme si elle songeait à s'enfuir.

Annibal lui prit le poignet.

On n'aurait jamais cru que les doigts fuselés et potelés de ce petit homme rond et rieur fussent doués d'une force semblable ; la femme étouffa un cri :

—Ma mignonne, lui dit Annibal dont les petits yeux bridés s'allumèrent, c'est trop et trop peu.. Celui qui entre ici n'a pas le droit d'en sortir avant d'achever sa confession.. Vous avez proposé un marché, nous l'avons accepté, exécutez-vous.

—Je renonce aux bijoux, dit la femme, je ne veux pas, non vraiment, je ne veux pas ! elle a toujours été si bonne pour moi..

—Alors elle vous pardonnera la démarche de ce soir, si elle l'apprend.. mais soyez tranquille, elle ne l'apprendra pas. Nous unissons la discrétion à la douceur, chaque fois que cela est possible.. et cela est presque toujours possible quand nous avons à faire à des gens intelligents.. Avant de venir nous trouver on a eu soin d'abord de s'enquérir de la vérité des faits que l'on vient révéler, ensuite de s'assurer que l'on ne reculera point au dernier moment.. Car voilà ce que nous ne souffrons point.. Mais si l'on entrait dans ce cabinet qui est en quelque sorte l'antichambre du sanctuaire de la justice pour railler les juges en leur faisant espérer des déclarations utiles au pays et que l'on refuserait ensuite de faire, sachez-le, ma mignonne, on ne sortirait point d'ici aussi facilement que l'on y est entré. Il y a derrière cette porte des soldats qui attendent nos ordres, et le château de Dinan n'est pas loin d'ici..

—Vous m'arrêteriez ? demanda la femme.

—Sur l'heure..

—Mon Dieu ! mon Dieu ! fit-elle.

—Il n'y a plus de Dieu, reprit Annibal qui retrouva son sourire, mais vous êtes troublée et il faut vous pardonner quelque chose.

Il ajouta en serrant son poignet à le briser.

—Les noms ! les noms ! sur l'heure.

La femme tomba sur les genoux et se mit à pleurer. Scévola se leva tout droit, marcha d'un pas automatique vers le fond de la salle, ouvrit une porte masquée et dit de sa voix sépulcrale :

—Deux hommes !

Au même instant deux soldats parurent.

La femme se releva, se pencha vers Annibal et dit d'une voix précipitée :

—Ce soir, à minuit, chez le chevalier de Prémorvan.

—Et allons donc ! fit Annibal en se frottant les mains, ce n'est pas plus difficile que cela.. soyez tranquille, vous aurez les bijoux que vous convoitez.

La femme se retira en chancelant.

Quand elle eut disparu, Annibal poussa un grand éclat de rire.

—Enfin ! dit-il nous allons commencer à travailler sérieusement.

Un quart d'heure après, Brutus prévenu envoyait chercher vingt-cinq hommes placés immédiatement sous la conduite d'Annibal.

Scévola préparait les pièces qui devaient être remises au gardien du château, et Brutus, l'esprit agité de mille sentiments divers, marchait dans sa chambre comme une bête fauve dans sa cage.

—Allons ! dit-il la lutte s'engage corps à corps.. elle sera sanglante, terrible.. Si j'en crois ce qui m'a été dit précédemment, avant peu la fière comtesse de Guingamp, madame de Tournemine, puis des jeunes filles que j'ai vues enfants, Aliette de Gouvello, Havoise de la Houssaye seront en mon pouvoir.. la fleur de la jeunnesse et de la beauté bretonne ! Et dire que tout leur sang, quand je le ferais couler sur l'échaufand, ne pourrait me rendre cette enfant de seize ans que je pleurerai toujours ! Est-ce que je pourrai être aimé désormais.. ? Quand je verrais le vieux Prémorvan sangloter sur le cadavre de sa petite fille, qu'est-ce que cela me ferait ? Rosette était plus belle encore, et plus douce et plus aimée, et j'ai perdu Rosette !

Brutus ne se coucha pas. L'aube se levait quand Annibal rentra accompagné par cinq soldats de l'escorte. Il monta immédiatement chez le représentant du pouvoir révolutionnaire :

—C'est fait ! dit-il, les oiseaux son en cage.. la femme de chambre qui avait tenté de reculer s'est en somme fort bien acquittée de sa tâche.. A vrai dire nous n'avons pas eu grand mal.. la maison une fois cernée, je suis entré par la porte ouverte à l'avance par notre alliée, et nous somme tombés au milieu du conciliabule, justa au moment où l'on achevait de signer une liste. Je me suis précipité du côté de M. de Prémorvan pour la saisir, mais comprenant ma pensée, il s'est élancé du côté de la cheminée, a ouvert à deux mains les tisons ardents, sous lesquels il a placé les papiers, puis se tournant vers moi avec une tranquillité parfaite, et sans paraître sentir les horribles brûlures dont ses mains étaient couvertes, il m'a demandé :

—De quel droit violez-vous mon domaine ?

—Vous êtes suspect, lui ai-je dit, de conspirer contre la République, et de travailler à rendre la liberté au tyran.

Il m'a regardé bien en face :

- Oui, je conspire, contre les bourreaux, pour les martyrs, contre Robespierre et Marat pour le Roi, contre les sacrilèges pour mon Dieu !

Puis embrassant sa petite-fille qui venait de se jeter dans ses bras.

—Adieu, Alix, a-t-il dit.

Il fit deux pas pour se rapprocher de moi.

—Un instant ! ajoutai-je, tout le monde est suspect ici.. nul ne sortira avant de m'avoir donné son nom.

Personne ne s'est fait prier : chacun m'a dicté son nom en y ajoutant fièrement

son titre.. ces aristocrates ! Les femmes semblaient au moins aussi courageuses que les hommes.. une surtout, la ci-devant comtesse Jacqueline de Guingamp....

—Je me souviens.. murmura Brutus.

—La petite Havoise de la Houssaye prit sur une étagère un vieux livre et le cacha dans son corsage, puis elle s'enveloppa d'une mante en murmurant :

—Je remercie Dieu d'être orpheline.

Madame de Tournemine accepta le bras qui lui offrait un vieillard, Allette de Gouvello dont les parents ont émigré se rapprocha d'Havoise de la Houssaye.. Il y avait en tout dix hommes et cinq femmes.. J'ordonnai à celles-ci d'ôter leurs bijoux, puis les prenant à deux mains je les jetai dans la robe de Jacinthe, la femme qui les avait tous vendus.. la fille du ci-devant chevalier de Prémorvan détourna la tête avec dégoût.. Je donna le signal du départ.. Le personnel des domestiques du maître de la maison était peu nombrex, mais il eut un moment l'idée de défendre Prémorvan.

—Pas de sang répandu pour moi, dit celui-ci pas de sang.

Puis se tournant vers ses amis.

—Nous savions, Messieurs, ce que pouvait nous attirer notre dévouement à une sainte cause.. Nul de vous ne regrette de s'y être consacré.

Il leva la main et cria :

—Vive le Roi !

Les hommes, les femmes, repétèrent après lui ce cri séditieux ; nos soldats entourèrent les prisonniers et nous nous mîmes en marche ; les femmes portaient des souliers de satin, et plus d'une perdit ses mules dans les chemins défoncés. Aucune ne se plaignit.. Une sorte de gaiété régnait même entre ces personnes On les a divisées en trois groupes et enfermées dans deux salles basses du château de Dinan.. De drôles de gens, citoyen Brutus ; ils gardent la même placidité, la même politesse que s'ils se trouvaient encore dans leurs châteaux. J'ai accompli ma mission, le reste vous regarde.

—Annibal se frotta de nouveau les mains.

—C'est bien, dit Brutus, l'expédition a été convenablement conduite.

Annibal satisfait de l'éloge de Brutus, sourit et se retira.

L'envoyé du comité révolutionnaire s'assit et se mit à libeller une formule d'interrogatoire se terminant ainsi :

1e Est-il constent qu'il ait existé une conspiration contre la liberté du peuple français, conspiration ayant pour but d'arracher le Roi, la Reine et leurs enfants à la maison du Temple ; et pour résultat d'allumer le feu de la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, en les provoquant à la désobéissance à la loi, et à la révolte contre l'autorité légitime de la Représentation nationale :

2e Les ci-devant chevalier de Prémorvan, Luc de Matignon, Jean de Bédée, Louis de Kervan et Malo de Sérak, Jacqueline de Guingamp, femme d'émigré, la ci-devant comtesse de Tournemine, Havoise de la Houssaye Aliette de Gouvello, Alix de Prémorvan, sont-ils convaincus d'être auteurs ou complices de la dite conspiration ?

—Allons ! dit Brutus, je n'ai perdu ni ma journée ni ma veillée.

VIII

FACE A FACE

Le comte Florent s'occupait à ranger une panoplie composée d'armes ciselées, damasquinées dans tous les coins de l'Europe et de l'Asie. Là se trouvaient disposés dans un goût bizarre les sabres recourbés à lames bleuies de Damas, les kriss malais dont la pointe fut trempée dans le suc mortel de l'upas, les poignards tordus en flamme, les miséricordes du moyen âge, les stylets aiguisés en Italie, des machetes à large lame, solides à la main, et que le Mexicain garde à sa ceinture, les épées à large coquille, garantissant le poignet de leur manchette de fer ; les glaives d'une taille démésurée rappelant les Durandals et les Tisonais des preux. Le comte Florent passait une main caressante sur ces armes diverses, avant de les replacer sur le panneau tendu de velours rouge ; il les essayait, les maniait, les soulevait jouait avec elles comme fait un jongleur avec des serpents On eut dit qu'il se préparait à une lutte, et se demandait à l'avance lequel de ces couteaux, de ces glaives, de ces stylets, irait le mieux à sa main, et trouerait le plus grand nombre de poitrines.

Tout à coup la porte de sa petite salle s'ouvrit avec violence, et François, valet de chambre de Florent, parut devant son maître, les habits en désordre, la chevelure souillée de sang et de boue.

—Monsieur le comte, dit-il une bande de misérables conduite par Jean l'Enclume se dirige du côté du château. J'ai été reconnu, assailli à coups de pierres, et je précède de bien peu les gredins qui viennent plier le manoir.

—Eh bien dit froidement le comte, nous allons nous préparer à la lutte.

—Monsieur le comte sait que le chevalier de Prémorvan, le jeune comte de Matignon et plusieurs de leurs amis sont arrêtés ?

—Dis à l'avance qu'ils sont morts, François.. Quant à moi, je ne me rendrai pas si vite. Il peut y avoir de la grandeur à subir sans faiblesse le joug de la force, mais la vie vaut encore la peine qu'on essaie de la défendre... Assemble ici les cochers, les palefreniers, les valets de pied, toute la maison, je monte chez mon frère.

François sortit, et Florent de Comburg gravit rapidement l'escalier conduisant à l'appartement du vicomte Gaël.

Celui-ci lisait attentivement les proclamations répandues à Dinan par le citoyen Brutus, et les discours prononcés à Paris par les énergumènes de la révolution.

Florent marcha vers la table sur laquelle s'amoncelaient les brochures et les feuilles, les froissa avec dédain, puis saisissant le bras de son frère :

—Venez, dit-il, il ne s'agit plus de rêveries philosophique, d'études toxicologiques ni du fatras de science creuse qui a pris jusqu'ici vos heures ; le moment d'agir est venu ; nous sommes Coëtquen, il s'agit de le prouver.

—Que se passe-t-il ? demanda Gaël.

—Prémorvan et leurs amis sont en prison, l'abbé Guéthenoc est mort ; les portes du château se sont refermées sur les représentants des premières familles ; une troupe de sans-culottes se dirige vers Coëtquen, elle vient sans nul doute pour nous arrêter, il s'agit de vendre cher notre vie.

—Pourquoi ne pas la racheter plutôt ?

—La racheter ? que voulaz-vous dire ?

—Mon frère, répondit Gaël, moins que jamais nous ne pouvons nous entendre ; vous tenez à votre noblesse, héritage transmis par la famille, et vous en défendrez les droits jusqu'à votre dernier souffle ; moi qui tiens à vivre parce que je conserve une espérance, je me garderai bien d'entamer une lutte sans résultat.

—Quoi ! dit Florent, dans quelques minutes le peuple armé va heurter à ces portes afin de nous arracher de cette demeure héréditaire et de nous jeter dans les cachots on nous Prémorvan, Matignon et leurs amis, et vous n'opposerez aucune résistance ?

—Vous savez bien que je suis trop faible pour manier une épée, Florent.

—Que ferez-vous donc ?

—Je céderai devant la force, dit Gaël.

—Vous ? un Coëtquen ! dit le comte en saisissant les poignets de son frère.

—Les Coëtquen ont déjà commis plus d'une infamie.

—Taisez-vous, malheureux ! dit Florent d'une voix saccadée, taisez-vous !

—A quoi bon ! répliqua Gaël, vous venez de m'apprendre que le château allait être attaqué, et sans doute nous n'aurons plus jamais, jamais, entendez-vous, Florent l'occasion d'en finir avec nos luttes et nos querelles.... Nous sommes tombés si bas que nous relever est impossible, laissons donc le courant nous rouler dans sa boue.. Un assassin peut bien devenir un révolutionnaire, ce me semble ! Nous n'étoufferons nos remords qu'en ne leur laissant pas le temps de nous crier nos crimes.. Voyez-vous, Florent, on ne remonte pas ! Vous le savez bien, puisque, il y a quelque jours, vous tentiez de me décider à fuir Coëtquen, et que la menace perçait sous vos ordres.. Vous eussiez fini par me tuer.. Ne m'objectez pas que notre nom nous oblige : ceux qui vont venir frapper à cette porte accourent dans l'espérance d'un riche butin, et nous avons volé tout ce qui nous entoure !

—Soit ! dit Florent, mais ce crime est caché à tous.. la tombe ne livre pas ses secrets.. Simon est mort dans la forêt de bouleaux, et quand à la clef de la Tour-Ronde, il y a longtemps que l'ai jetée dans eaux de l'étang.. Si ma conscience essaie de réclamer, je l'oubligerai à se taire et, je vous le jure, placé comme je l'étais entre la pauvreté et la suppression de Blanche, j'enfermerai encore la femme de Tanguy dans le cachot qui lui sert de tombe. Avant de commettre une action semblable, il faut se mesurer avec elle.. N'est pas meurtrier qui veut, Gaël, j'ai gardé collé sur mon visage un masque d'honneur, et si l'on tente de me l'arracher je mourrai sans permettre qu'on me reconnaisse. Nous restons Coëtquen et nous nous batterons en Coëtquen.

Gaël secoua la tête.

—Vous ne tenez donc pas à vivre ?

—Vivre déshonoré ? jamais !

—C'est toujours la vie, murmura le baron de Vaurufier.

Il resta un moment silencieux, puis il ajouta :

—Vous n'aimez personne, vous.. moi j'aime Loïse de Matignon par tous mes remords, par toutes mes souffrances, par le crime qui me rouge le cœur comme un chancre.

—Lâche ! dit Florent, vous êtes lâche !

—Sans cela, reprit Gaël, vous aurais-je suivi dans cette voie fatale.. Oui, je suis faible, maladif, lâche.. On ne se refait pas, ainsi..

—Ah ! s'écria le comte, vous secouerez cette léthargie du cœur, vous retrouverez un peu de virilité pour vous armer et vous défendre. Vous tenez à la vie, dites-vous, sachez donc la disputer à vos bourreaux. Les misérables qui vont venir ici sont-ils plus adroits et plus forts que nous ? Coëtquen est une citadelle capable de résister à plus d'une attaque ; le fer ne mordra pas sur son granit, et la flamme noircira ses pierres sans les disjoindre.. L'heure est solonnelle, Gaël, descendons ensemble, battons-nous côte à côte, si nous tombons pour ne plus en relever, rendons grâce à Dieu d'avoir caché à tous le secret d'une vie déshonorée.

—Je ne me batterai pas ! répondit Gaël.

Florent marcha vers son frère, il était blême.

—Je ne veux pas, dit-il, je ne veux pas, entends-tu, qu'un Coëtquen s'avilisse devant tous ! Plutôt que t'entendre renier ton serment de gentilhomme et ton Roi..

—Tu me tuerais.. dit Gaël.

—Je te tuerais, répliqua Florent.

—Qui donc a dit : — Les loups ne se mangent pas entre eux ! — fit Gaël en haussant les épaules.

Il parut réfléchir, fit quelque pas dans la chambre, puis revint vers son frère et lui dit d'une voix calme :

—Vous avez peut-être raison après tout.. descendons, vous me choisirez un arme appropriée à ma main débile.

Quelque chose de semblable à une lueur d'attendrissement passa sur le visage de l'aîné des Coëtquen. L'heure était décisive, solennelle. Il ne gardait aucune illusion, tous deux allaient mourir.. Si gangrené que soit son cœur, il garde quelque chose des anciennes tendresses. Sans qu'il sut pourquoi, Florent tendit la main à Gaël. Celui-ci ne vit pas ou ne voulut pas voir ce geste : il descendit rapidement l'escalier.

François parut effrayé.

—Les gars de Jean l'Enclume arrivent, dit-il.

Puis ouvrant la porte de la salle aux panoplis, il ajouta :

—Les gens de la maison sont réunis suivant les ordres de Monseigneur.

Florent marcha vivement vers eux ; ils étaient une vingtaine : les uns décidés à se battre et à mourir en défendant leurs maîtres, les autres tremblants de crainte, et d'ailleurs parfaitement inhabiles à se servir d'une arme quelle qu'elle fut.

Florent arracha des fusils des rateliers, les remit à ceux de ces domestiques qu'il savait capables de s'en servir, puis prenant les épées, les sabres, les poignards, les couteaux de chasse, il les contia aux plus inhabiles. Lui-même, après avoir bouclé le ceinturon de son épée, caché deux pistolets dans sa ceinture, prit un machete à large lame et glissa un stylet dans sa poitrine.

Il choisit ensuite une dague fine et légère et se tourna vers Gaël pour la lui remettre ; mais Gaël, profitant, du mouvement causé par la distribution d'armes, venait de quitter la salle panoplies. Courant du côté des communs, il pénétra dans l'écurie, arracha son habit, jeta sur ses épaules un sayon de poil de chèvre qui se trouvait là par hasard, sauta sur le dos d'une bête, bridée à la hâte, puis piquant des deux, il tourna la grande cour et franchit le point-lévis.

Florent devina une partie de ce qui venait de se passer, il bondit hors de la salle en entendant le galop d'un cheval, reconnut son frère sous son habit d'emprunt, et prenant un de ses pistolets, il ajusta Gaël et tira..

La balle passa dans les cheveux du vicomte, et le cheval continua sa course.

—Manqué ! fit Florent.

Il mordit ses poings avec rage au même moment le bruit de vociférations furieuses parvint à son oreille ; la bande des révolutionnaires arrivait.

Le comte reparut dans la salle.

—Levez le point-lévis ! dit-il.

Mais depuis longtemps déjà les chaînes qui le faisaient mouvoir étaient rouillées, les serviteurs eurent beau rivaliser d'efforts, il devint imposible de manœuvrer la lourde machine. La colonne des sans-culottes accourait. On pouvait déjà distinguer cette troupe de gens pieds nus, en sabots, armés à la hâte, courant sur le chemin en poussant des cris de vengeance et de mort.

A la tête des révolutionnaires se tenait Jean l'Enclume.

Un tablier de cuir couvrait sa poitrine et ses cuisses, un bonnet phrygien surmontait sa crinière de cyclope. Il tenait sur son épaule son lourd marteau de forèeron. Trécor et Kadoc se dissimulaient dans les derniers rangs avec une certaine prudence ; s'ils criaient plus haut que les autres, ils jugeaient du moins peu nécessaire de s'exposer à recevoir les premiers coups.

A vingt pas des reitres de la République, Simon, le visage impassible, Scévola lugubre, et Annibal frétillant de joie marchaient sans se presser. Tous trois étaient vêtus de carmagnoles ; de larges ceintures cachaient à demi de lourds pistolets à crosse d'ivoire ; Scévola y portait la main avec une expression farouche, tandis qu'Annibal souriait et parlait à ses armes comme à un être doué de vie.

En apprenant qu'il devenait impossible de lever le pont, Florent poussa un cri de rage, mais il était de ceux que l'attaque aiguillonne, et loin de se laisser abattre il changea rapidement son plan de bataille. La salle des panoplies occupant l'angle d'une muraille avait une croisée unique et une porte solide ; la défense de cette pièce pouvait être facile.

En un instant, d'après les ordres de leur maître, les vingt défenseurs de Coëtquen eurent entassé devant la fenêtre les meubles les plus lourds de la pièce, en ménageant des interdices grâces auxquels ils devenait possible de soutenir la lutte à coups de fusil. Quand tout fut prêt de ce côté, le comte, qui ne voulait se réfugier dans cet asile qu'à la dernière minute, disposa ses hommes en les allignant trois par trois ; puis il se rendit avec eux à l'entrée même du pont-lévis. Il était possible aux assaillants de le franchir, mais les valets de Coëtquen ayant fermé et verrouillé la porte massive donnant entrée dans le manoir, il devenait indispensable de détruire cet obstacle avant de pénétrer dans l'intérieur. De plus, des deux tours du château permettaient, grâce à l'ouverture de leurs meurtrières, de tirer d'en haut sur la troupe des sans-culottes. C'est ainsi que devait commencer la lutte.

En voyant le pont-lévis baissé, les sans culottes poussèrent un hurlement de joie ils crurent que les maîtres de Coëtquen renonçaient à se défendre et que le pillage ne serait pas même précédé d'une lutte. La porte close leur parut peu redoutable ; ils étaient cent en face de quelques planches de chêne bardées de lames de fer. Jean l'Enclume encouragea ses hommes en poussant un formidable éclat de rire :

Puis caressant le manche de son marteau :

—Voilà de la besogne pour toi mon vieux.

Simon ne paraissait pas aussi tranquille que les gars en sabots se disposant à l'attaque de Coëtquen. Il connaissait trop ce manoir pour se sentir assuré en face de cette formidable masse de pierre qui savait aussi bien cacher ses moyens de défense que dissimuler ses crimes.

Les regards de l'ancien intendant interrogèrent les fenêtres, et bien qu'ils ne vissent rien de suspect, la crainte ne cessa point de règner dans son esprit.

—Les loups de Coëtquen ne sont pas faits pour se laisser prendre vifs dans leur tanière ! pensa-t-il ; il faudra en découdre.

Tout à coup il vit luire des canons de fusil.

—Attention, les gars ! cria-t-il.

Mais cette parole se perdit dans le fracas d'une double détonation éclatant à la fois par quatre embrâsures, et des coups précipités par Jean l'Enclume frappait sur la lourde porte.

Quatre hommes atteints à la tête ou à la poitrine venaient de s'affaisser sur les côtés du pont, tandis que trois autres blessés au bras et à l'épaule poussaient des cris forcenés. Les sans-culottes se trouvaient resserrés dans un espace tellement étroit, qu'il devenait facile de les décimer, et sous peine d'abandonder sans retour l'attaque du château, ils devaient rester sous le feu plongeant des fusils dont les canons passaient par les meurtrières.

—Hardi ! les gars, hardi ! répéta Simon et toi, Jean, finis-en vite avec cette porte de malheur.

Le forgeron prit son élan, leva son marteau et l'abattit sur les planches de chêne, à côté de la serrure et des verroux : la porte cria, se fendit, mais elle résista encore, tandis qu'une nouvelle décharge d'artillerie faisait de nouvelles victimes dans leurs rangs des assaillants. Jean l'Enclume, exaspéré ; fit un effort de Titan et par trois fois laissa retomber la lourde masse, mais les planches, soutenues par l'armature de fer, tinrent bon encore et tandis que les leviers, les pinces et les marteaux l'attaquaient, mais la lutte menaçait de se prolonger encore, et les sans-culottes commençaient à perdre courage.

—Brûlez la porte ! dit Simon.

—Celui-ci comprit qu'il était perdu s'il se laissait entourer, et donnant ordre à ses domestiques de tirer sans relâche, il luur commanda en même temps de gagner à reculons le dernier refuge ménagé par sa prudence.

—Bien ! pensa Simon, le loup rentre dans sa tanière !

En effet, il fallut à peine une minute aux défenseurs de Coëtquen pour s'enfermer dans la salle des panoplies. Ils savaient pourtant que la lutte ne pouvait être de longue durée.

La frêle barricade formée de meubles amoncelés ne pouvait résister autant que la porte d'entrée, et il suffisait de quelques charbons enlevés au foyer de l'incendie pour embraser cette partie de l'édifice .

Florent n'en était plus à se demander s'il resterait vainqueur de la lutte ; tout ce qu'il voulait, c'était de n'en pas sortir vivant.

Le citoyen Brutus, Scévola et Annibal, qui s'étaient réservés pour l'heure décisive de la lutte, venaient de tirer de leur ceinture de longs pistolets de combat. Le visage de Simon avait pris l'expression d'une joie féroce. Scévola redressai encore sa haute taille, tandis que le rire d'Annibal semblait un rugissement de joie.

A travers les intertices ménagés dans la barricade de la fenêtre, les défenseurs de Coëtquen continuaient à faire feu.

Jean l'Enclume fendit d'un seul coup de masse de fer la porte de la salle, et cinq hommes robustes la jetèrent en dedans d'un coup d'épaule.

Il se passa une scène terrible. Les sans-culottes, armés au hasard de fourches, de couteaux, de faulx emmanchées à rebours, de piques, d'aiguillons, de bâtons durcis au feu, se précipitèrent comme un avalanche dans la chambre dont le fond était occupé par le groupe presque intact des hommes de Florent.

On pouvait encore se servir des pistolets mais il n'était pas possible de faire usage des fusils : les combattants se trouvaient assez rapprochés pour les saisirs par le canon et les arracher des mains des combattants. En revanche, les armes distribuées par Florent, et dont quelques-unes venu de Java et de l'Océanie gardaient à leur pointe le sac des euphorbes, allaient faire parmi les révolutionnaires des blessures mortelle.

Il s'agissait désormais d'une lutte corps à corps : elle devint rapidement furieuse.

Le comte Florent adossé à la cheminée de la salle des panoplies, tenant d'une main son épée souple comme serpent, faisait tête à cinq assaillants à la fois, tandis que les domestiques qui s'étaient jetés en aveugles au milieu de la trombe des démons de Jean l'Enclume disputaient leur vie avec plus de vaillance que de bonheur.

A partir de l'heure où la bataille prit un caractère passionné, terrifiant, Florent, décidé à mourir, éprouva une sorte de joie sauvage.

A droite, à gauche, des hommes tombaient : le sang coulait ; les jurements, les blasphèmes, les cris de haine et de douleur se confondaient avec le cliquetis du fer et les détonations des pistolets.

Le feu, apporté dans la chambre par une bouffée de vent; venait de prendre à la porte brisée ; les flammes léchaient les tentures et donnaient à cette scène de carnage un caractère d'effroyable grandeur.

Des domestiques de Florent, cinq étaient morts ; sept blessés dangereusement gisaient sur le sol ; les autres, à la tête desquels se trouvait François, luttaient sans espoir avec une énergie sauvage.

Tout d'un coup, Trécor le Borgne et Kadoc l'Encorné se trouvèrent de chaque côté du comte Florent.

—Misérables ! misérables ! criait le frère de Tangur, vous venez ici en voleurs en incendiaires ; vous en voulez à la fois à mes richesses et à ma vie ! Soyez tranquilles, les unes sont à l'abri et je vendrai l'autre chèrement.... A toi, l'Encorné, pare de coup, misérable borgne.... Ah ! vous croyez me trouver las, exténué pour quelques gouttes de sang perdues, mais non ! qui bataille pour se défendre son bien est toujours plus fort que le larron ou que l'assassin !

—Qui parle d'essassinat, ici ? demanda une voix vibrante, dans laquelle la rage s'unissait à la raillerie.

—Cette voix produisit, sur Florent une émotion de surprise telle qu'il oublia une minute de se couvrir et reçu de Trécor le Borgne un coup de barre de fer qui lui brisa le poignet gauche.

Le frère de Tanguy poussa un hurlement de douleur, mais la présence d'esprit lui revint vite, et continuant à se battre de la main droite, il sillonna d'une sanglante balafre le visage de Kadoc.

—A nous deux, Florent de Coëtquen ! répéta la même voix.

Pour la seconde fois, le comte tressaillit comme s'il reconnaissait l'accent d'un fantôme ; il leva les yeux, chercha du regard l'homme dont l'accent le troublait jusqu'aux entrailles, puis ayant fixé sur lui sa prunelle dilatée par l'épouvante, il cria dans un râle :

—Simon ! Simon !

—Oui, Simon ! répondit l'envoyé du comité nantais ; Simon qui après avoir été ta victime va devenir ton juge.

Puis s'adressant aux derniers serviteurs de Florent.

—Vous vous battiez pour défendre la vie de l'honnête homme ? demanda-t-il.

—Oui, oui ! répondit François.

—Notre sang appartient aux Coëtquen ! ajouta un autre.

—Mourons pour le frère du marquis Tanguy !

—Simon poussa un sinistre éclat de rire.

—Bas les armes ! fit-il, qu'on arrache leurs fusils faussés et leurs couteaux de chasses aux gens du château, quand j'aurai révélé ce que je sais, les valets seront libres de se faire écharper pour défendre la vie du comte Florent. Je ne suis pas seulement ici un chef de patriotes venant fouiller ce manoir pour en arracher les maîtres, je viens arrêter un homme coupable de crimes si odieux que pas un de vous n'osera se ranger de son parti... Vous consentez à verser les dernières

gouttes de votre sang pour vos maîtres, avez-vous oublié la marquise Blanche ?

—Non, non ! dirent François et ses camarades.

Une exclamation d'incrédulité partit du groupe formé par François et ses amis.

—Mensonge ! mensonge ! balbutia Florent.

Simon ouvrit sa carmagnole, et montrant la cicatrice de la blessure reçue pendant une nuit d'orage dans la forêt de bouleaux :

—Tu as signé là ton nom, Florent de Coëtquen, dit-il, et c'est avec le couteau de chasse qui t'a servi pour m'assassiner que je vas à mon tour t'arracher la vie..

Les serviteurs de Florent parurent consternés.

—Quoi ! demanda le comte en se tournant vers eux, vous croyez les calomnies de ce misérable ?

Le regard de Florent fouilla jusqu'au fond de l'âme de ses derniers défenseurs.

—Maintenez-les, dit Simon à ses hommes, en leur désignant les gens du château, mais ne les frappez pas.

Puis marchant sur Florent :

—Réglons nos comptes, lui dit-il, j'ai sur toi une lettre de change de cent mille francs que je ne t'ai pas encore présentée.... puis une blessure à la poitrine pour laquelle je réclame un talion.. Ta main droite est libre, et tu gardes une épée.. Je n'ai qu'un couteau, Florent de Coëtquen, mais c'est le couteau dont tu t'es servi pour m'assassiner.. Défends-toi donc, si tu ne veux que je te tue comme un chien !

Florent était livide. Il assujettit son épée entre ses doigts crispés et bondit en avant avec une telle force que si l'ancian intendant ne se fut jeté du côté, il était transpercé de part en part.

Ce mouvement fut si brusque, si juste en même temps, Simon calcula si bien la distance, qu'il se trouva un peu en arrière du comte, l'attira à lui du bras gauche, en l'empêchant de se servir de son arme, et lui plongea jusqu'à la garde dans la poitrine le couteau de chasse marqué aux armes de Coëtquen.

Quand Simon lâcha le corps, Florent tomba de toute sa hauteur.

—Passez par la fenêtre, mes gars ! ajouta froidement Simon après avoir poussé Florent du pied, le feu purifiera le château !

En un instant la barricade dressée contre la fenêtre fut démolie, et ses sans-culottes sautèrent dans la cour, en ayant soin de maintenir leurs prisonniers.

Les meubles renversés dans le braisier flambaient : de la fenêtre sortait une colonne de flammes léchant la maçonnerie. Une minute suffit pour garrotter les cinq domestiques vivant encore ; morts et blessés restaient dans la fournaise.

En ce moment un immense cri fut poussé par les sans-culottes :

—Le pillage ! le pillage !

IX

LE MYSTÈRE DE LA MORT

En un instant les misérable se répandirent dans les diverses pièces du château, ouvrant les armoires, forçant les secrétaires, brisant les meubles, arrachant les tiroirs des bahuts. Ils demandaient à la masson seigneuriale veuve de ses maîtres le secret des richesses qu'elle devait renfermer.

Le comte Florent comprenait depuis trop longtemps les dangers de la révolution au milieu de laquelle se débattait la France, pour ne point prendre à l'avance toutes ses précautions. Sans nul doute il possédait de l'or, les pierreries de la marquise n'avaient point été vendues, mais les seigneurs de Coëtquen avaient su mettre leurs valeurs en sûreté. Une grande partie de l'argenterie manquait sur les dressoirs ; les pièces qui restaient ne pouvaient suffire à la rapacité des pillards de Jean l'Enclume.

La découverte faite par Kadoc le Borgne d'un office renfermant une collection précieuse de liqueurs des Iles opéra une diversion ; l'ivresse parut promettre aux sans-culottes des jouissances encore plus vives que celles de briser des meubles de Boule ; les uns saisirent les flacons par le col et se gorgèrent jusqu'à l'ivresse foudroyante ; les autres remplirent des verres jusqu'aux bords, et burent à la fraternité des peuples.

Simon embrassait cette scène d'un regard froid.

Il ne semblait pas encore satifait de sa vengeance.

Attendait-il que les tours de Coëtquen s'écroulassent pour juger son œuvre accomplie ? Mais Ceëtquen avait cette épaisseur de murailles qui, à Tournemine, au Guindo, à Montafiléu, a défié tour à tour les assauts de la flamme et les siècles. Une pensée profonde semblait préoccuper l'envoyé du comité nantais. De temps en temps il observait les misérables à la tête desquels il se trouvait, et murmurait :

—Sont ils assez abrutis pour que je puisse agir ?

Et sans nul doute il ne les jugeait point assez ivres, car il reprenait son poste d'observation.

Il n'était pas seul, du reste, que l'orgie des vins et des liqueurs n'attirait pas.

Dans un angle opposé de la cour, Jean l'Enclume très-occupé en apparence à aiguiser un couteau catalan arraché d'une panoplie examinait tour à tour les hommes de sa bande et l'ancient intendant

Evidemment Simon et Jean se gênaient et si l'idée qui les préoccupait eut été moins intense, ils auraient compris que leur attitude suprenait fort Kadoc l'Encorné et Trécor le Borgne, puisque ceux-ci se prenant par le bras échangeaient ces mots :

—Tu es mon ami ? demanda Kadoc à Trécor.

—Tu le sais bien puisque nous avons été ensemble dans la grotte des Poulpiquets.

—Je m'en souviens ! dit le Borgne en portant la main à son cou, comme s'il le sentait toujours pressé par les rudes mains du forgeron.

—L'Enclume a défendu son trésor, dit l'Encorné d'un ton silencieux, il était dans son droit..

—Qui, après ?

—Tandis qu'aujourd'hui..

—Nous nous comprenons, reprit Trécor le Borgne, il s'agit d'une fortune dont chacun de nous doit avoir sa part..

—Et que le forgeron convoite pour lui seul, acheva Trécor..

Kadoc l'Encorné se frotta le front rudement comme s'il avait la prétention d'y faire germer une idée.

—Les gars qui boivent sont des brutes ! fit-il en manière de conclusion, mais nous avons eu l'esprit de garder notre raison saine ; il s'agit d'abord de devenir riches, ensuite nous aurons le temps de nous enivrer à notre aise.

—C'est mon avis, dit Trécor.

—Te souviens-tu, demanda Kadoc, du jour où Patira se révolta contre le maître ?

—Je m'étonnai assez que Jean ne le broyât point sous ses pieds, pour ne pas me le rappeler.

—C'était à propos d'une clef ?

—Ciselée pour le comte Florent, ajouta Trécor.

—Patira marmota entre ses dents qu'on lui en avait fait exécuter deux..

—S'il s'agissait de la clef du trésor ? fit Trécor.

—Le comte Florent a caché la sienne, Jean l'Enclume doit posséder la seconde..

—Cela expliquerai pourquoi il ne s'enivre pas.. Tu-dieu ! la bataille m'a rudement altéré, moi, sans compter que le feu donne une soif du diable !

—Ouvre l'œil, fit Kadoc en serrant le bras de Trécor le Borgne ; Simon, ou plutôt le citoyen Brutus ne garde point une attitude naturelle.. le désintéressement n'est pas dans la nature des sans-culottes.. Si on se battait seulement pour la révolution, personne ne se battrait, pas vrai ?.. On assomme et on brûle pour y gagner quelques chose.. de toi à moi, on peut s'avouer ces secrets-là.. le citoyen Scévola qui semble plus maigre qu'un carême éventre les meubles avec une impassibilité que j'admire.. rien ne lui échappe.. et l'on soupçonnerait jamais le nombre des poches que contient l'habit qui l'enveloppe comme un sac. Quand au petit Annibal il furette, cherche, amasse, entasse avec une joie qu'il ne dissimule guère ; cherchez, mes agneaux, le butin sérieux n'est pas de ce côté..

—Kadoc poussa un sinistre éclat de rire.

—Regarde Simon, ajouta l'Encorné, il quitte son poste d'observation et se dirige vers la Tour-Ronde.

—La Tour-Ronde ! répéta Trécor, c'est là que sont les souterrains du château.

—Et dans les oubliettes se trouvent les trésors des Coëtquens.

Les deux complices restèrent immobiles, épiant de côté les moindres gestes de Simon.

Le malheureux tremblait de tout ses membres.

La force lui manquait par instants, alors il s'appuyait contre la muraille suintante, prenait sa poitrine d'une main fiévreuse, puis il reprenait sa marche.

Il y avait cinq ans qu'il n'avait descendu cet escalier sombre....

Et quel épouvantable spectacle l'attendait dans les profondeurs des cachots auxquels le conduisait.

Deux noms passèrent ensemble sur les lèvres de l'intendant :

—Blanche ! Rosette !

L'un était son remords, l'autre son désespoir.

Arrivé à la dernière marche, la porte de fer du cachot frappa ses regards ; l'horreur du spectale qu'il allait revoir le fit hésiter et reprenant brusquement sa lanterne il allait remonter l'escalier de la tour, quand une lourde main se posa sur son épaule.

—Part à deux ! dit une voix pleine de convoitises.

Simon se retourna et leva sa lanterne à la hauteur du visage de l'homme qui l'avait suivi.

—Jean l'Enclume ! fit-il.

—Oui, Jean l'Enclume qui n'avait point, lui, de compter à régler avec les messieurs de Coëtquen, mais qui veut être rique à son tour, et qui demande légalité devant le pillage.

—Le pillage ! dit Simon, je n'y ai pas même prit part.

—Tu dédaignais ce qui suffit à mes gars et tu avais pour cela tes raisons.

—Oui, répondit Simon, j'avais mes raisons.

—Je les connais.

—Un mot suffira pour te les expliquer ; je suis ambitieux, avare, vindicatif, je ne suis pas un voleur.. Je venais à Coëtquen pour me venger.. le comte Florent est mort, cela me suffit.

—Tu mens ! dit Jean l'Enclume d'une voix farouche.

—Pourquoi mentirais-je, à toi surtout ?

—Je te répète que tu mens.. Si la vengeance te suffit, pourquoi es-tu à cette heure, seul en face de cette porte ?

—C'est mon secret, dit Simon, d'un accent rauque.

—Ouvre cette porte ! fit Jean l'Enclume avec violence.

—Je n'ai pas la clef, répondit Simon.

—Tu mens encore.. cette clef tu la possèdes, et je sais ce qu'enferme cette chambre souterraine.

—Non ! fit Simon, sur mon âme, tu l'ignores, tu ne sais pas, tu ne peux pas savoir..

—Tout le corps du malheureux frissonna.

—Ouvres-tu ? répéta Jean l'Enclume.

La chapelle de St-Joseph de la Délivrance

Le 6 novembre prochain, Son Eminence le cardinal Taschereau ira à Lévis faire la bénédiction solennelle de la nouvelle chapelle de l'église St-Joseph de la Délivrance.

Après la grand'messe qui aura lieu ce jour-là, le cardinal procèdera à la bénédiction des trois cloches.

Riche succession

Il a été fait ces jours-ci un partage de biens entre les enfants de feu Chs. A. Dionne, écr., seigneur de St-Antoine de Tilly. Les enfants sont au nombre de trois, dont deux encore mineurs. Le partage a démontré qu'ils étaient propriétaires d'une somme d'à peu près $75,000.

M. A. Martineau était le tuteur des enfants mineurs. Il a résigné cette position qui prenait trop de son temps et le forçait à des absences trop fréquentes.

M. Joseph Boucher, riche et intelligent cultivateur de St-Apollinaire a été nommé tuteur à sa place, avec l'assentiment de la cour.

Pour les enfants mourant

de faiblesse à cause de leur incapacité de digérer la nourriture ordinaire, l'Emulsion de Scott est ce qu'il y a de mieux, car elle se digère bien et elle donne de la force et de la vigueur lorsque toute autre nourriture est inutile. Lisez ce que dit le Dr. A. H. Peck, Penn. collège de Médecine, Petitcodiac : " J'ai employé et prescrit l'Emulsion d'Huile de Foie de Morue de Scott et j'ai trouvé que c'était une excellente préparation, s'accommodant bien avec l'estomac et employée continuellement elle donne de la force et du confort aux malades. Vendue en bouteille de 50 cts et d'une piastre. 3—1m

Le pendant de l'affaire Barrow

Une dépêche reçue vendredi de Londres mande qu'une escroquerie vient d'être commise à Liverpool d'une manière si parfaitement identique au vol de $2,000 dont le courtier Barrow, de Québec, a été victime il y a quelques semaines, qu'on serait tenté de croire que dans les deux cas le coupable est le même personnage.

A Liverpool, l'escroc, qui s'est dit américain, et qui portait une soutane, s'est présenté sous le nom du Père Macdonald, chez quelques changeurs en disant qu'il accompagnait en Amérique un groupe de jeunes émigrants, et il a demandé de l'argent anglais pour un montant de $2,485.

Il a dit aux changeurs d'apporter la somme au collège St. François-Xavier. Le commis qu'on envoya le trouva là en effet et lui remit l'argent. Le faux prêtre lui dit alors d'attendre un instant, qu'il allait chercher la somme qu'il faisait changer.

Ce disant, il s'est éloigné, et on ne l'a plus revu. Il était inconnu au collège, où il avait raconté la même histoire qu'aux changeurs.

Avis aux Mères

Pour les enfants cruels, il n'y a pas de sirop pour égaler le Rob Bonum. C'est vraiment magique. Deux gouttes pour un nouveau né, quinze gouttes pour un enfant d'un an, leur font oublier leurs douleurs, leurs coliques, leur mal de gencive et les laissent dormir tranquillement. En vente partout.

Naufrage

Le capt. Hilaire Dubé, de Trois-Pistoles, a eu le malheur de perdre sa goëlette avec son chargement consistant en bois de commerce, la semaine dernière, aux Boules, près de Matane.

Tentative de suicide

Le deuxième second de la barque *Siddartha*, un hollandais nommé Gustave Dierch et âgé de 38 ans, a tenté de se suicider, dans une pension de la rue Champlain tenue par Mme Rankin, alors qu'il était sous l'influence des spiritueux. Il a été livré à la police du port, qui l'a conduit samedi devant Son Honneur le juge Chauveau. Comme il était revenu à la raison et qu'il n'avait plus aucune velléité de suicide, il a été relaxé en promettant de partir le soir pour New-York.

Le meurtrier Morrison

On lit dans le "Star" de vendredi :

" L'ami de Donald Morrison, le coutumace de Mégantic, qui a tant travaillé à préparer sa capitulation, a été toute la matinée en conférence secrète avec l'hon. M. Turcotte, procureur-général, et le premier ministre, l'hon. M. Mercier, dans le but de faire des arrangements définitifs au sujet de cet événement désiré depuis si longtemps. Les griefs réels ou supposés que Morrison avait contre le major McAuley, de Cookshire, ont aussi été réglés à l'amiable, et avant de se livrer, le brave Ecossais, qui a évité avec tant de succès et depuis si longtemps les tribunaux et les officiers de la justice, va donner une garantie écrite qu'il ne molestera jamais M. McAuley à l'avenir.

La capitulation aura lieu lundi prochain, alors que Morrison se livrera à un ami de confiance qui recevra la récompense offerte pour son arrestation, laquelle servira à payer ses avocats, et qui en retour le donnera en charge aux autorités de Sherbrooke. De là, et conformément aux promesses du procureur général et du premier ministre, il sera conduit à Québec pour subir son procès. M. Lemieux, de Québec, qui a défendu avec tant de succès Léda Lamontagne, et M. John Leonord, de Sherbrooke, qui est parfaitement au fait de la langue gaélique et dont la famille a toujours été très liés avec Morrison, vont se charger de le défendre."

Monsieur Trou d'eau

Ces jours derniers, un canadien-français des Etats-Unis entra dans un hôtel de Saint-Jean, P. Q., et fut inscrire son nom sur le régistre de l'hôtel. Le commis de jeter un coup d'œil sur le régistre, où il lut avec ébahissement le nom suivant : " All Saints Water Hole." Peu après, on apprit que le monsieur en question avait été baptisé sous le nom de Toussaint Trudeau.

Accident de voie ferrée

Un homme se fait couper les deux jambes

Un bien pénible accident est arrivé vendredi matin, sur la voie ferrée que M. John Breaky a fait construire pour transporter le bois dont il fait commerce, de ses scieries de St-Jean Chrysostôme au bassin de la rivière Chaudière. Un de ses employés nommé Thomas Demers, qui était serre-frein sur la ligne s'est fait couper les deux jambes au-dessus des genoux par la locomotive.

Au moment de l'accident, Demers était sur la ligne principale et tavait le dos tourné à l'engin. Un de ses compagnons de travail, un journalier nommé Jacob Richard, qui se trouvait à quelques pieds de lui, a vu tout à coup le danger qu'il courait et il lui a crié de se garer, mais il était déjà trop tard, car en voulant sauter à côté des rails, Demers a été atteint et renversé par la locomotive, dont les six roues lui ont passé sur les jambes.

Le blessé qui avait toute sa connaissance et qui réalisait bien sa triste position, a alors demandé avec instance qu'on le déposât sur des madriers et qu'on ne le dérangeat pas avant qu'il se fut confessé. On fit comme il demandait et on l'enveloppa dans des couvertures, puis M. Breaky dépêcha immédiatement sa locomotive à St-Romuald d'Etchemin, pour en ramener M. le curé Viator Legaré et les docteurs Guay, M. P., Lambert et Lemieux, qui arrivèrent deux heures après.

Le blessé se confessa alors, et fut administré, puis après un pansement temporaire, il fut transporté à son domicile, à St-Jean Chrysostôme. Il y avait alors trois heures que l'accident était arrivé. Dans la journée, la réaction ne se produisant pas et les forces du blessé diminuant graduellement, les médecins ne jugèrent pas à propos de faire l'amputation.

Enfin, vers dix heures du soir, la mort a mis un terme aux tortures que cet infortuné endurait depuis le matin sans proférer une plainte.

Le défunt, qui était âgé de 44 ans, laisse une femme et sept enfants dont une fille, ainsi que son vieux père qui habitait avec lui. C'était un homme très robuste et qui, malgré son humble condimonde. Sa conduite était irréprochable ; il était serviable, bon chrétien et d'une grande sobriété.

La triste nouvelle a été transmise samedi matin par le télégraphe à M. le coroner Belleau, qui est parti de suite pour St-Jean Chrysostôme, où il a tenu une enquête dans la journée, aux scieries Breaky.

Les dépositions des témoins ont établi que personne n'était à blâmer, tous les employés étant sobres et ayant fait leur devoir. On ne s'explique pas comment Demers, qui n'était cependant pas sourd, n'a pas entendu venir la locomotive.

Le Dr Guay a dit que le défunt était mort du choc nerveux produit sur son système par l'écrasement de ses jambes par l'engin, et sa déposition a été corroborée par le Dr Lambert.

En conséquence, les jurés ont rendu un verdict de " mort accidentelle."

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment des Enfants

Avantage

Les *Amers Indigènes* ont un grand avantage sur les autres préparations de ce genre : ils sont à la portée du pauvre, et le riche ne peut le remplacer avec son argent.

Chemin de fer Témiscouata

—Vendredi soir, un train du chemin de fer Témiscouata a fait le trajet de Fraserville à Edmunston. C'est la première fois depuis l'accident arrivé à la voie au Lac.

—La nouvelle station du chemin de fer Témiscouata à Cabano est presque terminée.

On commencera celle de Notre-Dame prochainement.

LE REMEDE DU

PÈRE MATHIEU



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

ENFIN TROUVÉ

ENCORE UNE DÉCOUVERTE

Le remède du PERE MATHIEU

Guérit radicalement et promptement l'intempérence et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs énivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaitre entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérence.

Vendu par les Pharmaciens, $1,00 la bouteille

Si le mal n'est pas fort une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérence. Vous pourrez obtenir gratis un pamphlet sur l'*Alcool ses effets sur le corps humain et l'intempérence traitée comme maladie*, en vous adressant à votre pharmacien ou à la

Cie. du Remède du Père Mathieu,

1538 rue Ste Catherine

1er juin.—e c cl. Montréal

PISO'S CURE FOR

TWENTY-FIVE CENTS

Piso's Cure for Consumption is also the best

Cough Medicine.

If you have a Cough without disease of the Lungs, a few doses are all you need. But if you neglect this easy means of safety, the slight Cough may become a serious matter, and several bottles will be required.

CONSUMPTION

Piso's Remedy for Catarrh is the Best, Easiest to Use, and Cheapest.

CATARRH

Sold by druggists or sent by mail. ...au, Pa.

UNE VOCATION

Ludovic Pinteau, fils unique de M. Prosper Pinteau, riche et honorable épicier du Pont-sur-la-Courante, avait pour oncle, M. Marc Pinteau, professeur de dessin au collége. A cette époque, on n'appelait pas encore lycée ces boîtes à bachots.

M. Pinteau père aimait les arts avec passion, et ne manquait jamais une occasion de maudire la destinée qui l'avait obligé de faire sa fortune dans les denrées coloniales, comme on disait encore à cette époque, et comme l'indiquait du reste l'enseigne flamboyante, qu'il avait peinte lui-même, sous la direction de son frère, le professeur de dessin.

Oh, la belle enseigne ! elle eût fait les délices de Robida. Entre un cocotier et un bananier, d'un vert invraisemblable, s'étalait une mer indigo, d'où émergeait un soleil rutilant.—Les rayons dorés de cet astre éblouissant, alternant avec d'autres rayons d'un vermillon éclatant, formaient et brulaient ce substantif superlatif " denrées coloniales."

Sur le rivage, étaient groupés des ancres, des rouleaux de cordages, des tonneaux et des ballots de marchandises, transbordés par des noirs du plus brillant ébène, d'un vaisseau à trois mâts, à trois ponts, avec quatre-vingts sabords, d'où sortaient les gueules de canons de bronze. A droite sur une grande caisse carrée, à moitié enfouie dans un groupe de cactus gigantesques, au travers desquels se glissait sournoisement un bon constrictor, on lisait en lettres capitales : " Prosper Pinteau, pinxit."

Cette enseigne était connue à vingt lieues à la ronde, et à dater du jour où elle fut inaugurée, la maison Pinteau vit commencer une ère de prospérité qui ne s'est jamais démentie.

Quand Ludovic sut lire, écrire et faire les quatres règles, son père le confia aux soins de M. Parrot, proviseur du collège, qui prit l'engagement solennel d'en faire un puits de science.

Rien, en effet, ne devait être négligé pour donner au fils unique du célèbre négociant, membre écouté du conseil municipal, futur maire désigné par l'opinion publique, mais tenu en suspicion par le pouvoir, à cause de ses opinions libérales, une instruction de premier ordre.

Malheureusement, le jeune Ludovic mordait mal au latin, abominait le grec, et au grand désespoir de M. de Parrot, menaçait de devenir, non pas le premier lauréat, mais le dernier cancre du collège

Il excellait cependant dans deux choses, en apparence bien dissemblables, l'arithmétique et le dessin. Sur ses cahiers, les versions commencées et les thèmes ébauchés étaient agrémentés d'additions, de comptes d'intérêts plus ou moins composés, d'études comparatives sur le prix de revient de telle ou telle marchandise, prise à son lieu d'origine, augmentée des prix de transport, par canaux ou par chemins de fer, des droits de douanes, d'octrois, des frais de déchargement, de magasinage, et des probabilités de déchets et d'attente avant leur écoulement.

Puis, sans doute pour reposer son esprit, il dessinait à la suite des tonneaux, des caises, des vases, des pots de toutes les formes, avec un sentiment très remarquable de la ligne et de la perspective ; ensuite dans des ensembles, véritables modèles d'expositions, il groupait avec un art infini des boîtes de conserves, des corbeilles de figues, de dattes, de pruneaux, d'oranges et de grenades, flanquées de tablettes et de chocolat. Il savait surtout tirer un admirable parti des formes massives de la mortadelle de Bologne et du jambon d'York, qu'il encadrait savamment entre des andouilles de Vire, des saucissons d'Arles, le tout festonné avec des saucisses fumées de Strasbourg et des cervelas de Lure.

Quand M. de Parrot se vit obligé de formuler le bulletin trimestriel du jeune Ludovic, il se trouva fort perplexe et consulta M. Marc Pinteau, qui le rassura complètement. Son neveu étant destiné à être artiste, pourvu qu'il eût de bonnes notes pour le dessin, c'était suffisant, le reste n'ayant aucune importance.

Cela étant bien entendu, jusqu'en philosophie, Ludovic remporta tous les ans le premier prix de dessin. Du reste son mérite était incontestable, car après dix ans d'exercices, il était parvenu à imiter le grain d'orge et le fondu des têtes lithographiées de Julien avec une telle perfection que souvent on ne pouvait plus distinguer l'original de la copie. Ce résultat extraordinaire portait naturellement à son paroxysme l'admiration des habitants de Pont-sur-la-Courante, quand ils visitaient l'exposition de la classe de dessin, le jour de la distribution des prix.

Ludovic, ayant hiérarchiquement terminé ses études littéraires, M. Prosper Pinteau déclara qu'il ne voulait pas, comme certains pères barbares, contrarier la vocation de son fils. En conséquence, à la fin des vacances, Ludovic partit pour Paris, muni d'une lettre de recommandation pour M. Poupard, grand épicier, marchand de comestibles, vieil ami de la famille, qui prit l'engagement de l'héberger et de veiller sur lui comme sur son propre fils.

Ludovic suivit les cours de l'école des beaux-arts avec une remarquable ponctualité, et dès la première année, il arriva à peindre avec un certain chic quelques études d'après le nu. Aussitôt qu'elles étaient sèches et vernies, oui vernies, car Ludovic était un garçon soigneux, qui aimait les choses bien finies, il les envoyait à son père. Ces envois excitaient l'enthousiasme de M. Prosper Pinteau, il les exposait dans son salon, et le critique d'art de " l'Avenir de Pont-sur-la-Courante," client de l'épicerie Pinteau, où son compte était fréquemment en souffrance, ne manquait jamais de leur consacrer une ou deux colonnes dans sa causerie hebdomadaire,

La conduite de Ludovic semblait être irréprochable. Dans ses lettres, M. Poupard ne tarissait pas en éloges sur la régularité de son existence. Jamais il ne manquait l'heure du déjeuner et du dîner, se couchait à dix heures, se levait à six en été, à sept en hiver, et passait tous ses dimanches avec eux en famille.

Ces lettres bouleversaient complètement les idées de M. Prosper Pinteau. Non, un rapin, un véritable rapin, ne pouvait avoir une existence si bourgeoisement réglée, et il en vint à soupçonner son ami Poupard de lui cacher la vérité.

Cette pensée l'obsédait, aussi le jour où il reçut une lettre par laquelle Ludovic lui annonçait qu'il n'irait pas pendant les vacances à Pont-sur-Courante, ne voulant pas quitter même un seul jour Paris où il pouvait satisfaire tous ses goûts et toutes ses passions artistiques, prit-il une héroïque résolution. Il irait à Paris sans prévenir, il surprendrait son fils au milieu de ses débordements.

Au dernier moment, cependant, il hésita, Ludovic ne lui avait jamais demandé d'argent, et sa pension mensuelle semblait lui suffire. Mais alors, il devait avoir des dettes, beaucoup de dettes, et sa conviction étant bien arrêtée sur ce point, il mit en soupirant, au moment de partir, un supplément de billets de banque dans son portefeuille.

Toute la nuit il rumina son discours. Il serait tour à tour, violent, amer, ironique, pathétique. O mon fils ! mon fils ! et il s'était si bien pénétré de son sujet, qu'au moment où le train entrait en gare, il pleurait à chaudes larmes.

A six heures, il arriva devant les magasins de M. Poupard. On faisait l'étalage et tous les garçons affairés s'agitaient sous la direction d'un jeune homme en blouse blanche, lequel, planté au milieu de la rue, examinait l'ensemble, jugeait l'effet en clignant les yeux, comme devant un tableau, faisant enlever ou ajouter ce qui lui paraissait être nuisible ou utile à l'harmonie générale.

—Très bien, très bien, jeune homme s'écria M. Prosper Pinteau, qui avait examiné l'étalage en connaisseur, mais au moment où il tendait la main à l'auteur pour lui confirmer son admiration, il resta comme frappé subitement d'une attaque de paralysie.. Ludovic !.. mon fils !..toi !....toi !.....épicier ! !.....

Ludovic, sans lui laisser le temps de se remettre, l'entraîna rapidement dans le magasin, le jeta dans les bras de son ami Poupard, et, après l'avoir embrassé avec effusion, revint sans manifester la moindre émotion reprendre la direction de son exposition.

.....

Pendant huit jours on fit goûter M. Prosper Pinteau à tous les plaisirs de la capitale. Le jour, visite au Jardin des Plantes, aux promenades publiques, aux musées, aux monuments y compris leur ascension. Le soir, théâtres, cirques, cafés-concerts. Pendant les déjeuners et les dîners, M. Poupard développait avec tant d'éloquence et une si profonde conviction sa thèse sur l'alliance de l'art et du commerce, comme pouvant seule faire le bonheur de la société et la grandeur de la nation, que M. Prosper Pinteau devint bientôt un de ses plus fervents disciples.

En finissant il faut tout dire : Mlle Alice Poupard a dix-huit ans ; elle est fille unique, blonde, gracieuse, charmante.. et aujourd'hui la maison L. Pinteau-Poupard tient le premier rang dans l'épicerie parisienne.

TRAVAUX PUBLICS

Le gouvernement fédéral fait exécuter d'importants travaux dans le bas du fleuve. Le *Progrès du Saguenay* en fait mention dans les termes suivants :

Les réparations que l'on a fait au quai de la Malbaie sont terminées. Il a été élargi en certains endroits et une salle d'attente a été ajoutée à la bâtisse préposée au bagage.

Le pilier de St-Irénée a été terminé.

Le quai de la baie St-Paul sera prolongé de quatre vingt pieds. Les travaux commencés depuis quelque temps sont interrompus à cause d'une difficulté survenue entre les contracteurs et le gouvernement. Ils devront néanmoins être terminés à l'automne.

Le gouvernement a fait faire les sondages pour prolonger le quai du Cap à l'Aigle et en bâtir un à St-Fidèle.

Le quai de Tadoussac est destiné à une restauration totale d'ici à quelques années et les réparations faites cet été ne sont que le commencement d'une série de travaux demandés avec instance par les intéressés. Pour cette année, sous la direction de M. Joseph Pelletier, une partie du quai a été complètement enlevée et renouvelée en neuf ; cette partie se trouve maintenant de deux pieds plus élevée que l'ancienne et les parties qui seront travaillées à l'avenir seront également haussées.

A St-Alphonse, on fait bien les choses ; il s'agissait de continuer à paver le quai et la chose a été faite de première classe. On n'a employé à cet ouvrage que l'épinette rouge de 6 pouces d'épaisseur. En outre un " gangway " a été construit pour l'utilité des petits vaisseaux. M. Pitre McLean a été le surveillant des travaux.

A Ste-Anne, les choses vont bon train, le quai a déjà une hauteur de 15 pieds et on le voit très bien de Chicoutimi.

Le pavage de l'Anse St-Jean est maintenant terminé. M. Boudreault a été le surveillant des travaux.

ATTRACTION SANS PRECEDENT

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE

L. S. L.

Compagnie de la loterie de l'état de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, avec un capital de $1,000,000, auquelle été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de $550,000.

Les grands tirages ont lieu semi-annuellement, (juin et décembre) et ses grands tirages à un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année, et cela se passe en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orleans, Le.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gerons et controlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bonheur pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec un fac-simile de nos signatures attachés dans nos annonces.

G. T. Beauregard

A. Early

Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banques paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront presentés à nos comptoirs.

J. H. WALMSLEY, Prés. Louisiana National Bk.
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk.
A. BALDWIN, Prés. New Orleans National Bk
CARL KHON, Prés. Union National Bk.

GRAND TIRAGE MENSUEL

A l'Academie de Musique Nouvelle Orléans
MARDI, le 13 NOVEMBRE 1888.

PRIX CAPITAL $300,000

100,000 Billets de $20 chaqu. Demi billet $10; Quart Billet $5; Dixième billet $2; Vingtième $1.

LISTE DES PRIX

1 PRIX CAPITAL DE	$300,000.....	$300,000
1 GRAND PRIX DE	100,000.....	100,000
1 GRAND PRIX DE	50,000.....	50,000
1 GRANDS PRIX DE	25,000.....	25,000
2 GRANDS PRIX DE	10,000.....	20,000
5 PRIX DE	5,000.....	25,000
25 PRIX DE	1,500.....	25,000
100 do	500.....	50,000
200 do	300.....	60,000
500 do	200.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS:

100 PRIX approximatifs de	$500.....	$ 50,000
100 do do	300.....	30,000
100 do do	200.....	20,000

PRIX TERMINAL

999 prix Terminal	$100,000.....	99,900
999 do	100,000.....	99,900
3,134 Prix, s'élevant à		$1,051,800

NOTE.—Les billets tirant les prix capitaux n'ont pas droit à un prix terminal.

Les applications pour prix aux clubs doivent être faites seulement au bureau de la Compagnie à la Nouvelle Orléans.

Pour de plus amples informations, écrivez lisiblement, donnant votre adresse au long.

MANDATS de POSTE, Mandats d'Express ou change sur New-York dans une lettre ordinaire (à nos frais) doivent adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, La.,
ou à **M. A. DAUPHIN,**
Washington, D. C.

Adressez les lettres Enrégistrées à

NEW ORLEANS NATIONAL BANK,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS Que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de bonne foi absolue et d'intégrité, que les chances sont toutes égales et que personne ne peut humainement deviner les numéros gagnants.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les prix est **GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES** de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président d'une de ces institutions dont les droits sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours ; défiez-vous par conséquent de toutes imitations ou affaires anonymes.

CANAL DU SAULT STE-MARIE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LES TRAVAUX pour la construction du canal ci-dessus mentionné, annoncées pour être adjugées le 23 Octobre, sont inévitablement ajournées aux dates suivantes :

Les soumissions reçues jusqu'à

Mercredi, le 7e jour de Novembre prochain.

Les plans et devis seront prêts à être examinés à ce bureau et au Sault Ste-Marie, le et après

Mercredi, le 24e jour d'Octobre prochain.

Par ordre
A. P. BRADLEY.
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 27 septembre 1888.
6 oct, 1888.—c-e-cl 4f 1ps

DIGESTIONS ARTIFICIELLES

VIN BI-DIGESTIF DE CHASSAING à la PEPSINE ET DIASTASE

Agents naturels et indispensables de la DIGESTION

15 ans de succès

contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT ET DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS, ETC., ETC.

Paris, 6, Avenue Victoria
et chez tous les Pharmaciens.

Dépositaires à Québec: Dr Ed. MORIN & Cie



Aux CULTIVATEURS

Instruments et Machines Agricoles

Charrues en fonte et en acier, Charrues à renchausser, Charrues tournantes pour coteaux, Herses à dents à ressorts, Cultivateur, Sarcler et renchausseur, Rouleaux pour la terre, Semoirs à la volée, Semoirs pour graines de jardin, Barattes de "Lynch," Moulin à beurre, Travailleur de beurre, Faucheuses, Râteaux, Faneuses, Moissonneuses, Lieuses, Cribles vanneurs et séparateurs, Machine à moudre le grain, Brouettes, Laveuses, Tordeuses, Arrache Patates, Arrache pierres et souches, Hache-paille, Aiguiseur de faulx, Coupes-racines, Baculs, Pelles à cheval, Moulin à battre, Assortiment de pièces de réparation, Faulx et dents faucheuses, Rivets, etc., etc.

A vendre à BON MARCHÉ et à bonne condition, chez

J. G. LEFRANÇOIS,

110, rue St-Paul, Québec.

Agents demandés.

Burdock BLOOD BITTERS.

GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, DYSPEPSIE, INDIGESTION, JAUNISSE, ERESIPELE, HERPES, GASTRALGIE, ETOURDISSEMENTS, HYDROPISIE, PALPITATION DU CŒUR, ACIDITE DE L'ESTOMAC, SECHERESSE DE LA PEAU, MAL DE TETE

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC des INTESTINS ou du SANG en DESORDRE.

T. MILBURN & Co., Proprietaires, TORONTO.

9 Cordes en 10 Hrs

Fonctionnant facilement. Pas de fatigue du dos,



PAR UN HOMME. Grandement amélioré Aussi outils pour liner les scies avec lesquels les personnes les moins expérimentées ne peuvent pas se tromper, *Envoyés gratuitement* avec la machine. Aux autres pour scies de travers, ordinaires, par malle $2.00. Des centaines ont scié 5 à 9 cordes par jour. Nous demandons à tous ceux qui brûlent du bois et à tous ceux qui sont intéressés dans le commerce de bois de nous écrire et de nous demander nos catalogues gratuits illustrés. Nous avons précisément ce dont vous avez besoin, le plus grand sauveteuss et le meilleur outil en vente, qu'il y ait dans le monde. La première commande de votre voisinage vous assure une agence Pas de droits à payer, nous manufacturons en Canada. Folding Sawing Machine Co. 303 à 311 So. Canal Street, Chicago. U. S. A.
10 octobre,—10f. cl.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

TRÈS IMPORTANT

—LISEZ—

La Bible Illustré ou récits de l'ancien et du Nouveau Testament, volume de 300 pages illustrée de 150 belles gravures.

Le Recueil d'indulgeces des principales confréries, qui devrait se trouver dans toutes les familles.

Le 9ème bataillon au Nord-Ouest, volume de 100 pages, relatant le séjour et les noms de ces braves jeunes gens qui se dévouerent pour la patrie lors des troubles du Nord-Ouest en 1884

Un volume choisi dans la Bibliothèque Nationale.

Recueil de recettes et le médecin à la maison

Un bon abrégé de géographie, orné de 6 cartes et suivi d'un précis de la sphère.

Un traité d'arithmétique par lequel toute personne peut apprendre à calculer par elle-même.

Le livre des enfants ou l'art d'apprendre à lire

Le petit catéchisme que toute personne doit toujours avoir en main.

L'Histoire de la grande comète, causerie amusante et populaire.

Une brochure de lecture pieuse par un prédicateur célèbre.

6 images religieuses pouvant être encadrées

Un livre de messe contenant les offices du dimanche.

Deplus, 2 autres articles indispensables dans la vie, à tout bon catholique.

Tous des livres et articles seront envoyés gratis par la mal en Canada et aux Etats-Unis sur réception d'une piastre.

Adressez : **J. R. MARTEL, Agent.**
P. O. boite 96, St. Roch, Québec.

THES A BON MARCHE

Pour la qualité quelques-uns les égalent, mais il n'y en a pas qui les surpassent

Reçus justement et en vente :

Bon thé japonais, demie-feuille,(fort et doux). **6cts.**
Bon thé du Japon en feuille écrasé, (très-fort), **8cts.**
Bon thé du Japon en feuille, écrasé (fort et d'usage), **10cts.**
Thé japonais de choix en feuille, **15cts.**
Thé japonais, en feuille, de choix **20cts.**
Thé de choix extra, (fort et odoriférant), **25cts.**
Choix extra, la plus belle qualité de la récolte de mai, **30cts.**
Bon Twankay, (fort et doux), **12cts.**
Choix Hyson Twankay, **15cts.**
Choix Hyson Twankay, (fort et d'usage), **20cts.**
Hyson Twankay, (qualité pure et supérieure, **25cts.**
Choix extra, Hyson Twanky, (qualité magnifique), **30cts.**
Hyson nouveau, (thé de l'Inde), **20cts.**
Hyson ancien. **20cts**

Oolong (Formosa) 50cts. la lb., Assam, Darjeeling, Cachar et Sylhet, Kangra, (Himalayas,) Neigherries(Madra), Souchong, Pouchong et Congous, Pekoe, Orange Pekoe, Flowery Pekoe et autres variétés spéciales de thé de l'Inde, Ceylon, Java Japonais et de Chine, (noir et vert), les meilleurs qui aient jamais été importés en Canada.

EN VENTE PAR

A. WATTERS

RUE DE LA FABRIQUE